

CAHIERS SALESIENS

RECHERCHES ET DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DES SALESIENS DE DON BOSCO
DANS LES PAYS DE LANGUE FRANCAISE

ETRE PROVINCIAL EN FRANCE AU DEBUT DU SIECLE

14, RUE ROGER RADISSON
69322 LYON CEDEX 05

Numéro 37

Mars 1997

Aux Archives Centrales
Vélisienne, à partir des-
quelles ces articles ont
pu être écrits.

Senayant

Le 4.02.1997

FRANCIS DESRAMAUT

**ETRE PROVINCIAL EN FRANCE
AU DEBUT DU SIECLE**

Maison provinciale des salésiens
14, rue Roger Radisson - Lyon 5ème

1996

Présentation

Le père Marcel Jacquemoud m'a demandé de mettre à la disposition de ses confrères deux articles sur ses prédécesseurs du début du siècle destinés à la revue romaine *Ricerche Storiche Salesiane*.

Le premier raconte les vicissitudes des provinciaux de Paris et de Marseille, Giuseppe Bologna et Pietro Perrot, à la suite de la loi sur les associations du 1^{er} juillet 1901 et du refus opposé en juillet 1903 par le Sénat de la République à la demande d'autorisation de la province de Paris. Le chapitre supérieur de Turin les démit de leurs charges, Pietro Perrot en 1904, Giuseppe Bologna en 1906, non sans provoquer leurs plus ou moins violentes protestations. L'un et l'autre furent remplacés par le Français Paul Virion, qui, en juin 1906, devint provincial de la France-Sud, avec régence de la France-Nord. En effet, en principe il y eut en France, à partir de cette date et jusqu'en 1925, non pas une seule province, comme on le croirait volontiers, mais deux provinces avec un seul provincial.

Le père Virion fut provincial de France de 1906 à 1919. Le deuxième article le décrit durant la guerre de 1914-1918. Une période difficile de la vie salésienne française sort ainsi de l'oubli. Mon provincial ne m'avouait-il pas qu'il ignorait jusqu'au nom de son prédécesseur Virion ? Pourtant des salésiens et des oeuvres existaient alors. Nous sommes informés aujourd'hui assez abondamment sur les uns et les autres par des dossiers copieux de lettres, de catalogues et de mémoires déposés aux archives centrales de Rome et aux archives provinciales de Lyon. Le père Virion, homme ordonné et bon administrateur, classait avec soin les lettres importantes. Nous disposons ainsi à Lyon de soixante-quatre lettres originales du recteur majeur de l'époque Paolo Albera au provincial de France résidant à Marseille.

Evidemment, les personnes et les oeuvres sont ici traitées en fonction de la documentation subsistante, non pas en raison de leur importance réelle. Le Breton

Alexandre Souvestre, grand voyageur devant l'Eternel, qui créa de multiples ennuis à son provincial et au recteur majeur lui-même, et finit par quitter la congrégation, a droit à plusieurs pages, alors que la Chaumière, sympathique maison de Guernesey, est à peine mentionnée dans le deuxième article. La faute en incombe surtout au directeur de Guernesey, Emile Cosson, un taciturne, qui n'écrivait guère. Et puis, les peuples heureux n'ont pas d'histoire.

L'histoire salésienne française mérite d'être connue, non seulement dans ses origines du dix-neuvième siècle, mais dans les temps plus proches de nous. De la sorte, nous nous comprendrons mieux nous-mêmes.

Francis Desramaut

Lyon, 25 décembre 1996

LES CRISES DES INSPECTEURS DE FRANCE (1904-1906)

Les inspecteurs Pietro Perrot, Giuseppe Bologna et Paul Virion

En 1904, les prêtres salésiens Pietro Perrot¹ et Giuseppe Bologna², deux hommes de caractère opposé, l'un calculateur secret, méthodique et timoré, l'autre extraverti bouillant d'idées et de projets, avaient connu des destins parallèles sur le territoire français. Choisis par don Bosco en 1878 pour fonder l'un à Marseille et l'autre à La Navarre la deuxième et la troisième maison de la congrégation dans le pays, ils s'étaient retrouvés à partir de 1898 inspecteurs des deux provinces religieuses salésiennes de France et avaient supporté ensemble les affres de la dissolution des congrégations entre 1901 et 1903. Leurs mandats d'inspecteurs allaient alors être brisés par une crise dont ils ne se relèveraient pas.

Commençons par la lecture d'une notice sur le troisième inspecteur de l'affaire, celui qui, en 1906, reçut l'héritage à la fois des pères Perrot et Bologna dans les circonstances que nous allons raconter.

A la mort de Paul Virion (11 mars 1931), le provincial salésien de France-Sud écrivit sur son prédécesseur une lettre mortuaire fervente, qui peignait le personnage et énumérait les étapes de sa vie : "D'une vie intérieure intense, d'une mystique éclairée, il fut un éducateur et un directeur d'âmes très sûr. Il imposait et il méritait confiance par sa bonté, par sa science et par sa vertu. Que de bien il a semé sur son passage ! Chez ses confrères, chez nos jeunes gens, nos anciens, nos bienfaiteurs, dans de nombreuses communautés religieuses, en particulier chez nos Soeurs de Notre-Dame Auxiliatrice, on lui garde un souvenir très cher et un culte reconnaissant." La lettre résumait la vie apostolique du défunt : "Sa carrière salésienne a été heureuse et féconde. Il fut dix ans préfet de la maison de Liège qu'il aida à fonder et à lancer, trois ans directeur de la maison de Montpellier, quinze ans inspecteur des oeuvres de France, six ans inspecteur de Belgique, et cinq ans directeur du Patronage Saint-Pierre à Nice. C'était un digne fils de Don Bosco ; il laisse une mémoire riche de mérites et d'édification." Et on trouvait un peu plus loin : "En 1904, il est nommé Provincial des Maisons de France."³

Paul Virion aurait donc été provincial de France pendant "quinze ans", de 1904 à 1919. L'énumération de ses charges laisse entendre que le rédacteur de cette notice, pourtant fureteur et renseigné, ignorait les discussions houleuses, qui opposèrent entre 1904 et 1906 le chapitre supérieur de Turin et les provinciaux Pietro Perrot et Giuseppe Bologna. Elles semblent n'avoir pas suffisamment percé dans l'opinion pour lui éviter quelques inexactitudes. D'abord, en ces années troublées, il y avait toujours non seulement des "Maisons de France", mais deux provinces salésiennes françaises, le Sud avec pour centre Marseille, où le père Pietro Perrot avait été installé en 1898, et le Nord, avec son centre de Paris et son inspecteur propre don Bologna (qui se faisait appeler Joseph Bologne et avait été naturalisé français), présent lui aussi à ce poste depuis la même année. En outre, en 1904 et jusqu'en 1906, l'inspecteur Bologna, toujours provincial de France-Nord, n'avait nulle intention d'abandonner sa charge à un autre. Bien au contraire, il tenait fermement la barre de son bateau. On imaginera bientôt la tempête qu'aurait alors déchaînée chez lui la nouvelle de la nomination d'un inspecteur de toutes les "Maisons de France". Tirons de ces observations qu'au début des années trente, des salésiens de France parmi les plus informés ignoraient la double crise sur laquelle on voudrait ici jeter quelque lumière.

Les provinces salésiennes de France en 1903

La loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations avait été fatale aux maisons salésiennes de France. Désormais les congrégations religieuses masculines non autorisées (par une loi en forme) seraient dissoutes et leurs biens liquidés. Au cours d'un été bousculé les provinces françaises avaient, à Turin, choisi pour survivre deux politiques différentes. Dans un premier temps, tous les directeurs présents, suivant l'avis de l'évêque de Montpellier, François de Cabrières, avaient opté pour une apparente sécularisation. Le père Louis Cartier avait obtenu de Rome toutes les dispenses nécessaires. Puis le Nord, sur le conseil du cardinal-archevêque de Paris, François Richard, s'était ravisé et, par la voix du provincial Bologne, avait préféré demander l'autorisation. Entre octobre 1901 et juillet 1903, le Nord resta donc dans l'expectative. Les seuls clercs du Midi n'étaient plus officiellement religieux et passaient sous la juridiction de l'évêque de leur résidence.⁴

Six dispositions avaient été prises en assemblée par les Français en vue de leur sécularisation. 1) Sécularisation. Tous les prêtres et tous les salésiens dans les ordres majeurs (sous-diacres et diacres) présenteraient une demande de sécularisation à don Rua, qui l'accorderait. Les coadjuteurs seraient considérés

comme salariés et signeraient chaque mois un reçu de salaire (fictif). Les soeurs revêtaient des tenues civiles, modestes mais non uniformes pour une raison facile à deviner. Dans leurs maisons non autonomes, c'est-à-dire annexes de maisons salésiennes, elles seraient officiellement salariées et, dans leurs maisons autonomes, officiellement institutrices d'écoles libres. 2) Noviciats. Les deux noviciats de France (Saint-Pierre des Canons et Rueil) seraient réunis en un seul et les novices envoyés hors du pays. 3) Biens. Les immeubles relèveraient toujours de sociétés civiles, tandis que les meubles seraient au nom des directeurs respectifs des oeuvres. 4) Correspondance. Les lettres destinées aux supérieurs ou émanant d'eux seraient glissées dans une double enveloppe et expédiées à des adresses convenues. (Il parut aussitôt plus simple de voiler l'identité des correspondants, qui devinrent, au lieu de "pères" ou de "confrères", simplement "messieurs", "amis" ou "oncles"). 5) Le *Bulletin salésien* rendrait compte de la sécularisation (ce sera l'article d'octobre 1901 intitulé *Heure d'angoisse*), mais assurerait les coopérateurs de la persistance de l'oeuvre salésienne en France. 6) Enfin, le catalogue général de la congrégation ne dirait plus rien des oeuvres françaises. (La consigne sera respectée de 1902 à 1927, période pour laquelle nous ne disposons sur la France salésienne que de catalogues manuscrits annotés par l'inspecteur ou, pour les dernières années, dactylographiés à quelques exemplaires.)⁵ L'hostilité des gouvernants jetait les salésiens de France dans la clandestinité.

Mais le subterfuge de la sécularisation ne trompait que ceux qui le voulaient bien. Emile Combes le dénonçait le 2 décembre 1902 dans l'"Exposé des motifs sur le projet de loi relatif à la demande d'autorisation" présentée par le Nord. "On forma une demande pour douze [maisons] et les treize autres se transformèrent en oeuvres diocésaines dirigées par de soi-disant prêtres sécularisés. Cette sécularisation, quelle valeur légale avait-elle au regard de notre législation concordataire ? Quel caractère pouvaient invoquer ces religieux internationaux et comment admettre des ordinations faites pour un but autre que le service des paroisses et surtout pour une fin aussi complètement étrangère à la mission sacerdotale, que la création d'écoles professionnelles ? Mais c'est là un fait d'ordre purement judiciaire et c'est aux tribunaux de percer à jour et de réprimer une fraude ourdie en vue d'éluider la loi et de sauver la partie la plus importante de la congrégation menacée."⁶ En effet, les tribunaux prenaient position. Ainsi, le 2 juillet 1902, "six anciens religieux Salésiens, régulièrement sécularisés, mais coupables d'être demeurés au Patronage Saint-Pierre depuis l'application de la loi sur les associations, comparaissaient devant le Tribunal correctionnel de Nice ..."⁷

Dans un premier temps, les juges se laissaient convaincre et acquittaient ces prévenus inoffensifs. Mais le parquet faisait appel. Ainsi le directeur de Nice, assigné à comparaître à Nîmes le 18 juin 1903, était, au bout d'une semaine, condamné à 25 francs d'amende. Simultanément, l'arrêt prononçait la fermeture de son oeuvre, le Patronage Saint-Pierre⁸. L'avenir des maisons du Midi dépendait des sociétés civiles, auxquelles il fallait recourir selon les dispositions prises au cours de l'été 1901, ou encore d'ecclésiastiques de bonne volonté. A Nice, dès le 29 août 1903, c'est-à-dire un mois seulement après le jugement de condamnation de Nîmes, un coopérateur très ami de don Bosco et de don Rua, Vincent Levrot, déclarait déjà à la préfecture départementale l'Association du Patronage Saint-Pierre, qui venait d'être créée. Et, le 14 octobre, ladite association prenait au Patronage la relève des salésiens officiellement partis la veille.⁹ Le même rituel fut suivi dans les autres oeuvres principales de la province. A Marseille, l'oratoire Saint-Léon fut confié à des laïcs : M. de Villeneuve-Trans, M. Lombard, le commandant Piquant. A la Navarre, d'où, le 21 juin 1903, les écoliers s'en étaient allés avec leurs maîtres chercher refuge dans la maison salésienne de Sampierdarena près de Gênes, un ecclésiastique séculier, l'abbé Thomas, qui venait être nommé curé de la paroisse voisine de Sauvebonne, acceptait de prendre la direction de l'orphelinat agricole (réduit du reste à une quinzaine de garçons). Montpellier serait officiellement fermé, mais une demoiselle continuerait à veiller sur les orphelins qui n'avaient pas quitté la maison ; et quelques prêtres, que nous savons salésiens, tel Casimir Faure, logeaient à proximité.¹⁰ Quant au patronage Saint-Hippolyte de Romans, il était sauvé grâce à l'énergie persévérante des pères Saby et Barolin. Les statuts de l'oeuvre romanaise, reconnue comme "association laïque", parurent au *Journal officiel* du 31 mai 1904. Cette année-là, les maisons de Nice, Marseille, La Navarre, Montpellier et Romans subsistaient donc tant bien que mal.¹¹

La province du Nord, qui s'était hasardée à demander l'autorisation, était alors infiniment plus mal lotie.. Son affaire avait été réglée en quelques jours au plus haut sommet. Lors de sa séance du 22 juin 1903, le Sénat français avait reçu un long "Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la demande en autorisation formée par la congrégation des salaisiens [*sic*] de dom Bosco, par M. Saint-Germain (Oran), sénateur".¹² Cette assemblée avait ensuite, les 3 et 4 juillet, longuement débattu du projet. Trois sénateurs : Louis Béranger, Gustave de Lamarzelle et l'amiral Armand de Cuverville, s'étaient relayés pour défendre les salésiens. M. Béranger semblait infatigable. Le rapporteur de la loi (Saint-Germain) s'opposait à ses arguments, surtout à partir d'exemples pris à

Oran. Finalement, le 4 juillet la question fut mise aux voix. Quatre-vingt-dix-huit sénateurs se déclarèrent pour l'adoption de la loi et donc pour l'autorisation de la congrégation des salésiens en France, mais cent cinquante-huit déposèrent dans l'urne un bulletin bleu, qui traduisait leur refus. "Le sénat n'a pas adopté", conclut laconiquement le *Journal officiel*.¹³

Trois mois après, les maisons de Paris, Lille, Dinan, Saint Denis, Rueil et Coigneux, vidées de leurs religieux, disparaissaient comme telles et tombaient entre les mains du fisc. Le provincial Bologne devait chercher un appartement dans Paris. La plupart des salésiens de France-Nord s'expatriait progressivement en Angleterre¹⁴, en Belgique, en Suisse, en Italie ... En 1904, que ce soit dans le Nord ou dans le Midi de la France, nul ne se donnait plus officiellement comme religieux salésien. La congrégation de don Bosco n'était pourtant pas morte. En particulier, le pétulant don Bologne ne pensait qu'à la faire revivre autour de lui sous une forme ou sous une autre.

Le provincial Pietro Perrot dans la tourmente

Qu'ils aient été du Nord ou du Midi, les salésiens de France de nationalité italienne étaient retournés dans leur pays quand le décret d'expulsion des religieux avait pris effet pour eux. Tel avait été le cas du provincial du Midi, Pietro Perrot, que l'on découvre alors en Italie.

En 1928, sa lettre mortuaire, due à Pierre Gimbert comme celle de Paul Virion, nous apprend qu'à cinquante ans, sans le savoir, il achevait déjà une carrière de supérieur entamée à vingt-cinq ans, quand don Bosco avait fait de lui le fondateur de la colonie agricole de la Navarre. Sous sa conduite, cette école, désorganisée à son arrivée, était devenue une ruche vivante. Le P. Perrot prenait très au sérieux sa mission de directeur de centre d'éducation agricole. En 1897, paraissait la deuxième édition d'un petit manuel scolaire intitulé : *L'agriculture expliquée aux enfants ou Petit cours d'agriculture théorique et pratique*, par l'Abbé P. Perrot, p. s., Directeur de l'Orphelinat agricole de La Navarre (La Crau, Var)¹⁵ Ses cinq grandes parties : Notions générales de la culture, De l'agriculture proprement dite, De l'horticulture, De la viticulture, enfin : Notions élémentaires de sylviculture, de sériciculture, d'apiculture, de zootechnie et d'économie rurale, témoignaient de l'esprit méthodique de l'auteur. Primaire par l'esprit, mais bon pédagogue, il avait bâti toutes ses leçons à la manière d'un catéchisme par questions et par réponses. Des exercices pratiques étaient proposés au maître à la

suite de la moitié d'entre elles. Vingt années avaient ainsi passé pour don Perrot dans le calme de la campagne varoise.

La mort soudaine du provincial de Paris, Giuseppe Ronchail, et son remplacement par Joseph Bologne, alors à Marseille, l'avaient inopinément désigné pour la fonction de provincial de Marseille. Il se transporta donc de la Navarre à Marseille. Avait-il l'étoffe désirable pour sa nouvelle charge ? Le 11 juin 1901, à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales, les vingt strophes de Paul Moullet, magnifiquement imprimées à l'oratoire Saint-Léon sur un feuillet polychrome, ne célébrèrent que le prêtre et le conseiller spirituel.¹⁶ Et le P. Gimbert, qui, en 1931, multiplia les éloges sur le provincial Virion, les économisa en 1928 à propos de don Perrot. "En 1898, écrivit-il, Don Perrot fut mis à la tête de la province française du Midi, quand s'ouvrit la persécution contre les congrégations religieuses¹⁷. Avant de se retirer avec ses confrères, ce supérieur sage et prévoyant employa tous les moyens pour mettre à l'abri tout ce qu'il put." C'est tout.¹⁸ Il est vrai que cet homme très organisé, réservé, peu bavard et d'esprit juridique ne déclenchait pas l'enthousiasme. Son écriture régulière, dont nous avons de multiples échantillons, car il semble avoir adoré s'exprimer ainsi, annonçait son peu de goût pour les fantaisies, géniales ou pas.

Il fit face de son mieux à l'offensive déclenchée par Emile Combes contre les salésiens. En 1902, parallèlement au bulletin *L'Adoption* du Patronage Saint-Pierre de Nice, don Perrot contribua certainement au lancement du *Messenger des Orphelins*. Annales de l'Orphelinat Agricole Saint-Joseph, La Navarre, La Crau (Var), imprimé à l'Oratoire Saint-Léon de Marseille.¹⁹

Nous ignorons beaucoup de détails de sa résistance, mais une pièce imprimée demeure. Au titre de président du conseil et de ministre de l'intérieur et des cultes, M. Combes avait, le 2 décembre 1902, déposé sur le bureau du Sénat un rapport hostile concluant au rejet de la demande d'autorisation présentée par les salésiens du Nord.²⁰ Le mémoire dénonçait l'habile thaumaturgie de don Bosco, estimait que, dans sa congrégation, l'élément étranger dominait par trop l'élément français, mettait en doute le désintéressement de la philanthropie salésienne, avançait que "l'étranger" bénéficiait de l'argent qu'elle récoltait, faisait de ses maisons de redoutables rivaux du clergé et des entreprises nationales, prétendait que la gratuité n'y était qu'un leurre et accusait les religieux d'exploiter la main

d'oeuvre surmenée de leurs apprentis. Le document parut dans la presse, au moins par extraits.

Les salésiens se devaient d'y répondre. Dans la province du Nord, la défense fut imprimée dans un rapport intitulé : *Les Salésiens Français de Dom Bosco. Mémoire*²¹ A Nice, le P. Louis Cartier, directeur du patronage Saint-Pierre, composa en un tournemain une pièce mémorable intitulée : *Les Salésiens de Don Bosco au Sénat. Réponse au Rapport de M. Combes par un Ami des Salésiens*²². L'"Ami des Salésiens" signait son papier : Louis des Villards, pseudonyme transparent à qui se rappelle que *Louis* Cartier était natif de Saint-Colomban-des-Villards, en Savoie. Pierre Perrot tint à apporter lui aussi sa quote-part à la polémique. Il n'avait ni la causticité ni la verve du directeur de Nice. Mais, à grand renfort de périodes oratoires, il rédigea, pour le bulletin de l'oratoire Saint-Léon de Marseille, *La Voix de l'Orphelin*, une plaidoirie (dûment signée) adressée "Aux Bienfaiteurs et Amis de l'Oratoire Saint-Léon" et aussitôt transformée en brochure sous le titre *Les Salésiens de Dom Bosco et M. Combes. La Vérité*²³. Lisons ces paragraphes qui sont d'un homme, peut-être sans grande envergure, mais probe et honnête, indigné par les erreurs et les injustices du gouvernement français de l'époque.

Pierre Perrot se faisait l'avocat des salésiens de l'oratoire Saint-Léon de Marseille, dont il était, sinon le "directeur" (selon la formule de sa signature), au moins le "recteur"²⁴. "Il ne faut pas que ceux qui s'intéressent à nos Orphelins puissent, un seul instant, penser que leurs aumônes ne sont pas toujours allées à leurs protégés, que le but et l'esprit de l'oeuvre ne sont pas le but et l'esprit qu'ils croyaient ; qu'en un mot la maison qu'ils ont aidée de leurs générosités, n'est point celle qu'ils aimaient." Aux affirmations "gratuites" de M. Combes, il se croyait en droit d'opposer des "affirmations formelles". La situation de l'oratoire Saint-Léon était absolument régulière. Son personnel, en se sécularisant, n'avait pas cherché à éluder la loi ; il avait entendu au contraire s'y conformer en prenant pour cette fin le moyen qui lui avait paru le meilleur. Les tribunaux avaient résolu leur cas dans ce sens. Don Bosco, que le rapport avait maltraité, n'avait qu'un but : sauver la jeunesse abandonnée. Homme de Dieu, il avait passé en faisant le bien et la reconnaissance des nations l'avait surnommé le Vincent de Paul du XIXème siècle. Les salésiens sécularisés du Midi, que l'on disait vendus aux cléricaux d'Italie, étaient, "sauf de très rares exceptions", "de bons Français, aimant leur Patrie et la faisant aimer". Ces prêtres, par l'instruction professionnelle qu'ils donnaient à leurs

d'oeuvre surmenée de leurs apprentis. Le document parut dans la presse, au moins par extraits.

Les salésiens se devaient d'y répondre. Dans la province du Nord, la défense fut imprimée dans un rapport intitulé : *Les Salésiens Français de Dom Bosco. Mémoire*²¹ A Nice, le P. Louis Cartier, directeur du patronage Saint-Pierre, composa en un tournemain une pièce mémorable intitulée : *Les Salésiens de Don Bosco au Sénat. Réponse au Rapport de M. Combes par un Ami des Salésiens*²². L'"Ami des Salésiens" signait son papier : Louis des Villards, pseudonyme transparent à qui se rappelle que *Louis* Cartier était natif de Saint-Colomban-des-Villards, en Savoie. Pierre Perrot tint à apporter lui aussi sa quote-part à la polémique. Il n'avait ni la causticité ni la verve du directeur de Nice. Mais, à grand renfort de périodes oratoires, il rédigea, pour le bulletin de l'oratoire Saint-Léon de Marseille, *La Voix de l'Orphelin*, une plaidoirie (dûment signée) adressée "Aux Bienfaiteurs et Amis de l'Oratoire Saint-Léon" et aussitôt transformée en brochure sous le titre *Les Salésiens de Dom Bosco et M. Combes. La Vérité*²³. Lisons ces paragraphes qui sont d'un homme, peut-être sans grande envergure, mais probe et honnête, indigné par les erreurs et les injustices du gouvernement français de l'époque.

Pierre Perrot se faisait l'avocat des salésiens de l'oratoire Saint-Léon de Marseille, dont il était, sinon le "directeur" (selon la formule de sa signature), au moins le "recteur"²⁴. "Il ne faut pas que ceux qui s'intéressent à nos Orphelins puissent, un seul instant, penser que leurs aumônes ne sont pas toujours allées à leurs protégés, que le but et l'esprit de l'oeuvre ne sont pas le but et l'esprit qu'ils croyaient ; qu'en un mot la maison qu'ils ont aidée de leurs générosités, n'est point celle qu'ils aimaient." Aux affirmations "gratuites" de M. Combes, il se croyait en droit d'opposer des "affirmations formelles". La situation de l'oratoire Saint-Léon était absolument régulière. Son personnel, en se sécularisant, n'avait pas cherché à éluder la loi ; il avait entendu au contraire s'y conformer en prenant pour cette fin le moyen qui lui avait paru le meilleur. Les tribunaux avaient résolu leur cas dans ce sens. Don Bosco, que le rapport avait maltraité, n'avait qu'un but : sauver la jeunesse abandonnée. Homme de Dieu, il avait passé en faisant le bien et la reconnaissance des nations l'avait surnommé le Vincent de Paul du XIXème siècle. Les salésiens sécularisés du Midi, que l'on disait vendus aux cléricaux d'Italie, étaient, "sauf de très rares exceptions", "de bons Français, aimant leur Patrie et la faisant aimer". Ces prêtres, par l'instruction professionnelle qu'ils donnaient à leurs

D. Virion de la visite aux confrères du Sud de la France, parce que, actuellement, D. Perrot ne peut pas aller en France. Qu'on l'informe de cette disposition."²⁸ Paul Virion veillerait donc sur les salésiens du Sud de la France

Le pouvoir commençait ainsi d'échapper à don Perrot. Il tenta de réunir autour de lui à Bordighera les siens obligés de s'exiler. Le 25 juin, 1904, le chapitre supérieur enregistrait : "D. Perrot propose que l'on destine à l'inspection française du sud une partie de la maison de Bordighera, afin d'y recueillir les confrères qui viendraient de France ; et que l'*educatorio* [maison d'éducation] soit transféré à Varazze", c'est-à-dire dans un collège salésien de la côte ligure, proche de Savone. "Le chapitre n'approuve pas", dit laconiquement le procès verbal, avant d'ajouter : "La séance est close à 8 h. 1/2."²⁹ Don Perrot pensait peut-être à son collègue du nord de la France, qui envisageait de s'installer sur la frontière belge. Mais sa proposition de vider une école pour recevoir ses confrères était étrange. On l'éluja sans commentaires.

Entre le 23 août et le 13 septembre de cette année 1904, un important chapitre général salésien se tint à Turin-Valsalice. Jusqu'en 1901, tous les directeurs d'oeuvres avaient eu voix aux chapitres généraux. Désormais, ils n'y seraient plus systématiquement invités. Pour la première fois, cette année-là, chaque province avait élu un délégué auprès de l'inspecteur membre de droit de l'assemblée. En France, Angelo Bologna tenait compagnie à son frère, l'inspecteur du Nord. Quant au Midi, il avait opté pour Paul Virion. Le choix convenait tout à fait à don Rua. Le P. Virion reçut, chez sa mère, 25, rue des Bateliers, à Strasbourg, où il prenait quelques jours de vacances, cette carte postale aux noms propres volontairement abrégés³⁰.

"Torino, 4-VIII-1904

Car[issi]mo D. Virion

Ho inteso che voi siete stato eletto ad accompagnare l'isp[ettore]. In vista di questa circostanza parmi opportuno che andiate passare qualche giorno a Dilbeck presso Bruxelles per sollecitare i lavori di quello studentato e partire in seguito coll'Isp[ettore]. per venire. Qui poi si parlerà di Montp[ellier], di Mars[iglia], ecc. e si delibererà sull'avvenire.

Tanti rispetti alla Sig^{ra} vostra Madre ed agli amici a cui come a voi implora da Dio ogni bene il v[o]s[tro] aff[ettuoso] am[ico]. S[ac]. M[ichele] R[ua]"³¹.

Don Rua préparait ainsi le P. Virion aux responsabilités qui lui seraient bientôt confiées. Don Perrot participa régulièrement au chapitre général de Valsalice³². Le 3 septembre, il assistait avec don Bologne à une réunion du chapitre supérieur. On y examinait s'il convenait de fermer les maisons de France-Sud. "L'évêque de Montpellier accepterait le retrait des prêtres salésiens de son diocèse. On prend diverses décisions temporaires pour placer le personnel dans les maisons encore existantes."³³ L'inspecteur Perrot conserverait-il une charge qu'il était bien en peine d'exercer ? Non, pensait la majeure partie du chapitre supérieur, en tête de laquelle nous devinons Paolo Albera, directeur spirituel général et prédécesseur de don Perrot à Marseille. En effet, dix jours après la clôture du chapitre général, ce chapitre supérieur se trouva face à une proposition d'"exonérer D. Perrot Pietro de sa charge d'Inspecteur de la France du Sud, parce que les six années fixées par les Règles sont achevées." Le procès verbal continuait par une remarque qu'il nous faudra désormais garder à l'esprit : "D. Rua voudrait qu'il soit confirmé. On passe aux votes secrets. Par quatre voix contre une, D. Perrot est exonéré de son office d'Inspecteur. On décide de mettre à sa place un simple *incaricato*."³⁴ Seul don Rua avait résisté à la proposition. Le préfet général Filippo Rinaldi et le directeur spirituel général Paolo Albera avaient voté pour l'"exonération" du provincial Perrot.

L'*incaricato* qui le remplacerait était, on s'en doute, Paul Virion. Les pleins pouvoirs qu'il recevait en France-Sud l'assimilaient déjà à un véritable inspecteur. Avec les salésiens, les filles de Marie Auxiliatrice et les coopérateurs étaient directement concernés. Le lendemain du vote exonérant don Perrot, don Rua remettait au P. Virion une carte de visite et une note munie du cachet de la société de S. François de Sales. La carte de visite au nom de don Rua était ainsi libellée :

"Oratorio Salesiano. Torino. 27-IX-1904.

Il Sac. Michele Rua saluta le buone Figlie di Maria Ausiliatrice e loro annunzia che, avendo il Sig. D. Perrot finito il suo sessennio d'Ispettore, il Sig. D. Virion è incaricato di sostituirlo negli affari di nostra Pia Società e nella cura del personale d'entrambi i sessi dimorante nell'antica Ispettorìa meridionale della Francia.. A lui pertanto si potrà ricorrere nelle difficoltà che potranno occorrere prestandogli obediencia e fiducia qual è dovuta al Superiore."³⁵

Quant à la note manuscrite, elle disait (en français) :

"Le soussigné Supérieur de la Pieuse Société de St François de Sales fondée par D. Bosco de vénérée mémoire déclare que Mr l'Abbé Paul Virion est chargé des affaires de la dite Société en France. Comme tel il le recommande à la bienveillance des dévoués Coopérateurs des oeuvres Salésiennes. - Il remercie d'avance pour tout ce qu'on fera en faveur de M^r Virion et promet à tous les bienfaiteurs et bienfaitrices ses prières et celles de ses orphelins. - Turin, 27 Sept. 1904. - A. Michel Rua."³⁶

La nouvelle n'enchantait pas l'"exonéré", à qui rien de satisfaisant n'était proposé en échange. Il se morfondait à Bordighera et entreprit de le crier à Turin. A partir du mois qui suivit la désignation de l'*incaricato*, don Rua fut bombardé de ses protestations. On conserve de lui douze lettres au recteur majeur pour la seule période du 20 octobre au 30 décembre. Respectivement datées du 20 octobre, du 30 octobre, du 4 novembre, du 8 novembre, du 12 novembre, du 22 novembre, du 25 novembre, du 26 novembre, du 1^{er} décembre, du 26 décembre (télégramme) et du 30 décembre (deux lettres le même jour), elles répétaient qu'il n'accepterait qu'une charge de dignité équivalente à celle dont il venait d'être privé. La direction d'une importante maison italienne ne lui suffisait pas, il ne se sentait pas la force de prendre la tête d'une expédition missionnaire en Extrême Orient, etc. Après la première de ces lettres, don Rua, qui partageait la peine de don Perrot, fut prié de ne plus lui répondre : le secrétaire du chapitre s'en chargerait. Et, le 6 décembre, le chapitre supérieur résuma les échanges entre Turin et Bordighera :

"... D. Perrot ha più volte scritto che desidera che si dia una carica equivalente al grado che aveva prima come p. es. visitatore delle Suore della Spagna, cosa che non gli si può concedere. D. Rua propose la Direzione della Casa di S. Pier d'Arena che non fu trovata corrispondente ai suoi desiderii : l'assistenza a Napoli agli emigranti italiani troppa gravosa per la sua salute : la direzione della Missione di China, rispose che non è più giovane e termina minacciando di ricorrere a Roma. D. Rinaldi dice che [gli] si proponga di andare segretario di Mons. Cagliero. D. Rua conchiude che glielo proporrà e poi faccia ciò che crede. Ciò però fa vedere che non merita realm[ente]. la carica che aveva."³⁷

De l'autre côté de la frontière, le P. Virion tentait d'éclaircir quelques problèmes financiers créés par son prédécesseur. A la fin décembre de cette année 1904, il expliquait à don Albera que l'abbé Thomas, directeur de la Navarre, réclamait immédiatement trois mille francs et calculait que sept ou huit mille francs lui seraient nécessaires pour maintenir l'Institut ouvert toute l'année. Il semble, ajoutait-il, que D. Perrot ait promis de la part de don Rua qu'on lui viendrait en

aide au cas où les dons (*limosine*) et les produits de la campagne ne suffiraient pas aux besoins de l'Institut. A supposer qu'il faille déboursier cette somme, remarquait don Albera à la lecture de sa lettre devant le chapitre supérieur, convenait-il de s'engager de la sorte pour la quinzaine de jeunes qui y étaient désormais éduqués ? Le chapitre se réserva de prendre d'autres informations sur les subsides destinés à l'abbé Thomas. Don Rua penchait à l'aider pour prévenir la disparition d'une oeuvre qui avait coûté tant de sacrifices à don Bosco et à la congrégation. Au chapitre, la question de la Navarre en engendra une autre sur les maisons patronnées par la Société Beaujour (de Marseille). Le préfet général don Rinaldi ne parvenait pas à savoir où allait finir l'argent recueilli par cette Société, qui percevait les loyers de Marseille, Saint-Cyr et la Navarre et ne versait pas de dividendes, pas même pour les actions en la possession des salésiens. Il fallait certes payer des procès de salésiens inculpés pour délit de congrégation ; mais le chapitre remarquait que divers avocats et procureurs étaient intervenus gratuitement. Don Albera était prié de s'informer sur ces divers points auprès de don Virion³⁸.

Cependant, don Perrot s'entêtait. En janvier 1905 quatre lettres partaient encore de Bordighera vers le chapitre supérieur : deux à don Rua et deux au conseiller Celestino Durando. Ces réclamations agaçaient les nerfs des capitulaires. Le procès verbal de la réunion du 1^{er} février 1905 annonça : "On charge D. Durando d'écrire à D. Perrot que le Chapitre n'a plus rien à ajouter à ce qu'il a précédemment écrit, qu'il fasse ce qu'il croira préférable."³⁹ L'ex-provincial ne se tut pas pour autant. Les 3, 5 et 24 février, puis le 5 mars, il poursuivait encore sa campagne par des lettres à don Durando. Le traitement tout à fait différent accordé à l'inspecteur de France-Nord, don Bologne, qui, malgré l'avis de la majorité de ses confrères, avait refusé la sécularisation, demandé l'autorisation pour sa province et ainsi perdu toutes ses maisons, l'indignait. Elu lui aussi en 1898, l'échéance de 1904 ne lui avait pas été fatale, ses échecs ne lui avaient fait perdre ni titre ni pouvoir.

La défense de don Perrot

Le provincial "exonéré" réclamait désormais sur son cas un jugement élaboré par deux théologiens, qui, dans son idée, seraient en fait ses avocats. Ce serait le conseiller Giuseppe Bertello et le théologien moraliste Luigi Piscetta. Il obtint leur mémoire.

Si, comme il croyait pouvoir le soutenir, don Perrot n'avait été officiellement élu au poste d'inspecteur que le 19 mars 1902, date de la

confirmation canonique de son mandat, il avait été victime d'une mesure injuste et pouvait réclamer sa réintégration ou un poste équivalent. Le jugement des théologiens lui fut, à son avis, favorable sur des points fondamentaux, qu'il recensera ainsi : "Non validità della prima nomina, quindi valevole solo quella del 1903. Causa grave necessaria per la rimozione dell'ufficio. Obbligo pel Rettor maggiore di provvedere all'onore del socio. Consiglio, *ad suavius regimen*, di far conoscere i motivi della deposizione avvenuta."⁴⁰ Mais, dans le cas et les circonstances, don Perrot avait-il été réellement victime d'un traitement injuste ? Pouvait-on soutenir l'inexistence de son mandat à partir de 1898 ? Le recteur majeur trancherait.

Toujours d'une extrême prudence, don Rua se garda de décider seul. Vers le 5 mars, un procès verbal de son chapitre définit avec soin la position de cette assemblée. Le prosecretaire Calogero Gusmano rédacteur des actes, qui avait reçu mission de la présenter à l'intéressé, était parfaitement informé. Voici ses formules, d'après le procès verbal daté du 27 février 1905, quand commençait la première séance d'une série qui dura environ une semaine :

"... In seguito alle lettere di D. Perrot del 24 Febbraio e del 3 Marzo, il Capitolo incarica il prosegretario di rispondere : a) ch'egli spontaneamente colla sua lettera del 5 febbraio propose una consulta teologica, ne formulo' i quesiti ed esprime il nome dei due teologi che desiderava si consultassero conchiudendo che "benchè questo modo di procedere non mi offra che una guarentigia relativa, tuttavia me ne contento". I Superiori hanno eseguito a puntino i suoi desiderii ; b) che nella lettera di replica alla risposta data dai due teologi consultati aggiunge : "ora l'ultima parola è al Revmo Sig. D. Rua" ; c) che D. Rua non l'ha voluto dare da solo, ma col suo Capitolo, il quale lo invita a non pensare più all'Ispettorato o ad altro posto di uguale dignità e di mettersi incondizionatamente all'ubbidienza dei suoi legittimi Superiori."⁴¹

Don Perrot, qui n'y trouvait pas son compte, réagit par une lettre au prosecretaire Calogero Gusmano (7 mars 1905) et une autre à don Rua lui-même (8 mars 1905). Il n'avait jamais désobéi, puisqu'on ne lui avait jamais rien ordonné. Cette riposte l'enferma. Le chapitre en prit acte fin mars et décida de lui donner un poste. Seule, l'absence du conseiller scolaire don Cerruti l'empêchait de déterminer sa nature sur-le-champ⁴². Dix jours passaient et, le 10 avril, don Cerruti, de retour de voyage, était chargé de proposer (ou plutôt : d'imposer) à don Perrot la direction de la maison d'Oulx, près de la frontière française⁴³. L'obédience partit le lendemain 11 avril.

Le provincial "exonéré", qui rêvait d'un retour dans la hiérarchie de sa congrégation, la considéra comme un camouflet. L'oratoire du Sacré Coeur de Jésus, établi depuis 1895 à Oulx, n'était qu'une "casa succursale" de trois ou quatre confrères perdue dans la montagne alpestre. Don Perrot ne bougea donc pas et, les 8 et 9 avril, commença par expédier coup sur coup deux lettres de protestation à don Rua. Si bien que, le 18 avril, excédé par sa résistance, le chapitre lui ordonna, via le prosecretaire Gusmano, de se soumettre dans les quinze jours, donc pour le début du mois de mai⁴⁴. Le pauvre se résigna la mort dans l'âme. Le 4 mai il écrivait à don Rua depuis Oulx pour lui signifier sa soumission.

Le recours de don Perrot à la congrégation des Evêques et Réguliers

Mais, à la même époque, il mettait à exécution sa menace de recourir au Saint-Siège par l'envoi à la congrégation des Evêques et Réguliers d'une lettre dans laquelle il demandait à être réintégré dans une fonction analogue à celle dont il avait été injustement privé. La congrégation romaine en prit connaissance. Pour le malheur de l'intéressé, elle avait des idées simples sur l'obéissance due par les religieux à leurs supérieurs en vertu de leurs vœux. La casuistique de don Perrot lui déplut. Face à l'une des plaintes de sujets contre les mauvais traitements de leurs supérieurs, elle assortit le recours du seul mot suffisamment explicite : *remittatur* (à renvoyer).

Cependant, don Rua, qui, on le sait, aurait, dans sa bonté, préféré prolonger le mandat de l'inspecteur de France-Sud et ne l'avait "exonéré" que sur le vote contraire de son conseil, prenait sensiblement son parti. La congrégation romaine venait à peine de renvoyer à l'expéditeur sa plainte depuis Oulx que, de Turin cette fois, un autre recours lui parvenait, assorti d'une lettre du recteur majeur et de la consultation Bertello-Piscetta. Cette instance de l'autorité à laquelle on avait donné raison et qui prétendait faire revenir sur un jugement porté somme toute en sa faveur, irrita la congrégation romaine. Le dossier passa dans les mains du consultant Gennaro Bucceroni, qui, à l'origine probable du renvoi de la première plainte, résuma sa solution au représentant des supérieurs salésiens à Rome. Don Tommaso Laureri (1859-1918) faisait alors fonction, auprès du Vatican, de substitut du procureur général en titre Giovanni Marengo (1853-1921). Le consultant le convoqua et lui exprima son opinion avec brutalité (si l'on en juge par le rapport que nous connaissons). Don Perrot était un "très mauvais religieux" (*pessimo religioso*) et la congrégation romaine répondrait à Turin dans ce sens. Le

consulteur faisait ensuite la leçon à la direction salésienne. Sa faiblesse excessive et la constitution d'un tribunal pour juger sa cause l'avaient mal impressionné. Don Laureri était invité à mander à son supérieur : 1) de ne plus écrire à don Perrot, parce que, de la sorte, il se compromettait ; 2) de ne plus donner, de toute sa vie, une charge quelconque de direction à ce confrère , 3) de ne jamais répéter l'erreur commise de faire juger les plaintes de ses confrères par des consultants salésiens, mais de décider par lui-même et de laisser ensuite ceux qui le désireraient recourir, si cela leur convenait, à la congrégation des Evêques et Réguliers. Don Laureri s'exécuta. Sa lettre parvint à Turin le 10 octobre. Et le prosecretaire du chapitre, qui, manifestement, appréciait de moins en moins la conduite de l'ex-inspecteur, détailla avec complaisance ces phases de l'affaire dans le procès verbal du jour suivant ⁴⁵.

Don Perrot est privé de toute charge de direction

En ce début d'octobre 1905, don Perrot aurait dû avoir quitté sa résidence d'Oulx. Selon le procès verbal des séances du chapitre supérieur du mois de septembre, il avait écrit depuis cette localité avoir bien reçu la lettre d'obédience de don Cerruti qui le destinait à Bordighera "en qualité de confesseur des confrères et d'aide dans le travail paroissial", mais qu'il ne croyait pas pouvoir s'y soumettre et tenait à être réintégré dans son titre d'inspecteur⁴⁶. Cette nomination à Bordighera constituait en effet une destitution en forme, qui, du reste, correspondait curieusement à l'avis (postérieur) du consultant romain. Toute responsabilité de direction était ôtée au pauvre Perrot, devenu simple vicaire de paroisse.

Les supérieurs salésiens de Turin se raidissaient. Le 2 octobre, le secrétaire du chapitre fut invité à lui ordonner de se rendre dans les huit jours à Bordighera "en qualité de confesseur et d'aide de la paroisse". Une nouvelle fois, il résista et, par retour de courrier, renvoya à don Rua l'obédience signée par le conseiller scolaire don Cerruti et la lettre du prosecretaire, alléguant que seul le recteur majeur pouvait commander dans toute la congrégation. Du coup, le chapitre décida de ne lui répondre qu'après son arrivée à destination. Au bout de trois autres semaines, le nouveau confesseur de Bordighera ne s'y était pas encore résigné. Il avait grand tort, car son entêtement faisait désormais de lui un rebelle passible de peines canoniques. L'avis du P. Bucceroni pesait contre lui. Lors des séances des 23-25 octobre, le prosecretaire du chapitre supérieur fut chargé 1) d'informer de toute l'affaire la congrégation des Evêques et Réguliers et 2) d'écrire à don Perrot qu'il devrait absolument avoir rejoint son poste avant la Toussaint. Faute de quoi, à

partir du 9 novembre, l'ex-inspecteur de France-Sud ne pourrait plus célébrer la messe. Don Perrot tenait à son honneur, qu'il estimait bafoué, mais c'était un bon prêtre. Il répondit au chapitre qu'il se soumettrait, mais qu'il expédierait un troisième recours à Rome⁴⁷. De fait, le 31 octobre Bordighera le voyait de retour. Et c'était de là que, le 2 novembre, il expliquait sa situation à don Rua.

Les méditations de l'inspecteur "exonéré"

Cependant, peu à peu, son apologie prenait la forme d'un long mémoire que nous possédons et qui rassemblait ses méditations.⁴⁸ Sa pièce principale était une ample lettre à don Cerruti, datée, d'après ses premières lignes, du 3 décembre 1905. Don Perrot se méfiait du conseiller scolaire général qui avait signé ses obédiences contestées. Le 2 décembre, apparemment lors d'une visite canonique, le conseiller avait prononcé une conférence devant les cinq ou six membres de la petite communauté de Bordighera. Don Perrot jugeait que l'une de ses phrases l'avait personnellement visé. Et, le lendemain, la victime introduisit solennellement sa lettre justificative :

"Dans votre conférence d'hier soir, au second point, Votre Seigneurie a affirmé, en détachant bien les mots : "Ce ne sont pas les faiblesses qui font peur - on sait que tous peuvent en avoir - mais l'entêtement (*pertinacia*) et l'obstination (*ostinazione*) dans les faiblesses." A tort peut-être - mais l'allusion était tellement claire - j'ai cru que les mots d'entêtement et d'obstination m'étaient spécialement adressés. Persuadé de ne pas les mériter, parce que jusqu'ici, grâce à Dieu, ce ne sont, dans ma conduite, ni l'entêtement ni l'obstination, qui m'ont mené, mais seulement le ferme vouloir d'accomplir un devoir sacré, celui de préserver mon honneur par des moyens licites et réguliers, malgré la peine très vive que j'ai toujours éprouvée de devoir pour cela agir de manière un peu désagréable avec mes supérieurs et renoncer pour une fois à la recommandation de l'Esprit Saint de "ne pas disputer avec les puissants", et ne parvenant pas à l'accorder avec cette autre et plus importante recommandation de la même divine personne : "Curam habe de bono nomine" [Prends soin de ta réputation !], permettez-moi de rappeler le mieux que je le pourrai les faits principaux distingués de leurs éléments connexes et secondaires."⁴⁹

Sa destitution de la fin septembre 1904 n'avait pas été régulière. Il n'était pas exact d'affirmer que ses six années de provincialat étaient terminées, puisque sa confirmation canonique datait - il avait conservé la pièce authentique - du 19 mars 1902. Les théologiens consultés croyaient légitime de s'appuyer sur ce document pour défendre sa cause. Au reste, les constitutions comme telles ne parlaient pas de sexennat pour les inspecteurs. Il ne s'agissait que d'une règle commune. Une

décision arbitraire l'avait donc frappé. Le chapitre supérieur, s'étant involontairement trompé, aurait dû revenir sur sa décision ou lui offrir en compensation un poste équivalent ou jugé communément tel. Pour un supérieur, il y a plus de grandeur d'âme à reconnaître et réparer une erreur qu'à y persister ; il gagne ainsi dans l'estime et la vénération de ses subalternes. Il voulait recourir à Rome, on lui proposa un arbitrage, qu'il trouva humiliant pour le supérieur responsable (don Rua). Les "théologiens" consultés lui avaient été somme toute favorables, si, comme il l'affirmait, son mandat partait de 1902. Cet arbitrage éludé, on lui avait refusé de se rendre à Rome pour soumettre son cas à la congrégation des Evêques et Réguliers. Puis il avait été relégué à Oulx et enfin réduit à un poste subalterne dans cette oeuvre de Bordighera, où, quelques mois auparavant, il s'était réfugié, inspecteur persécuté par le gouvernement français ! Que faire ? Se taire et courber l'échine ? C'eût été chrétiennement plus parfait, mais à l'héroïsme nul n'est tenu. "Si l'on recommande et admire l'héroïsme, on ne le commande pas." Au reste, l'honneur était son bien le plus précieux, l'humiliation contraire à sa dignité. Il avait donc préféré protester et interposer un recours contre la mesure qui le frappait.

En même temps, il exposait ses difficultés au recteur majeur le plus respectueusement qu'il le pouvait. Il avait agi en conformité avec les constitutions salésiennes et les maximes des docteurs éminents de l'Eglise. (En fait saint Alphonse de Liguori.) La réaction lui était parvenue au nom des supérieurs par les soins d'un "jeune prosecretaire", sans la moindre allusion à ses "difficultés" et à ses "impossibilités". Il ne pardonnait évidemment pas ses formules abruptes à Calogero Gusmano, qui, entre parenthèses, à trente-trois ans, n'était plus un enfant. "Ce n'est pas le lieu, remarquait-il, de vous dire la très mauvaise impression qu'a faite la nomination de ce prosecretaire sur la majeure partie des confrères, parce que vous l'aurez déjà connue d'autres bouches que la mienne, si toutefois elles ont osé parler."

Cette crainte de perdre son "honneur" à la suite d'un changement de statut social peut nous poser question. L'honneur est, selon le *Robert*, le bien moral qui correspond au sentiment de mériter la considération et de garder le droit à sa propre estime. Don Perrot vivait mentalement dans un univers d'états hiérarchisés que l'égalitarisme démocratique a aujourd'hui effrité, encore qu'il règne toujours très vivace dans les professions, l'armée et la fonction publique. Rétrograder, descendre d'un degré dans la société, affaiblit la considération d'autrui pour soi et donc l'"honneur" qui en résulte. La privation de ce bien, à proprement parler la

"dégradation", est, pour la personne qui en est l'objet, sinon une tache morale, au moins un abaissement social. On conçoit alors que la victime en cherche l'origine et la considère comme une peine. Don Perrot n'imaginait pas que les charges puissent être des services entre égaux, la société qui l'entourait non plus d'ailleurs. D'où cette rage, non seulement de réhabilitation, mais de retour à une position sociale équivalente, que des temps différents pourraient trouver bizarre chez un religieux.

Don Perrot à la recherche de sa faute

L'accumulation des déboires amenait l'inspecteur "exonéré" à chercher, sans la trouver, la faute commise en cours de mandat, qui aurait pu justifier une sanction et sa mise à l'écart.. Son administration avait été des mieux ordonnée. Aucune faille ne pouvait expliquer la mesure qui le détruisait. Qui, en France, aurait pu lui en vouloir ? Ni un confrère, ni un bienfaiteur, estimait-il dans sa lettre à don Cerruti datée de Bordighera le 17 avril 1906 et reproduite sur la dernière page du document imprimé. Dans ses ruminations malsaines, il hasardait des phrases, qui risquaient de n'être qu'odieuses calomnies :

"Dove trovare la spiegazione dell'enimma, i Superiori rifiutandosi, malgrado l'opinione de' 2 Dottori e quella di importanti autori di Diritto Canonico tra i quali il ch.mo Vermeersch ed il card. De Lugo ? In Francia, quando una cosa non si può spiegare ragionevolmente, si dice : *cherchez la femme* e nove volte su dieci si colpisce nel segno. Non sarebbe, *in casu*, l'amica di Don Albera che aveva già realizzato l'allontanamento di Bologna e di D. Grosso che ha ottenuto anche il mio ? *Probabilissimo* !!! Sarà un'orribile calunnia come per D. Borio ? Potrebbe anche darsi !"

"Quelle qu'en ait été la cause, ce ne pouvait qu'être au détriment de l'esprit de douceur et de charité, tel que l'ont invoqué deux de nos meilleurs théologiens" Et il terminait cette lettre du 17 avril 1906 par trois déclarations, pour lui essentielles.

D'abord, ce n'était pas le désir d'être inspecteur qui le faisait insister auprès de ses supérieurs, mais la volonté de garantir son honneur gravement compromis par la manière dont on lui avait ôté sa charge et par le traitement différent réservé à l'inspecteur de Paris don Bologne, qui pourtant avait, par son initiative malheureuse de 1901, saccagé sa province. "Il a laissé F. 367.000 de dettes, j'en ai payé environ 215.000 ; il a accumulé [les honoraires de] 14.000 messes à célébrer,

ce que la Bulle "Nuper" punit par la déposition de la charge et l'incapacité perpétuelle à l'exercer, je les ai fait toutes célébrer ; il a emporté de Tournai, sans droit aucun, environ F. 130.000 et 120 actions de la Société Beaujour de Marseille, j'ai tout abandonné à la Navarre [dont il avait été le directeur pendant 20 ans], le voyage excepté (...) Et maintenant, lui n'est pas seulement à son poste, mais on a démembré des provinces pour lui en donner une. En conséquence les confrères en de telles conditions ne peuvent faire à moins que de me supposer plus coupable que lui, ce que je ne puis et ne dois accepter sans preuves positives contrôlées par moi-même."

Ensuite, "ce que le Pape dit pour la France, je puis le dire pour la Congrégation. Que nul n' imagine que mon amour pour elle se soit refroidi, parce que j'ai été amèrement traité. Je reste très respectueux de l'autorité, comme je l'ai toujours été, tant qu'elle s'exerce selon les Règles et nos usages."

Enfin, en post-scriptum manuscrit, une déclaration supplémentaire tentait de gommer quelques-une de ses allégations, qui étaient pour le moins des médisances : "P.S. - Rinnovo la dichiarazione fatta in altro mia che scrivendo quanto sopra non ebbi intenzione di offendere alcuno e che non nutro rancore verso i più volte nominati, specie D. Albera e D. Bologna. Parlo di essi perchè i fatti si riferiscono a loro e non per altro motivo. Se v'è qualche parola che paia offensiva si attribuisca a imperiose necessità e non a cattiva volontà"⁵⁰ Soit ! Mais le refrain est habituel dans la bouche et sous la plume des médisants et des calomniateurs.

Toutefois, il se soumettait. Le 2 octobre 1906, le prosecretaire du chapitre supérieur enregistrait : "Don Rua lit une lettre de D. Perrot Pietro, en date du 29 septembre 1906, dans laquelle il disait se soumettre à ses supérieurs en faisant le sacrifice de son honneur." "C'est-à-dire de son amour-propre", ajoutait, ironique, le prosecretaire Gusmano, qui continuait : "Que D Rocca lui réponde que D. Rua est content de sa lettre, qu'il continue à rester à Bordighera dans ses occupations actuelles".⁵¹

Soumis, don Perrot n'était pas pour autant résigné. Le 30 octobre 1907, le prosecretaire remarquait dans son registre qu'il réclamait à nouveau le rétablissement de son honneur par une nomination de supérieur ou l'attribution d'un poste convenable. Sinon, qu'on lui permette de se retirer à San Remo pour pouvoir

se défendre, d'aller à Rome et en revenir librement, de faire tout ce qu'il croirait opportun pour la sauvegarde de "son honneur". Non sans quelque hargne, le prosecretaire Gusmano répétait les injonctions antérieures. Les Supérieurs ne pouvaient autoriser don Perrot à se retirer à San Remo ou ailleurs hors de la congrégation ; ils ne lui permettraient de se rendre à Rome que s'il y était convoqué. Et il reproduisait avec une apparente délectation les avertissements de l'"éminent canoniste de la congrégation des Evêques et Réguliers" (le consultant Bucceroni) en 1905 . "Que le supérieur ne lui écrive plus lui-même, interdiction de le jamais nommer supérieur d'une maison."⁵²

Trois ans après son mémoire de 1906, l'exilé tentait encore de se rendre à Rome pour y plaider lui-même sa cause devant la congrégation concernée. Et don Rua lui faisait répondre par l'inévitable don Gusmano : "Si l'on vous appelle depuis Rome, les supérieurs seront heureux de vous accorder cette permission." Il se désolait. Ses supérieurs savaient mieux que lui que, si la procédure auprès des dicastères romains ne se conformait pas à leurs normes, la moindre difficulté bloquait le dossier une fois constitué. Et il donnait un exemple de solution rapide et récente pris dans le clergé du diocèse de Gênes. Créer des ennuis à don Rua le peinait beaucoup, parce qu'il en avait toujours été aimé et que c'était son supérieur, mais son honneur l'y contraignait. Il continuait : "Si Votre Révérence s'était conformée à la décision des théologiens consultants, comme s'y était engagé son représentant nommé par le Chapitre, les choses se seraient depuis longtemps arrangées et bien des offenses au Seigneur eussent été évitées⁵³." Pauvre don Rua, obligé de supporter tant de secousses !

Quand il composait cette lettre, don Perrot résidait toujours à Bordighera, où, un an plus tard, on lui demandait d'assumer dans cette localité l'aumônerie d'une pension de Soeurs de Sainte Anne⁵⁴.

La fin de don Perrot

Il allait perdre, un mois après, ses dernières chances de réhabilitation. Don Rua mourait le 6 avril 1910 et, le 16 août suivant, un chapitre général élisait pour lui succéder don Albera, premier provincial salésien de France, et, à ce titre, chargé des affaires françaises au sein du chapitre supérieur. Don Albera lui était certainement contraire. Avec sa promotion, tout espoir de retrouver l'"honneur perdu" s'évanouissait pour don Perrot. De vraies responsabilités de direction ne lui seraient jamais rendues. Don Albera tentera bien de lui donner la charge de

Bordighera, où le catalogue salésien le signale comme directeur en 1911-1912. De l'aveu du supérieur général dans sa correspondance avec le provincial français Paul Virion, il se rendra insupportable à ses confrères. Ce mandat minuscule ne sera pas renouvelé.

Mais il reverrait la terre d'où la politique républicaine l'avait banni en 1903. En 1914, il reparut dans la maison de la Navarre, qui vivotait sous la houlette du salésien don Prandi. Et quand, après la première guerre mondiale, cette maison retrouva sa vitalité d'antan, don Perrot, qui avait présidé à sa naissance salésienne en 1878, ne la quittera plus. "Don Bosco m'a dit que je mourrai à la Navarre," répétait-il. "Conseiller toujours précieux, gardien vigilant des traditions, il est directeur spirituel de la maison. Il a la bonne part : les âmes" (Hippolyte Faure)⁵⁵. C'était le confesseur de bon conseil, le directeur spirituel estimé dont le P. Gimbert fera l'éloge dans sa lettre nécrologique. Nul ne parlait de ses démêlés avec Turin pour lui faire "recouvrer son honneur". Les témoins de ces temps lointains ont conservé le souvenir d'un vieillard paternel avec les jeunes. Apparemment, il avait enfin trouvé la paix. Pietro Perrot mourut à la Navarre dans sa soixante-quinzième année, le 24 février 1928.

Le provincial Joseph Bologne et le Bulletin salésien français

Jusqu'en 1906, don Perrot compara avec amertume sa situation à celle de son collègue, qui, élu provincial en même temps que lui, demeurait à la tête de la province de France-Nord. Après cette année, il n'y fit plus allusion. L'histoire de la crise subie par don Bologne entre 1904 et 1906 nous apprendra la raison de ce silence.

Dans sa lettre annuelle de vœux aux coopérateurs publiée par le numéro du *Bulletin salésien* (édité alors à Turin) daté de janvier-février 1904, don Rua disait sa douleur devant la disparition des maisons françaises à la suite du vote de juillet précédent. "Les fils de Don Bosco, ajoutait-il, contraints de quitter la France ne se résignèrent pas à abandonner les enfants qui étaient confiés à leurs soins." De ce fait, "quelques-unes des maisons de France se sont trouvées transplantées avec tout leur personnel dans les pays circonvoisins" Trois d'entre elles étaient citées : Sainte-Marie à Guernesey, Nyon en Suisse et Avigliana en Italie. Don Rua espérait que la persécution ne parviendrait pas à rompre les liens qui unissaient les coopérateurs français à la Société salésienne et que ces coopérateurs continueraient comme auparavant à "nous venir en aide pour assurer l'éducation de

ces chers enfants leurs concitoyens". Un peu plus loin le même numéro spécifiait l'orientation des dons dans une note en grands caractères :

"AVIS. - Nous nous faisons un devoir d'avertir les Coopérateurs Salésiens que personne n'est autorisé à quêter au nom de la Pieuse Société salésienne et nous ne pouvons reconnaître comme nôtres des Oeuvres d'anciens élèves ou d'autre genre que l'on nous dit être actuellement fondées, particulièrement en France et qui se couvrent du nom vénéré de Don Bosco. - Nous prévenons aussi les personnes charitables qui voudraient nous remettre des offrandes pour la Maison Mère ou pour les Oratoires français actuellement en pays étranger qu'elles peuvent pour plus de facilité les adresser à la Revue L'Echo de Fourvière, Place Bellecour 26, Lyon, qui se charge de nous les transmettre. Nous sommes heureux d'offrir ici à l'aimable et intéressant Echo de Fourvière avec nos vœux de bonne année, nos religieux sentiments de reconnaissance pour le précieux concours et le zèle dévoué qu'il apporte à l'oeuvre salésienne."⁵⁶

A Lyon, l'*Echo de Fourvière* relevait du territoire de la France-Sud. A Paris, pour soutenir moralement et financièrement son action de supérieur dépossédé, l'inspecteur Joseph Bologne comptait certainement sur une "Oeuvre d'anciens élèves de Don Bosco" et sur un bulletin intitulé le *Mémorial*. Le *Bulletin salésien* français de janvier-février 1904, qui, destiné à son public, ignorait son système et demandait aux coopérateurs de réserver à la maison mère de Turin-Valdocco leurs offrandes pour les orphelins français recueillis "dans les pays circonvoisins", l'irrita.

Le jour où ce numéro lui tomba sous les yeux, se sentant personnellement visé, il réagit avec violence dans une lettre au prosecretaire Gusmano (16 février 1904). Il protestait, il tempêtait contre l'affront (*sfregio*) que des "traîtres" lui infligeaient. Malgré ses observations deux maisons de sa province étaient citées. "Nul n'a le droit d'intervenir directement dans les affaires qui dépendent de moi." "Tout ce que le Bulletin insinue pour nous exclure est faux." "Aucun de nos orphelins placés par nous en Angleterre, en Belgique, en Suisse, etc., n'a reçu jusqu'ici la moindre participation aux offrandes reçues par le Bulletin. Les jeunes n'ont jamais été à la charge de D[on] R[ua] etc." Son *Mémorial* publierait une déclaration dans ce sens. On le croira certainement davantage que l'insipide (*insulso*) Bulletin salésien, "qui travaille à l'extinction totale des oeuvres salésiennes en France". Il enrageait : "Je ne reconnais à personne le droit de me placer dans une posture qui compromet mon honneur et mon honnêteté religieuse comme on l'a fait par la circulaire de don Rua et par les Bulletins. Pourquoi scandaliser de la

sorte nos bienfaiteurs ?" Et il prétendait porter l'affaire devant une sorte de tribunal interne de la congrégation.⁵⁷

Le *Bulletin salésien* nuisait à ses entreprises. En mai 1904, il proposa à Turin de suspendre son expédition en France. Le chapitre supérieur lui répondit que l'expédition serait maintenue au moins jusqu'en septembre ou jusqu'à la fin de l'année.⁵⁸ Comme don Perrot, l'inspecteur Bologne bataillait contre ceux qui éborgnaient son autorité et portaient atteinte à son "honneur". Sa crise des années 1904-1906 commençait ainsi.

L'administration contestée de don Bologne

Il administrait sa province de son mieux. Les secours financiers du centre turinois lui étaient nécessaires. La Société civile créée à Paris pour la tutelle des biens salésiens, mandait-il à Turin au mois de juillet 1904, serait prête à les défendre contre le fisc si l'on en payait les frais. Il fallait commencer immédiatement par verser un acompte de cinq mille francs. Certainement en garde contre ses enthousiasmes, avant de déboursier quoi que ce soit, le chapitre supérieur demanda au P. Louis Cartier (Nice), versé dans les problèmes juridiques et financiers, d'aller étudier personnellement le problème à Paris.⁵⁹

Puis une nouvelle année scolaire s'ouvrit. Les 10 et 11 octobre, don Bologne était à Turin pour des décisions qui lui paraissaient s'imposer. Il parvenait à convaincre le chapitre supérieur de transférer (provisoirement !) le siège de sa province dans la maison de Tournai sur la frontière belge à quelque vingt-cinq kilomètres de Lille. C'était, disait-il, pour mettre les papiers salésiens en sûreté en cas de perquisitions de la police française.⁶⁰ En réalité, il se ménageait de la sorte un pôle d'action à l'oratoire Saint-Charles de Tournai, où une partie de la maison de Lille avait trouvé refuge. "Au détriment de la province belge !", proclamera don Perrot. Le lendemain, 11 octobre, les membres du chapitre examinèrent avec Bologne les conditions de vie et les dangers encourus par les confrères de France-Nord dispersés et isolés dans les paroisses et les patronages. Plusieurs d'entre eux seraient soit repris en Italie, soit envoyés dans les missions. Et le chapitre prenait quelques mesures - dont nous ignorons la nature - pour aider les isolés à persévérer dans leur profession de religieux.⁶¹ La discipline salésienne dans cette région le préoccupait.

La question du *Bulletin salésien* taraudait don Bologne. Qu'on lui laisse au moins la possibilité de s'y exprimer et d'y introduire les nouvelles qui lui conviendraient, réclamait-il ! Il dit certainement sa pensée sur ce point au cours du chapitre général d'août-septembre et de ses entretiens d'octobre avec le chapitre supérieur. Les principaux responsables lui annoncèrent quelques concessions, que notre provincial eut le tort de prendre argent comptant. Comme ils tenaient par dessus tout à garder entre leurs mains l'Union des Coopérateurs salésiens, leur politique ne pouvait le satisfaire. Il le vérifia deux mois après.

Le 7 décembre 1904, une lettre dactylographiée (rare à cette époque) signée par le prêtre Giovanni Minguzzi, chef de bureau du *Bollettino*, lui était expédiée de Turin⁶². "A partir d'intelligences prises auprès de don Rua et de don Rinaldi", le principal responsable de la publication définissait la politique arrêtée pour le *Bulletin salésien* de langue française. Sa rédaction continuerait de dépendre du salésien chargé à Turin de recueillir les articles et les relations des numéros mensuels selon "l'esprit de la Pieuse Union des Coopérateurs, ainsi que du *Bollettino*, qui doit suivre sa ligne propre et indépendante". Don Bologne avait réclamé un nombre déterminé de pages dans chaque numéro. On les lui refusait : cela ne conviendrait à personne, ni à lui, ni au responsable turinois. N'importe quel journaliste le comprendrait sans difficultés. Notre provincial de France-Nord aurait voulu imposer des articles en forme. De façon générale, lui répondait-on, ses articles paraîtraient sous la rubrique : *Echos d'exil*. Quant à l'expédition, elle continuerait, pour des raisons économiques, de dépendre de l'*Echo de Fourvière*, à Lyon, intermédiaire que don Bologne n'aimait pas spécialement. Le responsable du *Bollettino* lui abandonnerait sans difficulté dans chaque livraison une ou deux pages de couverture pour sa publicité (la revue en eut jusqu'à six), les annonces commerciales étant exclues. Enfin, la direction prévoyait une édition spéciale pour la région de don Bologne avec son adresse parisienne, rue Montparnasse. Mais on l'avertissait qu'il devrait contribuer aux dépenses à raison d'un franc par exemplaire annuel.

Le destinataire agrémenta cette lettre d'observations sarcastiques, qui ont subsisté. Exemples : "Par conséquent on ne tient aucun compte de ce qui avait été entendu". "Autrement dit, on ne veut pas de collaboration." "Aidez-vous vous autres, mais nous voulons faire comme nous voulons !" "Y compris les pilules de Marie auxiliaire !" "Après m'avoir refusé tout ce qui était convenu, il me semble hors de propos de me dire que j'aurai à contribuer à raison d'une lire par

exemplaire."⁶³ Telle fut probablement toute sa réponse à la direction turinoise du *Bollettino salesiano*⁶⁴, qui ne s'en trouva pas flattée.

Notre provincial n'avait pas obtenu grand chose. Une longue note de la deuxième page de couverture du *Bulletin* de février 1905 répéta en les martelant les idées qu'il avait combattues en février 1904. Les "chers Coopérateurs" connaissaient bien les âmes qu'ils avaient le plus à coeur, y lisait-on : celles de leurs "petits protégés expulsés avec leurs maîtres, et recueillis par notre Vénéré Supérieur Général qui leur continuera sur la terre étrangère et avec leur généreux concours les bienfaits d'une éducation chrétienne". Quatre adresses étaient ensuite données : Tournai, Guernesey, Sampierdarena et Lombriasco (noviciat). Le sens du *Bulletin* était rappelé : "Comme par le passé, le *Bulletin salésien*, qui est l'unique organe mensuel de votre Pieuse Association (en italiques dans l'original), se fera un devoir de vous tenir au courant de l'Oeuvre salésienne en général ; il vous parlera des Oratoires, des Patronages, des Missions et vous donnera sous la rubrique spéciale : *Un coin de France* des détails sur l'une ou l'autre Maison mentionnée plus haut". Quoi qu'ait prétendu don Bologne l'année précédente, les dons des coopérateurs français bénéficieraient sans faute à leurs compatriotes exilés. "Nous tenons à leur affirmer, disait la note, que ce sera toujours dans l'intérêt des enfants français que tout ce que leur charité voudra bien nous envoyer sera dépensé, et nous leur recommandons expressément d'adresser ou de remettre leurs offrandes, soit à Dom Rua, Supérieur Général de la Pieuse Société Salésienne, 32, via Cottolengo, Turin, soit aux directeurs dont nous avons donné l'adresse, soit encore et pour plus de facilité à la Revue *L'Echo de Fourvière*, 26, Place Bellecour, Lyon." En début d'année, cette publication avait droit à des lignes reconnaissantes : "Nous sommes heureux d'offrir ici à l'aimable, obligeant et intéressant Echo de Fourvière avec nos vœux de Bonne et Sainte Année, nos religieux sentiments de reconnaissance pour le précieux concours et le zèle dévoué qu'il apporte à l'Oeuvre salésienne."⁶⁵ En revanche, le *Bulletin* ignorait totalement l'inspecteur de France-Nord installé rue Montparnasse, à Paris.

Les petites revues suspectes ne disparurent pas tout de suite. En 1905, le chapitre supérieur enregistra plusieurs plaintes à leur sujet. Elles ne faisaient rien de mal, penserions-nous, bien au contraire ! On ne reprochait à ces bulletins ou à ces suppléments imprimés que de concurrencer "le bulletin principal, organe officiel entre la congrégation et ses coopérateurs". Pour remédier à leur disparition, il était proposé aux inspecteurs concernés de réserver à Turin quatre pages blanches pour

y insérer "avec le maximum de célérité" les nouvelles de chaque région⁶⁶ Comme don Bosco, don Rua tenait *mordicus* à l'unité de direction et d'information de ses coopérateurs. Les bulletins secondaires la mettaient à mal, estimait-il.

Pour animer sa province, don Bologne tentait entre autres d'implanter une imprimerie salésienne à Paris, où il faisait transporter le matériel de l'orphelinat Saint Gabriel de Lille et s'abouchait avec un typographe. Son action disposerait ainsi d'une base logistique suffisante.

En 1905, les numéros du *Bulletin salésien* continrent désormais la rubrique : *Echos de l'exil et chronique salésienne*, qui donnait la parole aux Français déplacés. Mais, sauf un paragraphe sur Guernesey, les fascicules de mars, avril, mai et juin ne s'intéressèrent qu'à Sampierdarena et Lombriasco, maisons italiennes hors du territoire de don Bologne. Son nom et son adresse parisienne ne parurent dans le *Bulletin* qu'au terme de l'article de tête du numéro de juillet, à propos de la fondation d'un établissement pour les "vocations tardives", c'est-à-dire d'adultes, dans la petite ville d'Oulx, près de la maison confiée à l'ex-inspecteur Perrot. On lisait : "Les demandes d'admission, de renseignements, les envois de secours et les adhésions à l'Oeuvre des Vocations tardives devront être adressées au T. R. Dom Michel Rua, Supérieur Général des Salésiens, Turin, ou bien à l'abbé Joseph Bologne, 9, rue Montparnasse, Paris VIème."⁶⁷ Il est douteux que cette initiative italienne, loin de son centre de Tournai, ait beaucoup plu à don Bologne. Certes, il y avait été intéressé. Le 1^{er} avril 1905, don Rua lui expliquait : "Siamo d'accordo di destinare la casa di Oulx alle vocazioni tardive francesi ... Promuovi pure questa impresa".⁶⁸ Il paiera les pensions des jeunes gens de sa province hébergés là-bas. Mais la direction turinoise du *Bulletin* fut alors l'objet de l'une de ses interventions insolentes, qui allaient mettre en cause tout son système de gouvernement.

Au temps de la sortie de ce numéro, on lit en effet dans le procès verbal des réunions du chapitre supérieur les 24, 25 et 26 juillet : "Don Albera parle du peu de correction des lettres de don Bologne à propos de ceux qui s'occupent du *Bulletin* français. Il relève ses lourdes dépenses pour implanter une imprimerie à Paris." "A Paris, tous les salésiens ont de l'argent," remarquait alors le directeur spirituel chargé expressément des affaires de France, "et le personnel y est peu suivi". "On fait d'autres remarques, continuait le texte, et l'on charge don Albera de lui écrire, au nom du chapitre, et de lui demander s'il a l'autorisation de faire ce que, dit-on, il a l'intention de faire."⁶⁹ Le chapitre ne mettait plus les réactions plus ou moins

désobligeantes de don Bologne au compte de son tempérament et de la longue lutte qu'il avait soutenue pour défendre l'oeuvre salésienne en France. Toute son administration commençait de poser problème aux supérieurs salésiens turinois.

Turin aidait la France. Les 7 et 8 août, don Albera présentait au chapitre un long rapport sur l'état et les besoins des maisons du Sud. L'orateur était invité à formuler un projet pratique et réalisable et à le soumettre au chapitre pour approbation. Turin y contribuerait financièrement dans la mesure de ses possibilités. En septembre, un prêt à faible intérêt pour Guernesey, qui avait été demandé par don Bologne, fut consenti après l'intervention auprès de don Rua d'Yves-Marie Pourveur (1871-1911), directeur de cette oeuvre prometteuse, qui avait fait le voyage de Turin pour défendre sa cause.⁷⁰

La critique du gouvernement de don Bologne

La répartition du personnel salésien dans les diverses oeuvres était alors contrôlée par le conseiller scolaire général Francesco Cerruti. Il avait plus ou moins toléré l'indépendance de don Bologne durant les années scolaires 1903-1904 et 1904-1905, consécutives à la disparition des maisons de France-Nord. Les provinciaux qui les avaient accueillis considéraient comme leurs les expatriés de 1903, tandis que, pour don Bologne, ils continuaient de relever de la province Saint-Denis en France-Nord. A l'ouverture de l'année 1905-1906, don Cerruti se raidit. Le désordre institutionnalisé le révoltait. Il le fit savoir au chapitre durant les réunions du 2 au 11 octobre 1905. Le procès verbal résuma le débat : "Don Cerruti demande si Don Bologna Giuseppe dépend ou non de ses supérieurs, et remarque qu'il fait tout pour détacher de leurs supérieurs les confrères qu'il a sous sa dépendance. - Don Rua voudrait qu'un membre du Chapitre aille tout bien observer sur les lieux et qu'il rende compte avant de prendre une décision définitive sur Don Bologna."⁷¹ L'inspecteur de France-Nord l'ignorait, mais il risquait désormais de subir le sort de don Perrot.

Interrogé, il se défendit. Il avait implanté sans permission une imprimerie à Paris pour utiliser le matériel de la maison de Lille.⁷² On enregistra son explication.

Les mois passaient et don Bologne poursuivait, comme il l'entendait, la reconstruction de sa province à partir de la maison de Tournai. Il lui fallait des hommes. A son avis, quatre-vingts sujets dépendaient de lui. Des lettres aux

Français réfugiés en Italie, au Portugal, ailleurs aussi peut-être, partirent pour les réclamer au service de leur province d'origine. Un noviciat sous ses yeux paraissait indispensable à notre provincial, qui, en 1903-1904 et 1904-1905, n'avait pas été consulté pour les professions et les destinations de ses novices transplantés en Italie. Après la suppression d'un noviciat propre à Avigliana et la fusion des Français avec les Italiens et les Allemands à Lombriasco, en 1905 les postulants français du Nord avaient été dirigés vers le noviciat de la province de Belgique, établi à Hechtel. Ils y étaient heureux, mais échappaient encore à la juridiction du provincial de Paris. Il fallait remédier à cette déficience. Le 12 avril 1906, don Bologne mit don Rua au courant de son dernier et mirifique projet.

Il venait de réunir son conseil provincial à l'occasion d'une visite à la maison de Tournai.. Seul don Pourveer (Guernesey) était absent. La discussion avait porté sur les principaux intérêts de la province. "Profitant des bonnes dispositions d'une dame riche, les conseillers présents projetaient de louer pour 600 francs l'année une belle propriété comportant une habitation spacieuse et un vaste jardin, située à Froyennes à 25 minutes à pied de Tournai et tout près de la frontière française" : "Nous sommes d'avis, continuait-il, d'y rappeler et d'y loger nos novices l'an prochain, c'est-à-dire en septembre." Et il détaillait les avantages de la situation : un jardin qui fournirait des légumes au noviciat et à Tournai, la possibilité d'installer là une section de "fils de Marie" (vocations tardives), un parc tranquille et ombragé, un tramway à la porte menant à la gare locale en dix minutes au maximum et à l'oratoire Saint-Charles de Tournai en vingt-cinq minutes. La dame favoriserait certainement les salésiens, on pouvait en attendre beaucoup. Un grand établissement était envisageable dans la propriété. Le matériel sauvé de Lille constituerait l'ameublement. Aucune charge nouvelle n'était à craindre. Les pensions actuellement versées pour les novices d'Hechtel aideraient à couvrir les frais de Froyennes. Avoir les novices "sous la main" semblait de nécessité incontestable au provincial Bologne. La création de ce centre n'imposerait pas de démarche canonique particulière. Le noviciat de Rueil serait officiellement transféré à Froyennes, voilà tout. Le conseil prévoyait dix novices en 1905-1906, le père Henri Crespel ferait un excellent maître, etc, etc. Don Bologne soutenait et vantait son initiative sur sept petites pages manuscrites.⁷³.

Le chapitre supérieur des salésiens lut cette lettre dans l'atmosphère méfiante que ses initiatives jugées fantaisistes avaient suscitée. Sa volonté de créer en Belgique un noviciat pour sa seule province allait lui être fatale. Don Rua, don

Rinaldi, don Albera s'en entretenrent d'abord en privé. Puis, le 22 mai, le chapitre supérieur débattit de la réponse à lui donner. Les merveilleux avantages de la situation, telle que la peignait don Bologna, le laissèrent froid. Le procès verbal dit seulement : "A la proposition de D. Bologna d'ouvrir un noviciat près de Tournai, que le Prosecrétaire réponde que le Chapitre Supérieur ne croit pas à sa convenance et qu'il continue à envoyer ses novices à Hechtel où ils pourront se mieux former et où les novices actuels se trouvent contents." Le texte continuait par une phrase menaçante pour le trop entreprenant provincial : "Don Rua invite le Chapitre à prier et à voir si ce n'est pas le cas de rappeler D. Bologna en Italie."⁷⁴

La douloureuse destitution de don Bologna

L'intéressé était loin de soupçonner l'orage que sa dernière proposition avait déclenché. Cinq jours après la réunion turinoise, depuis son appartement parisien, après avoir expliqué l'évolution des problèmes juridiques et financiers de Lille et de Dinan et avoir annoncé qu'à Paris on proposait un patronage aux salésiens à la seule condition de fournir un prêtre adapté, il notait au cinquième point d'une lettre à don Rua que la concurrence des Oblates de l'Assomption avait rendu urgente la signature du contrat de location de Froyennes.⁷⁵

La lettre du prosecretaire, arrivée sur ces entrefaites, ne le convainquit pas de reculer. A son sens, le chapitre n'était pas assez au courant de la situation de la province française du Nord. Pour la lui expliquer, il data du 1^{er} juin 1906 un mémoire de trois grandes pages partagé en vingt-et-un points et intitulé "Sur l'Inspection S. Denis, France Nord. Noviciat" C'était le fruit de ses méditations sur l'absolue nécessité de disposer d'un noviciat dans sa province. Tout d'abord, cette province continuait d'exister "à la face de l'Eglise et à la face de la congrégation". Ensuite, elle possédait un noviciat canoniquement érigé par décret du 20 janvier 1902 et établi à Rueil, dans le diocèse de Versailles. Transféré en Italie, à Avigliana, ce noviciat avait été supprimé sans explications. Il fallait lui trouver une substitution. Sûr de lui, notre provincial terminait son mémoire par la proposition victorieuse : "21° Les raisons données dans la lettre du Secrétaire du Chapitre tendant au refus de l'autorisation demandée sont inconsistantes et démontrent seulement que le Chapitre n'était pas suffisamment documenté pour juger de la convenance ou non en connaissance de cause."⁷⁶ Par sa réaction peu diplomatique, don Bologna offrait des verges pour se faire battre.

Le chapitre ne se débarrassa pas de ses objections sans y avoir réfléchi. Le 12 juin, il renvoya à une séance ultérieure les délibérations désormais imminentes pour l'administration salésienne en France.⁷⁷ Mais les jeux étaient faits. Le couperet tomba le 19 juin lors d'une assemblée apparemment tout entière consacrée à don Bologne. Voici le procès verbal d'une séance décisive:

"Il Sig. D. Rua e D. Albera danno notizie come D. Bologna scriva ai confratelli francesi del Portogallo, dell'Italia e di altri luoghi invitandoli a ritornare in Francia, e delle nuove opere che vorrebbe fare. Si richiama alla memoria la relazione fatta da D. Bologna, a nome anche del suo consiglio, che è poco rispettosa verso il Cap. Sup. e si decide :

1. Che la Casa di Tournai, appartenente all'Ispettorìa Belga e ceduta temporaneamente a D. Bologna ritorni di nuovo al Belgio.

2. Si nomina Ispettore della Francia del Sud D. Virion Paolo, finora semplice incaricato dell'Ispettorìa. La proposta a votazione segreta ebbe sei voti su sei.

3. Con sei voti su sei si stabilisce D. Virion Paolo Ispettore della Francia del Sud sia temporaneamente incaricato della reggenza dell'Ispettorìa del Nord.

Si aggiunge che posto cio' il Sig. D. Rua chiami a Torino D. Bologna, comunichi nel modo che crederà opportuno la presa decisione e gli affidi quello ufficio che crederà meglio, ma che converrebbe che nessuno dei Superiori dicesse le ragioni per cui fu tolto da Ispettore, limitandosi a dire che si credette meglio prendere pel bene della Congregazione tale decisione. Cio' eviterà non pochi inconvenienti."⁷⁸

Giuseppe Bologna serait donc rappelé à Turin pour y occuper le poste que don Rua lui attribuerait. La maison de Tournai reviendrait à la province belge. Paul Virion, jusque-là *incaricato* des maisons du Midi, était nommé provincial et, simultanément, recevait la régence de la France-Nord, province qui, coiffée par lui, ne disparaîtrait pas cependant pour autant. Le dernier paragraphe du procès verbal peut surprendre, mais aussi s'expliquer. La conduite répréhensible de don Bologne avait provoqué ces mesures, les premières lignes le disaient avec assez de clarté. Mais les membres du chapitre ne pourraient le faire savoir à quiconque, surtout pas à l'intéressé. Les attendus du jugement lui demeurerait donc cachés. Turin craignait évidemment un débat compliqué, non seulement avec le provincial destitué, mais avec son conseil, ses confrères et ses amis de France. Le silence, commode pour les supérieurs, pousserait à bout le malheureux don Bologne, obligé de se plier à une peine, pour lui évidente, sans pouvoir en déterminer la ou les causes à lui-même et devant ses proches. Il allait crier pendant trois mois.

Rappelé par don Rua à Turin pour y être informé des décisions du 19 juin., don Bologne y passa une dizaine de jours pendant le mois de juillet. Le 13, le chapitre chargeait le conseiller scolaire don Cerruti et l'économe don Rocca de lui expliquer que la maison de Tournai, dont il avait fait son centre provincial, retournerait à la province de Belgique. En outre, les confrères d'origine française, autrefois sous sa dépendance et, pour l'heure, disséminés en d'autres provinces, ne lui appartenaient plus en aucune manière. Les Supérieurs ne croyaient pas opportun de supprimer la province de France-Nord. Mais, dans la circonstance, deux inspecteurs n'étant plus nécessaires au pays, l'inspecteur du Sud régirait la province du Nord.⁷⁹ Quatre jours après, don Cerruti rendant compte au chapitre de son entretien avec don Bologne, en déduisait qu'il se soumettait et consentait, bien qu'à contre-cœur, à se retirer de la province de France-Nord. Don Rua, qui avait en mains quelques notes de don Bologne après sa conversation avec don Cerruti, n'était pas aussi optimiste. Il espérait toutefois convaincre l'inspecteur démis. Plutôt qu'un poste d'inspecteur en Italie, don Bologne, selon don Rua, semblait disposé à recevoir une fonction à l'oratoire du Valdocco⁸⁰.

Don Bologne se jugea déposé de sa charge sans motifs explicites et laissa à Turin une protestation contre cette destitution. Elle réclamait une procédure en forme, que justement le chapitre supérieur tentait d'éviter. L'assemblée tint à montrer sa détermination. Le 27 juillet, elle décidait : "Don Rua écrira à don Giuseppe Bologna que le chapitre supérieur a examiné son écrit et que, nonobstant, il a décidé que don Bologna, après avoir remis à don Virion ce qu'il lui doit, viendra à Turin, où il est attendu pour octobre." ⁸¹

Don Bologne était rentré à Paris très déçu et très irrité. Les membres du chapitre supérieur avaient respecté la consigne de réserve qui leur avait été ordonnée. La cordialité des entretiens en avait pâti. Le provincial déchu ne retrouvait plus la chaleureuse atmosphère salésienne qu'il avait toujours connue là-bas. Ceux qui, traditionnellement, le rassuraient, le consolaient et le pacifiaient désormais le tourmentaient. "Le Conseil ne paraît pas avoir prévu toute l'étendue des conséquences qu'entraînerait en ce moment mon déplacement. A Turin, je me suis aperçu que j'y étais devenu étranger. En dix jours passés à la porte des uns et des autres des Membres du Conseil, je n'ai entendu de personne une parole paternelle et aucun ne m'a découvert le fond de sa pensée. Qu'avais-je donc fait ? Je ne demande pas de faveur, mais simplement l'observation exacte de ce que les Règles, les Règlements et les Normes déterminent et prescrivent. J'ai une foule de

choses urgentes à traiter dont le retard ne saurait s'expliquer et serait préjudiciable à beaucoup de personnes. S'il m'est encore permis de prier, je le fais avec toute la force de mon âme pour demander qu'on veuille bien me rendre la paix de l'âme en laissant les choses telles quelles au moins jusqu'à la fin de mon *sessennio*".⁸² Il jugeait donc avoir été reconduit pour six ans en 1904.

De quoi l'accusait-on ? Serait-il devenu indigne, lui qui s'était tellement dépensé pour le bien de sa congrégation ? Que dire à ses confrères ? N'allait-on pas l'assimiler à don Perrot, le révolté de Bordighera ? "Je ne puis non plus laisser croire sans motifs à tous nos confrères français que je serais dans les conditions d'un indigne, comme une expression de D[on] R[ua] me l'a presque laissé entendre. *Abbiamo già smosso quel D. Perrot.* Je ne voudrais pas être comparé et je ne puis laisser croire d'être puni ayant la conscience de ne pas avoir démerité, et si l'on croit le contraire je demande à être convenu [pour : convaincu] par une procédure. Il doit y avoir des avis préalables ; je ne les ai pas reçus, et je ne crois pas les avoir mérités. Ma ferme intention est de ne donner aucun mauvais exemple à qui que ce soit. C'est pourquoi je garde pour moi tout ce que j'écris et je ne parle à personne de ce que je suis forcé d'écrire."⁸³

Il lui faudrait pourtant s'expliquer un jour ou l'autre, au moins devant son conseil qu'une dépêche lui apprenait, le 27 juillet, être sur le point de se rassembler autour de lui "pour l'expédition des affaires en souffrance". Mais, pour cette fois au moins, il ne dirait rien. Et il s'efforçait de prendre quelque hauteur face aux événements. "En pensant à la situation qui sera faite aux Salésiens dans un délai de 10 ou 15 ans, je crois que l'*histoire* devra faire des efforts pour *légitimer* l'intervention *actuelle* du Chap[itre] Sup[érieur] dans la direction des choses spéciales aux inspections de France. Il faudra leur laisser *leur* petite autonomie selon les règles."⁸⁴

Quand il s'était mis à parler de "procédure", Turin avait imaginé qu'il porterait sa plainte à Rome. Mais Bologne n'était pas Perrot, il tenait à ne peiner personne. Bruyant, il était foncièrement bon et mit les choses au point dans une lettre à don Albera : "Si j'ai demandé qu'on veuille bien ordonner une procédure pour me faire connaître les motifs qui auraient motivé ma déposition *tamquam indignus*, c'est dans la congrégation et je ne vous ai pas nommé Rome. Je vous ai dit mon désir de ne pas occasionner de la peine à qui que ce soit, mais aussi j'ai le droit de me faire défendre parce que le changement qu'on voudrait projeter, à mon

avis, n'a pas de motifs suffisants et, pour moi, il a tout l'air d'une *peine*, que je ne puis accepter sans jugement."⁸⁵

Il admettait difficilement que Tournai, le siège provincial d'où partaient ses instructions aux confrères français dispersés, soit brusquement remis à la province de Belgique. Il lui fallait faire vivre ses maisons, pour lesquelles des clercs lui étaient réclamés. "Je vous prie et vous supplie de nous restituer ceux qui restent encore à Ivrea, mandait-il le 1^{er} août à don Giulio Barberis. L'an dernier je vous avais demandé Moitel, vous ne me l'avez pas laissé venir et puis vous l'avez donné au Midi."⁸⁶

Don Bologne data du 6 août 1906 sa protestation la plus argumentée auprès de son supérieur général. Don Rua y lisait entre autres : "La maison de Tournai étant la maison Inspectoriale et les conditions actuelles étant les mêmes que celles du moment où elle fut attribuée à l'Inspection, ne peut lui être enlevée sans laisser le temps nécessaire pour se pourvoir, c'est-à-dire au moins trois ans après la *diffida*." Le transfert de la maison dans la province belge équivalant pour son personnel à un changement de patrie, ce personnel aurait le droit d'être consulté. S'il était "passé outre" à cette exigence, continuait don Bologne, lui-même retiendrait le directeur Patarelli et quatre autres prêtres français. Au reste, il y avait lieu de craindre une débandade de ce personnel. "Que chacun sache ses responsabilités !", opinait-il⁸⁷.

A cette date, persuadé que la manoeuvre tendait à la disparition de l'oeuvre salésienne en France, il ne voulait pas de M. Virion à ses côtés avant le terme d'un mandat qu'il croyait devoir se prolonger jusqu'en 1910. Qu'aurait pensé don Bosco de pareille entreprise de démolition ? "Inutile de m'envoyer M^r Virion ou qui que ce soit avant la fin de mon mandat. Je m'estimerais criminel si je ne m'employais pas de toutes mes forces à empêcher de compléter la ruine de l'oeuvre de Don Bosco en France. J'entends encore notre bon père, à Marseille, s'exclamer : *Che è difficile infrancesare una congregazione*. D[on] B[osco] aimait la France et la France a rendu des services à sa Congr[égation]. D[on] B[osco] a semé et nous avons arrosé le champ pendant 29 ans."⁸⁸ La révolte l'attirait, une scission apparemment régulière étant tout à fait pensable depuis les actes de l'été 1901 sur la sécularisation des salésiens français. "J'ai une terrible tentation de me servir de vos lettres de *proscioglimento*⁸⁹ et des lettres de sécularisation de Rome pour prendre en notre nom particulier le soin des Oeuvres qui nous restent encore en

Fr[ance]. et que nous avons eu tant de mal à créer", écrivait-il à don Rua. Mais le religieux loyal se réveillait en lui. "J'espère tout de même que l'on ne me poussera pas à cette extrémité. Si j'écoutais le dégoût et l'indignité (*sic*, pour indignation) que les procédés sans clarté et sans franchise qu'on a employés pour m'amener où j'en suis, je craindrais de faire quelque bêtise." Et il terminait sa lettre par l'invocation pathétique : "Que Notre Dame Auxiliatrice et Don Bosco me viennent en aide. - J. Bologne."⁹⁰

Sa virulence ne faiblit pas durant ces semaines de juillet-août 1906. Il en appelait aux Normes canoniques pour entendre raison de sa déposition et de la modification des provinces religieuses. Une sorte de complot lui paraissait avoir été ourdi contre l'oeuvre salésienne en France. "Le but qu'on semble poursuivre, c'est de détruire l'Oeuvre en France, écrivait-il textuellement à don Rua. Remarquez ceci : On nous a reçus à Avigliana, puis à Lombriasco, mais, subrepticement, on s'est attribué toute l'autorité de l'Inspecteur ; on lui a enlevé le personnel qui, jusque-là, dépendait de lui. Don Albera a fait acte d'autorité en tout et la province a été démembrée, et le coup qu'on voudrait lui porter encore finirait par l'anéantir. Ce serait vraiment dommage."⁹¹ Il dénonçait l'acharnement du chapitre supérieur. "D'où sont-elles venues toutes les oppositions qui se sont élevées dans le Chap[itre] Sup[érieur] ?", demandait-il. Il répondait lui-même : "De ce que j'ai mis de l'insistance [pour : insistance] à défendre les intérêts de l'Oeuvre en France, il n'y en a pas d'autre."⁹² Les treize paragraphes de sa lettre du 17 août au supérieur général étaient uniformément véhéments. Il la terminait sèchement la tête haute : "J'ose espérer que l'on voudra bien trouver une excuse à ma manière de me réclamer de la protection des Règles de l'Eglise, en considérant qu'on a semblé me traiter comme si j'avais démerité de la Congr[égation], ce que je ne crois pas. - J. Bologne."⁹³

Turin lisait et entendait ses récriminations. Don Rua et don Albera, qui aimaient ce valeureux collaborateur, souffraient eux-mêmes de sa douleur. Mais, soucieux du bon ordre général, le chapitre supérieur maintenait ses exigences de régularisation de la situation en France-Nord. La question de Tournai devait être réglée avant l'ouverture de la nouvelle année scolaire. En Belgique, l'inspecteur Scalonì voulait savoir à quoi s'en tenir. Le 11 septembre, le chapitre décidait que la maison de Tournai, qui n'avait été détachée de la province belge que provisoirement et pour des raisons particulières, devrait l'avoir réintégrée au plus tard le 1^{er} octobre. Don Albera était invité "à se rendre sur place pour que tout se

passé de la meilleure manière possible et pour faire comprendre à don Bologne que ses supérieurs ne changeraient pas d'avis sur ce transfert."⁹⁴ Le directeur spirituel général fut en effet à Paris dans les jours qui suivirent. Il n'y apprit rien de nouveau à don Bologne, affirmera celui-ci ; mais, de Liège où il poursuivait son voyage, une lettre de sa main lui dit clairement, comme le chapitre supérieur le lui avait imposé, que ses recours contre sa destitution n'avaient convaincu personne⁹⁵.

Le 24 septembre, la résignation l'emporta enfin dans l'esprit du provincial déchu. Avec une grande tristesse, l'"humble et misérable" Joseph Bologne exprima sa totale soumission à son supérieur général⁹⁶. Il ne pouvait se résoudre à penser que la mesure de destitution venait de lui, car, écrivait-il, "tout ce que j'ai fait, je l'ai fait sur votre ordre". Quoi qu'il en soit, si telle était sa volonté, à partir du 1^{er} octobre, il se comporterait comme un simple confrère et n'exercerait plus aucune autorité dans la province de France-Nord.. Toutefois, jusqu'à la fin de l'année, il réglerait ses affaires comme il l'entendait. Turin percevait des échos du bouillonnement qui grondait toujours en lui. Le 24 octobre, don Rua déplorait en chapitre qu'à Paris don Bologne veuille tout vendre avec une précipitation excessive. Il promettait de lui écrire pour lui demander de tout laisser en état à son successeur, "l'actif et le passif". "Qu'il agisse comme d'habitude en d'autres circonstances quand un Supérieur est déplacé !", lui faisait dire le procès verbal du chapitre supérieur⁹⁷ On s'inquiétait de la disparition de toute présence salésienne dans la capitale française. Une note curieuse du chapitre supérieur concernant le prêtre salésien Noguier de Malijay en porte la trace à la date du 5 novembre 1906 : "Malgré les nouvelles assez mauvaises (*litt.* : les peu bonnes nouvelles)" qui arrivaient à son sujet, il semblait opportun de le maintenir à Paris "soit parce qu'on le lui a promis à diverses reprises et voici peu, soit pour le besoin d'avoir au moins une résidence dans cette ville. Que don Virion le surveille !" ⁹⁸ Cette dernière proposition nous dit qu'à cette époque, à Paris, le changement de direction était devenu effectif. Le provincial du Midi assumait la régence de la province du Nord..

La mort de don Bologne

Stoïque, don Bologne se présenta à Turin le 1^{er} janvier 1907⁹⁹. Une chambre lui fut assignée près de l'église Marie auxiliaire. Le 4 janvier, il y célébra régulièrement la messe. Après une brève sortie en ville, on le vit rentrer vers dix heures trente. Et, à onze heures, il fut découvert étendu au pied de sa table de

travail, le regard éteint, foudroyé, jugea-t-on, par une attaque d'apoplexie. Il n'avait pas encore soixante ans. Le rédacteur du *Bulletin* nous apprend que "Dom Rua et les principaux supérieurs de notre Société ne purent que pleurer devant la dépouille de celui qu'ils avaient appris à connaître et à aimer depuis plus de quarante ans".

L'opinion commune mit la fin prématurée de ce vaillant sur le compte de ses déboires de 1903 : le vote hostile du Sénat français, la fermeture des maisons du Nord, la dispersion des salésiens et la séquestration de leurs immeubles. Patelin, le *Bulletin salésien* abonda dans ce sens : "Suprême douleur, il vit vendre à l'encan ces maisons de travail et de prières, dont chaque pierre avait pour lui une histoire. Est-il besoin d'ajouter que de si fortes émotions, de telles secousses avaient définitivement ébranlé son organisme, et que la véritable cause de son trépas subit, il faut la demander à ces angoisses qui minèrent sourdement son existence."¹⁰⁰ Don Rua, don Albera, don Rinaldi, don Cerruti, don Rocca, don Gusmano, ces membres du chapitre qui avaient lu ou entendu les cris d'"angoisse" de don Bologne durant les mois précédents ne pouvaient partager entièrement cette conviction. Ils savaient que sa destitution et ce qu'il pensait être la démolition systématique de sa province de France par ceux qui auraient dû la maintenir l'avaient rempli d'amertume et lui avaient enlevé la "paix de l'âme" En ce début de 1907, tomber au Valdocco ne lui rendait certainement pas la sérénité. L'épreuve de 1903 ne l'avait pas jeté sur son lit. La crise de 1906 eut raison de sa vie.

En France, le temps du mandat de Paul Virion (1906-1919), infiniment moins tumultueux, commençait vraiment. Les centres créés ou développés sous son gouvernement à Guernesey, à Melles près de Tournai en Belgique (vocations tardives) et à Saint-Martin-la-Sauveté (le Château d'Aix), Loire, permettraient à l'oeuvre salésienne française des années trente et quarante, non seulement de retrouver la santé de 1902, mais de croître alors de façon étonnante en vitalité aussi bien dans le Nord que dans le Midi. A partir de 1925, chacune des deux provinces retrouvera son propre inspecteur. La page de la colère et de la douleur était définitivement tournée. Quand don Perrot, puis don Virion moururent, l'un en 1928, l'autre en 1931, le provincial Gimbert, non seulement passa sous silence la double et terrible crise de 1904-1906, mais sembla, par sa chronologie, n'en avoir jamais eu la connaissance. On ignorait apparemment en terre française que les destins des provinciaux Perrot et Bologne, parallèles depuis la fondation de Marseille et de la Navarre en 1878, l'avaient encore été jusqu'au bout par leurs

communes et éprouvantes destitutions des années qui suivirent la tornade de 1901-1903.

Notes

1. Pietro Perrot, né le 23 octobre 1853 à Laux d'Usseaux, en Piémont, près de la frontière française, avait été élève à l'oratoire du Valdocco, avait prononcé ses premiers vœux le 27 septembre 1872 et été ordonné prêtre le 10 juin 1876. Sa charge de directeur de la Navarre s'était étendue de 1878 à 1898. Un épais dossier Pietro Perrot se trouve aux *Archives Centrales Salésiennes* (ACS) sous la cote 275 (2999). Voir sur lui la lettre mortuaire de Pierre Gimbert, Lyon, 10 mars 1928 et l'article nécrologique d'Hippolyte Faure "Le Père Perrot", *Bulletin salésien*, année L, n° 507, mai 1928, p. 159.

2. Giuseppe Bologna était né à Garesio, dans la région de Cuneo, le 15 mai 1847, avait été élève de l'oratoire de Turin en 1863, avait fait profession religieuse le 19 septembre 1868 et été ordonné prêtre le 30 avril 1872. Il avait d'abord été préfet à l'oratoire du Valdocco, puis, en 1878, destiné à la fondation de l'oratoire Saint-Léon de Marseille. Quand l'orphelinat Saint-Gabriel de Lille avait été donné aux salésiens (1884), il en était devenu le directeur, puis, en 1892, avait succédé à don Albera dans la charge d'inspecteur salésien en France en résidence à Marseille. En 1896, son territoire avait été divisé en deux (le Sud et le Nord du pays) et Giuseppe Ronchail était devenu provincial du Nord, avec résidence à Paris. Enfin, don Ronchail étant mort dès 1898, Giuseppe Bologna lui avait succédé à Paris. Voir les notices le concernant dans le *Bulletin salésien*, décembre 1898, p. 286-287, et février 1907, p. 40-42. Nombreuses lettres de lui dans le dossier ACS 38 Francia-Nord.

3. P. Gimbert, Lettre nécrologique de Paul Virion, Lyon, 25 mars 1931.

4. Les débats des Français à Turin sur cette question ont été bien exposés par E. Ceria, *Annali della Società Salesiana*, t. III, Turin, 1946, p. 124-133 ; et par Y. Le Carrères, *Les Salésiens de Don Bosco à Dinan*, Roma, LAS, 1990, p. 112-119.

5. La liste des mesures dans E. Ceria, *Annali ...*, t. III, p. 130-131.

6. *Journal officiel de la République française*. Sénat, Session ordinaire de 1902. Documents parlementaires, Annexe n° 367, p. 596.

7. "En correctionnelle !", dans *l'Adoption* (Nice), août 1902, p. 121.

8. Jugement reproduit dans *l'Adoption*, août 1903, p. 176-186.

9. Texte imprimé original aux Archives de la Province Salésienne de Lyon.

10. En 1908, Paul Moitel ouvrira très officiellement une école primaire dans l'orphelinat Saint Antoine de Padoue de Montpellier. Et, en 1912, la maison ressuscitée comptera soixante-dix pensionnaires.

11. Notes sur ces événements dans J.-M Beslay, *Histoire des fondations salésiennes de France*, Paris, s.d. (vers 1958), t. II, p. 102 ; t. III, p. 5-39.

12. *Journal Officiel de la République Française*. Documents parlementaires. Sénat. Session ordinaire, 1903, p. 459-463.

13. Ces débats se lisent *in-extenso* dans le *Journal officiel de la République Française*. Débats parlementaires. Sénat, 1903, p. 1227-1256. Un historique dans Y. Le Carrères, *Les Salésiens de Don Bosco à Dinan*, cité, p. 119-141.

14. La maison de Dinan était transférée à Guernesey.

15. Lille, Imprimerie de l'Orphelinat de Don Bosco, 1897, VII-255 p.

16. *Noces d'argent de Don Pierre Perrot, Supérieur de l'Oratoire St Léon. Inspecteur des Maisons salésiennes du Midi de la France, 11 juin 1876-11 juin 1901*. Hommage de ses Fils reconnaissants, 1 feuillet, 24 cm x 32 cm, 8 p.

17. Le P. Gimbert pensait aux prodromes de la loi du 1^{er} juillet 1901.

18. P. Gimbert, Lettre mortuaire de Pietro Perrot. Lyon, 10 mars 1928.

19. Cette publication trimestrielle persista jusqu'au numéro 15, pour octobre-décembre 1904, publié à San Pier d'Arène - comprenez Sampierdarena - où les enfants de la Navarre avaient trouvé refuge.

20. Document déjà signalé ci-dessus, n. 6.

21. Paris, Typographie de l'Ecole Professionnelle, 29, rue du Retrait, 24 p., auxquelles vint s'ajouter un supplément de 16 p.

22. Nice, Imprimerie de la Société Industrielle, 1902, 24 p.

23. Marseille, Imprimerie de Saint-Léon, janvier 1903, 19 p.

24. D'après les catalogues contemporains de la société salésienne, l'inspecteur, résidant à Marseille Saint-Léon, était "Recteur" de la maison, le "Directeur" en titre de celle-ci étant Giovanni Battista Grosso.

25. Ce "chapitre supérieur" salésien, que nous allons désormais retrouver fréquemment, était à cette date composé de huit personnes : Michele Rua (1837-1910), recteur majeur ; Filippo Rinaldi (1856-1931), préfet ; Paolo Albera (1845-1921), directeur spirituel ; Luigi Rocca (1853-1909), économe ; Francesco Cerruti (1844-1917), conseiller scolaire ; Giuseppe Bertello (1848-1910), conseiller professionnel ; Celestino Durando (1840-1907), conseiller ; Giovanni Battista Lemoyne (1839-1916), secrétaire. Calogero Gusmano (1872-1935) en devint vers la fin de 1904 le prosecretaire et, à ce titre, rédigea ses actes

26. *Verbali del Capitolo*, 20 juillet 1903, vol. I, fol. 208.

27. Né à Strasbourg, Paul Virion (1859-1931) avait obtenu un diplôme d'architecte de la Ville de Paris, avant de se décider pour la vie salésienne en 1886, tandis qu'il fréquentait le patronage de Ménilmontant. Il avait fait profession à Marseille le 31 mai 1888 et été ordonné prêtre à Turin le 9 août 1891.

28. *Verbali del Capitolo Superiore*, t. I, fol. 212 v°.

29. Séance du 25 juin 1904, *Verbali del Capitolo*, t. I, fol. 215 v°.

30. En la lisant, on se rappellera que Paul Virion était architecte.

31. Cette lettre figure dans les Archives provinciales de Lyon, dossier Provincial Virion.

32. On le découvre sur la photo-souvenir reproduite hors-texte dans E. Ceria, *Annali* ..., t. III, p. 544.

33. *Verbali del Capitolo*, t. I, fol. 218 v°.

34. *Verbali del Capitolo*, 26 septembre 1904, t. I, fol. 219 v°.

35. Archives provinciales de Lyon, dossier Provincial Virion.

36. Note autographe munie du cachet circulaire de la Societas S. Francisci Salesii, Archives provinciales de Lyon, dossier Provincial Virion. On remarquera la signature A., c'est-à-dire Abbé, et Michel Rua, le prénom étant orthographié à la française. Notons aussi que, consciemment ou non, don Rua n'avait pas restreint le mandat du père Virion auprès des coopérateurs à la seule partie sud du pays.

37. *Verbali del Capitolo*, 6 décembre 1904, t. I, fol. 223 v°.

38. *Verbali del Capitolo*, 2 janvier 1905, t. II, p. 1. Les actes du chapitre supérieur étaient désormais rédigés par le prosecretaire Calogero Gusmano qui, on le vérifiera à plusieurs signes, n'éprouvait pas grande estime pour don Perrot.

39. *Verbali del Capitolo*, 1^{er} février 1905, t. II, p. 5.

40. Mémoire de douze doubles pages (cité ci-dessous, n. 48), p. 3.

41. *Verbali del Capitolo*, 27 février 1905, t. II, p. 10.

42. Conseils des 27 et 28 mars 1905, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 11.

43. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 14.

44. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 16.

45. Tout ceci d'après la séance du chapitre supérieur à la date du 11 octobre 1905, dont voici le procès verbal dans sa teneur originale : "Intanto il 10 c. m. D. Laureri scrive che fu chiamato dal P. Gennaro Bucceroni che gli disse che la S. C. dei VV e RR. aveva risposto al Ricorso di D. Perrot del Maggio scorso *Remittatur*, quando si giunse un altro con allegati lettera del Rettor M. e la consulta di D. Bertello e D. Piscetta. Allora fu consegnato tutto al P. Bucceroni, quale consultore. Il P. Bucceroni scrive D. Laureri : è fermamente persuaso essere D. Perrot un pessimo religioso ed aver torto marcio : perciò in questo senso risponderà alla S. Congreg. Tuttavia rimase troppo impressionato dalla troppa debolezza usata verso D. Perrot e dalla costituzione di un tribunale per giudicare le pretese di lui. Continua D. Laureri dicendo che gli raccomando di scrivere al Superiore : 1) che non scriva più lettere a D. Perrot, perchè si compromette ; 2) non metta per tutta la vita D. Perrot superiore in nessuna casa ; 3) non ripeta per qualsiasi ragione l'errore di far giudicare le lagnanze dei confratelli da consultori salesiani, ma che il Superiore decida e lasci poi che chi vuole ricorra alla Congr. dei VV. e RR." (*Verbali del Capitolo*, t. II, p. 42-43).

46. *Verbali del Capitolo*, dal 3 al 26 settembre 1905, t. II, p. 37.

47. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 42, 45.

48. Il s'agit du document annoté de douze doubles pages : "Nella conferenza di ieri sera ..", destiné principalement à don Cerruti, document que don Perrot fit imprimer à quelques exemplaires en 1906 en ayant soin de remplacer par des points de suspension les mots, les noms

et les dates qui auraient pu apprendre aux typographes ce dont il s'agissait. Cette pièce se trouve aux archives salésiennes de Rome, position signalée *supra* de Perrot Pietro.

49. En italien original : "Nella Conferenza di ieri sera, parlando sul secondo punto, la S. V. pronunzio', accentuandole bene, queste parole : non sono le debolezze che fan paura - si sa che tutti possono averne - ma sono la pertinacia nelle debolezze e l'ostinazione in esse che fan paura". Forse a torto - ma l'allusione era tanto chiara ! - ho creduto che fossero specialmente dirette a me quelle parole pertinacia e ostinazione. Persuaso di non meritarle perchè finora, ringraziando il Signore, non v'è stato nella mia condotta nè pertinacia nè ostinazione, ma solo volontà ferma di adempiere ad un sacro dovere, qual si è quello di tutelare co' mezzi liciti e regolari il mio onore malgrado la pena vivissima che ho sempre provato nel dovere per quello agire un po' sgradevolmente coi Superiori e lasciare da parte per una volta la raccomandazione dello Sp. S. di "non litigare co' potenti", non riuscendo ad accordarla coll'altra più importante della medesima divina persona "curam habe de bono nomine", mi permetta di ricordare i principali fatti - sfrondandoli delle cose connesse e secondarie - in quel miglior modo che sapro'."

50. Document cité "Nella conferenza di ieri sera ...", p. 12.

51. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 105.

52. Séance du 30 octobre 1907, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 160.

53. P. Perrot à M. Rua, Bordighera-Torrione, 15 janvier 1909.

54. F. Cerruti à P. Perrot, Turin, 4 mars 1910.

55. "Le Père Perrot", *Bulletin salésien*, mai 1928, p. 159. - Sur le séjour de don Perrot à la Navarre entre 1914 et 1920, voir l'article suivant, *passim*.

56. *Bulletin salésien*, n° 295-296, janvier-février 1904, p. 3-6, 23.

57. G. Bologna à C. Gusmano, s.l., 16 février [1904], en ACS 38 Francia Nord ; Fondo don Bosco (FdB) , microfiche 3639 D7-11.

58. Séance du 17 mai 1904, dans *Verbali del Capitolo*, t. I, fol. 215 r°.

59. Séance du 26 juillet 1904, dans *Verbali del Capitolo*, t. I, fol. 216 v°.

60. Séance du 10 octobre 1904, *Verbali del Capitolo*, t. I, fol. 220 v°.

61. Séances des 10 et 11 octobre 1904, *Verbali del Capitolo*, t. I, fol. 220 v°.

62. Giovanni Minguzzi, qui semble avoir été un adversaire déterminé de don Bologne, était né à Bagnacavallo (province de Ravenne) le 29 août 1868, avait fait profession perpétuelle le 11 octobre 1889 et avait été ordonné prêtre à Turin le 24 septembre 1892. En 1904, à Turin, il avait simultanément la responsabilité de l'administration du *Bollettino salesiano* et de l'association des Anciens Elèves. Il sera ensuite successivement inspecteur en Sicile, en Piémont et dans la province romaine, et mourra le 17 novembre 1944.

63. Lettre annotée de G. Minguzzi à G. Bologna, Turin, 7 décembre 1904 ; ACS 38, dossier Francia-Nord, reproduit en FdB mc 3639 D5-6.

64. En tout cas, c'est l'unique réaction à cette lettre conservée dans le dossier Francia-Nord.

65. *Bulletin salésien*, année XXVII, n° 2, février 1905, deuxième page de couverture.

66. Séance du 1^{er} février 1905, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 5.

67. Art. "Les Vocations Ecclésiastiques. Fondation d'un nouvel établissement pour les vocations tardives", *Bulletin salésien*, n° 313, XXVII^{ème} année, juillet 1905, p. 165-167.

68. Cité dans la lettre de G. Bologna à P. Albera, Paris, 2 août 1906.

69. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 26.

70. Séances du 3 au 26 septembre 1905, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 36.

71. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 42.

72. Séance du 18 décembre 1905, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 59.

73. G. Bologna à M. Rua, Tournai, 12 avril 1906 ; reproduit en FdB mc 3636 E9 à 3637

A3.

74. Séance du 22 mai 1906, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 78.

75. G. Bologna à M. Rua, Paris, 27 mai 1906 ; reproduit en FdB mc 3637 A4-7.

76. G. Bologna, *Memoria sull'Ispettorato S. Dionigi Francia Nord. Noviziato*, 1^o Giugno 1906, reproduit en FdB mc 3640 A7-9.

77. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 83.

78. Séance du 19 juin 1906, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 84-85.

79. Séance du 13 juillet 1906, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 90.

80. Séance du 17 juillet 1906, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 91.

81. *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 93.

82. G. Bologna à P. Albera, Paris, 29 juillet 1906, reproduit en FdB mc 3640 B11-12.
83. Même lettre.
84. Même lettre. Nos italiques correspondent aux mots soulignés dans la pièce.
85. Lettre citée à P. Albera, 29 juillet 1906, FdB mc 3640 B7.
86. G. Bologna à G. Barberis, s.l., 1 agosto 1906, FdB mc 3640 A11.
87. G. Bologna à M. Rua, Tournai, 6 août 1906, FdB mc 3637 B5
88. Lettre citée du 6 août 1906, FdB mc 3637 B7.
89. En français : *pour déliement*, sous-entendu : des vœux de religion.
90. Lettre citée du 6 août 1906, FdB mc 3637 B8-9.
91. G. Bologna à M. Rua, Paris, 17 août 1906, FdB mc 3637 C2-3.
92. Même lettre, FdB mc 3637 C3.
93. Même lettre, FdB mc 3637 C4.
94. *Verbali del Capitolo*, t. II, p.101.
95. G. Bologna à M. Rua, Paris, 24 septembre 1906, FdB mc 3637 C5-10.
96. Même lettre du 24 septembre 1906.
97. Séance du 24 octobre 1906, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 109.
98. Séance du 5 novembre 1906, *Verbali del Capitolo*, t. II, p. 111.
99. Je suis à cet endroit la notice anonyme "Dom Joseph Bologne", *Bulletin salésien*, XXIXème année, n° 332, février 1907, p. 40-42.
100. *Art. cit.*, p. 42.

L'INSPECTEUR PROVINCIAL DE FRANCE PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

ACS	Archives Centrales Salésiennes, Rome
APSL	Archives de la Province Salésienne de Lyon
FdB	Fondo Don Bosco. Microschedatura e descrizione, Rome, Archivio Salesiano Centrale.

Les Maisons françaises en juillet 1914

En ce mois de juillet 1914, Paul Virion, inspecteur provincial de toutes les maisons salésiennes françaises depuis qu'en juin 1906 le chapitre supérieur de la congrégation lui avait attribué, avec la charge de la province du sud, capitale Marseille, la régence de la province du Nord, capitale Paris, comptait et recomptait ses confrères en vue de l'année scolaire 1914-1915¹. Après vérification, il en dénombrait cent cinquante, répartis en vingt-cinq communautés, illégales pour la plupart, puisque reconstituer une congrégation non autorisée était alors un délit en France.

Ces communautés étaient très dissemblables par le nombre de leurs membres et leurs activités, de l'internat scolaire avec école professionnelle du Patronage Saint-Pierre de Nice, qui comptait dix-neuf membres, à la Maison de Famille Ozanam à Paris, où le père Noguier de Malijay vivait seul. Elles étaient aussi très éparpillées. Oran, en Algérie, en comptait deux. La persécution en avait jeté trois hors des frontières nationales : à Guernesey, île anglo-normande du Royaume-Uni, à Morges en Suisse et à Melles-lez-Tournai en Belgique. De plus, en 1909, une décision du chapitre supérieur leur avait joint les centres de Tunisie. La côte française de la Méditerranée, là où l'oeuvre de don Bosco avait pris forme dans les années 1870, connaissait la densité salésienne la plus forte, avec le Patronage Saint-Pierre de Nice, qui jouait à la maison-mère sous la surveillance de Louis Cartier, l'école d'agriculture et l'internat de la Navarre sur le territoire de La

Crau près de Toulon, l'oratoire Saint-Léon de Marseille et ses neuf résidences satellites dans la ville, et enfin l'oratoire Saint-Antoine de Padoue de Montpellier. La vallée du Rhône ne comptait guère qu'un patronage (avec école) Saint-Hippolyte un peu perdu à Romans, et, à Lyon-Charpennes, un patronage Notre Dame Auxiliatrice devenu insignifiant.

L'inspecteur provincial Paul Virion²

Le provincial, qui, jusqu'en 1903, avait résidé à Saint-Léon de Marseille, rue des Princes, vivait désormais rue Estelle à proximité de cette maison, en la compagnie d'un ou deux confrères secrétaires, responsables de l'un des patronages de la ville (Saint Barnabé). Alsacien d'origine, architecte de profession, séduit par don Bosco alors qu'il aidait l'abbé Pisani au patronage Saint-Pierre de Paris-Ménilmontant quand cette oeuvre n'était pas encore salésienne, Paul Virion, cinquante-cinq ans, était un homme droit, distingué, attentif, pieux, méticuleux, à l'écriture rapide, élégante et soignée, plutôt craintif et toujours scrupuleusement soumis à ses supérieurs³. Le recteur majeur don Albera l'appréciait beaucoup depuis son entrée dans la congrégation en 1886, alors que lui-même était provincial de France. Nul doute que, devenu directeur spirituel général, il ait pesé sur sa désignation à la tête des oeuvres françaises. Recteur majeur, il entretenait avec lui, de 1910 à 1920, une correspondance suivie comme entre amis "affectionnés", selon l'adjectif qu'il employait régulièrement à l'égard de Paul Virion⁴.

Ce provincial était aussi précis et aussi rigoureux dans ses rapports avec l'administration salésienne qu'architecte de la ville de Paris, il l'avait été dans ses plans d'édifices. Il économisait les éloges, les critiques beaucoup moins. Qu'on en juge par la note qu'il composa vers 1909 sur la Pension de Famille Ozanam à Paris à l'intention du chapitre supérieur de Turin. Le français affleurait sous les (peu correctes) appréciations italiennes pour la plupart cinglantes de notre Alsacien, qui, afin de se faire mieux comprendre des destinataires, avait pris la peine d'écrire ses observations dans leur langue.

Parigi, rue de Bagneux.

1) La casa famiglia ha circa 18 pensionisti studenti universitari. Il direttore ha su di loro poca influenza, benchè ne abbia qualcuna. Sua azione è più tosto negativa cioè puo' impedire qualche male. Si dice la messa in casa la domenica : i pensionisti vi assistono in parte. Forse col tempo si potrà ottenere che tutti vi intervengano. Nell'inverno si è data una rappresentazione drammatica col concorso dei pensionisti e di parecchie donne.

La cappella dove sacerdoti pensionisti celebrano non è tenuta colla pulizia e, così' dice, i riguardi che si vorrebbe.

Il Diritto di avere una cappella ove celebrare non pare sicuro, non si è domandato il permesso alla Curia arcivescovile e d'altra parte non è cappella d'un'opera religiosa.

2° Il Circolo Don Bosco raduna antichi allievi ed altri nella sera della domenica o piuttosto nel pomeriggio.

Ha poca vita e sembra che sia quasi caduto. E' difficile che possano convivere nel medesimo locale i pensionisti ed il circolo. Non vi ha legame fra gli uni e gli altri. Dippiù del circolo non si vede bene lo scopo.

E' difficile di avere un controllo sull'andamento della casa e perciò' un rendiconto non può' essere che mancante.

Sembra che le limosine che si raccolgono avrebbero in altre opere un uso che andrebbe più al vantaggio delle anime ed alla gloria di Dio. - P. Virion.⁵

Autrement dit, le Cercle Don Bosco qui se réunissait rue de Bagneux n'avait guère de raisons de subsister et la congrégation ferait mieux de réserver son argent à des oeuvres plus apostoliques que la Maison de Famille elle-même, dont la chapelle était mal tenue et où le directeur avait peu d'influence sur une poignée d'étudiants résidents.

La mobilisation d'août 1914 et ses conséquences immédiates

Dans les premiers jours d'août la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Un contentieux existait entre les deux pays sur l'Alsace et la Lorraine, provinces conquises par l'Allemagne en 1870. Des alliances ou promesses d'appui enchevêtrées entre l'Autriche et l'Allemagne d'une part, la Serbie, la Russie, la France et l'Angleterre de l'autre, déclenchèrent le conflit à la suite de l'attentat de Sarajevo (en Bosnie annexée par l'Autriche), où, le 28 juin 1914, un terroriste serbe avait assassiné l'archiduc d'Autriche. Le 28 juillet, l'Autriche déclara la guerre à la Serbie. Le 31, la Russie décréta la mobilisation générale de ses armées et l'Allemagne lança un ultimatum respectivement à la Russie et à la France, son alliée. Le lendemain, 1^{er} août, la France mobilisa à son tour et l'Allemagne déclara la guerre à la Russie. Le 3, l'Allemagne déclara la guerre à la France et, le 4, l'Angleterre, excédée par un ultimatum allemand (2 août) à la Belgique neutre, sa voisine, la déclarait à l'Allemagne. En une semaine l'Europe, de l'Angleterre à la Russie, s'embrasait.

En France, jusqu'à l'âge de quarante-huit ans et sauf exceptions, les hommes adultes étaient appelés au service du pays. La mobilisation ne pouvait que toucher gravement les communautés salésiennes, aux effectifs plutôt jeunes. Sur son catalogue personnel pour 1914-1915, le provincial souligna d'un trait rouge "ceux qui sont aux armées". Quatre-vingt sept noms, soit 58 % de l'effectif, furent marqués de ce signe : douze à Nice, douze à Saint-Léon de Marseille, six à la Navarre, neuf à Montpellier, trois à La Marsa (Tunisie), six à Guernesey, sept à Morges, etc. La totalité du personnel de plusieurs petites communautés était concernée : celui, à Marseille, des patronages de la Belle de Mai, de l'Oriol et de Saint-Loup, celui du patronage Notre-Dame Auxiliatrice de Lyon-Charpennes, celui de l'école de Montmélian, celui des oeuvres d'Eckmuhl et de Saint-Louis à Oran. "Dans l'inspection française il y a 87 confrères soldats, il en reste 63 dans les maisons en comptant 4 belges et 2 italiens qui seront peut-être appelés bientôt. Dans les 87 je ne fais pas entrer les confrères français de l'inspection belge", mandera le père Virion à don Albera au mois de juin 1915⁶. Il est vrai que plusieurs mobilisés, ceux d'Algérie notamment, restaient sur place.

Mais, par conséquence naturelle, les chiffres de présences diminuant, les oeuvres faiblirent et, dans les cas extrêmes, disparurent. Les directions locales devaient se débrouiller comme elles pouvaient.

A Morges, les trois principales têtes de la maison : le directeur, l'économe et le catéchiste, ayant été mobilisés, Hubert Amielh, prêtre depuis un an seulement, mais quatrième membre du conseil local, prit toute l'oeuvre en main. Son administration fut sage et efficace. Le père Virion célébrera, après l'avoir visitée, l'excellent esprit et la piété des enfants de cette maison (pas plus d'une trentaine, il est vrai) et le dévouement de leurs maîtres⁷. Le 11 octobre 1914, le directeur de Nice, Louis Cartier, expliquait au recteur majeur Albera que son Patronage préparait au mieux l'année scolaire 1914-1915, que chaque professeur assumerait deux classes au lieu d'une et que les ateliers du secteur professionnel se réorganiseraient "tant bien que mal" vers la fin du mois⁸. Il ne disait plus un mot de l'achat d'un terrain pour une nouvelle église (la future église Marie auxiliaatrice), achat annoncé par lui au début de l'année et reçu avec un enthousiasme modéré par le provincial Virion et le chapitre supérieur de Turin.⁹ Le projet Cartier sommeillait dans l'espoir de temps meilleurs. Quant à La Navarre, cette maison, mal dirigée, sera, selon le père Pietro Perrot, "à l'agonie" à la fin de l'année scolaire 1914-1915¹⁰. Nous en reparlerons.

Un "patronage Notre Dame Auxiliatrice" avait été fondé vers 1909 à Lyon-Charpennes (exactement 37, rue de l'Egalité, à Villeurbanne) par Emile Saby (1862-1914), prêtre de caractère difficile, incapable de s'entendre avec ses collaborateurs, d'abord Eloi Brousselle, puis Joseph Alary. Mais, au témoignage du curé des Charpennes, organisateur courageux, il avait surmonté les inévitables difficultés des commencements : "Patronage, Cercle de Jeunes Gens, Cercle des Travailleurs, Société de gymnastique, tout devenait une réalité, racontera l'abbé Hélie. Et, sans la guerre, je crois que nous posséderions maintenant à Lyon une Oeuvre de Dom Bosco comparable aux plus belles oeuvres de Marseille ou d'Italie"¹¹. Malheureusement, ce fondateur expérimenté étant tombé malade, il avait fallu, en septembre 1913, faire venir de Belgique le directeur de Melles-lez-Tournai Henri Crespel (1872-1938), homme propre, sensible et peu doué pour une oeuvre de ce type. Le recteur majeur, qui jugeait Crespel avec dureté, attendait surtout de lui qu'il traitât "le mieux possible le pauvre M. Saby"¹².

Emile Saby mourra à Romans le 25 septembre 1914. Et le patronage Notre Dame Auxiliatrice expirera doucement à partir de l'arrivée du nouveau directeur. Henri Crespel ne supporta bientôt plus sa charge. Fin mars 1914, le recteur majeur annonçait au père Virion que ce père voulait absolument quitter Lyon, et, à la mi-avril, qu'il prétendait même sortir de la congrégation¹³. En fait, il n'abandonna pas son poste. Mais, la guerre venue, l'immeuble réquisitionné du patronage fut transformé en "ambulance" militaire, le directeur y faisant fonction d'infirmier et de secrétaire. L'avenir du patronage paraissait bouché aux yeux du provincial. "Cette situation prendra fin avec la guerre et je ne crois pas M. Cr. assez dévoué pour assumer la direction de l'Oeuvre avec les charges qu'elle comporte, il me paraît être toujours dans les mêmes dispositions, c'est-à-dire attaché à nous par un lien qu'il ne demande qu'à rompre, il ne prenait pas à coeur ce qui est de nos intérêts."¹⁴

Pour des raisons plus honorables, Montmélian (Savoie) ne résista pas non plus à la tempête d'août 1914. Une petite école libre y avait été ouverte à l'automne de 1911. Le père Auguste Cau¹⁵ en avait été chargé. L'archevêque de Chambéry se félicitait aussitôt de son "zèle intelligent et pieux"¹⁶. Un an et demi après sa création, "la petite école va se développant sans cesse", annonçait le père Virion à don Albera fin mars 1913¹⁷. Dix-huit mois plus tard, tout croula. En août 1914, le père Cau fut mobilisé et, en novembre, son adjoint, le clerc Jean-Marie Launay¹⁸, probablement exempté lors de sa conscription, fut convoqué et aussitôt incorporé à

Saint-Brieuc. "Ce sera par suite la fermeture de l'école et les 35 enfants qui y sont aujourd'hui sans compter ceux qui allaient y venir devront aller à la laïque. J'en suis désolé", écrivait alors le curé de Montmélian au père Virion. Car, continuait-il, aussi bien le père Cau que M. Launay "ont exercé ici la meilleure influence et sous tous rapports ont été admirables"¹⁹.

On sait que le territoire de l'inspection française s'étendait en Afrique du Nord. En avril 1915 le provincial Virion fut invité par don Albera à visiter sans retard les centres salésiens de Tunisie²⁰. Il s'y rendit en effet au cours du mois de mai, quoi que la mauvaise langue de P. Perrot eût plus tard insinué à Turin sur l'abandon de ce pays pendant toute la guerre²¹. Le recteur majeur estimait peu le père Tosan. "Le pauvre M^r Tosan n'a point de prudence et de mesure. Il sera toujours incapable de diriger une communauté."²² En 1915, sa communauté du Rosaire à Tunis comprenait quatre prêtres (le curé et trois vicaires) et un coadjuteur profès perpétuel. La mobilisation ne l'avait pas amputée. Mais l'entente y était faible entre les cinq membres. "De ce que j'ai appris, écrivait don Albera, il [le père Tosan] se trouve dans de graves embarras à cause de son associé P. [comprendre : le vicaire Julien Piriou]. Il est probable que vous soyez obligé de donner un autre travail à ce pauvre ami qui ne sait bien traiter ses clients [comprendre : les paroissiens]. J'ai reçu des plaintes très graves. Peut-être elles ont été inspirées par la jalousie. Quoi qu'il en soit, votre visite est bien opportune."²³ Le père Virion mena son enquête avec calme. "En ce qui concerne la maison de Dominique les affaires dont vous avez eu connaissance m'ont paru être surtout un coup monté, cabale et vengeances, notait-il à don Albera après son retour d'Afrique. Cela s'appuie malheureusement sur des paroles un peu inconsidérées, une allure et une manière de faire trop libres pour un homme de la condition de Piriou. Il m'a semblé qu'on ne pouvait pas le retirer à présent sans donner raison à la calomnie, mais quand le temps aura passé là-dessus, un changement sera tout à fait concevable²⁴. Cavarra - c'est-à-dire le vicaire Giuseppe Cavarra, destiné à mourir peu après - est toujours souffrant : lui et Marinoni - c'est-à-dire Ermenegildo Marinoni, troisième vicaire de la communauté - ne s'entendent guère, espérons qu'ils finiront cependant par cohabiter en paix. Je pense que le climat doit avoir sur certains tempéraments une influence très fâcheuse, il débilite physiquement et rompt l'équilibre du système nerveux"²⁵. Ce jugement bien pesé satisfait le recteur majeur. "J'approuve ce que vous avez fait à propos des petites questions qui avaient eu lieu chez M^r Dominique. Au mois de septembre nous

verrons s'il est le cas de faire quelques changements. Sans doute les deux Vic[aires] ont un caractère difficile. Il faut prier pour qu'ils se supportent mutuellement."²⁶

Le père Virion fut beaucoup plus sévère pour la communauté de l'école de La Marsa, qu'il visita après le Rosaire, sa voisine. L'Institut Perret de La Marsa, qui avait pu conserver son directeur, son préfet, son économe et son conseiller, n'avait donc pas été décapité par la mobilisation d'août 1914. Encore fallait-il, pour fonctionner régulièrement, que sa communauté vécût en harmonie. Ce n'était pas le cas. Le provincial retira une très mauvaise impression de sa conduite. Le directeur Julien Ménier²⁷, prêtre de quarante ans aux ressources moyennes, promu à ce poste le 10 octobre 1912, avait, en 1913, reçu dans sa maison le prêtre Marcel Raulin, homme intelligent, mais à la langue acerbe, qui, l'année précédente, avait, de conserve avec le prêtre Jules Delpont, d'esprit caustique lui aussi, mené la vie dure au père Henri Crespel, directeur de l'institut Saint Paul à Melles-lez-Tournai, que nous venons de rencontrer à Lyon. Or la traversée de la Méditerranée n'avait pas transformé Marcel Raulin. Le 7 juin 1915, Paul Virion expliqua au recteur majeur : "Chez Julien Mén[ier], c'est la désunion des esprits et des cœurs. Julien ne sait pas s'y prendre : trop impulsif et impressionnable, il paraît aussi un peu trop convaincu qu'il n'y a de bien que ce qu'il fait lui-même : il laisse aller beaucoup de choses qu'il devrait réprimer et, quand il avertit ou corrige, c'est ordinairement d'un ton et d'une manière qui blessent. Avec cela je crois que Raulin exerce une action extrêmement fâcheuse par ses interminables conversations et son mauvais esprit. Les grandes difficultés datent précisément de son arrivée dans la maison et déjà précédemment à Melles sa langue avait été un ferment de désordre. Dans tous les cas, la situation est très tendue, elle paraît s'améliorer quand j'y suis pour revenir ensuite au même point. Et J[ulien] Mén[ier] se butte."²⁸ Cette tension parut au provincial d'une telle gravité qu'il crut devoir, durant les vacances scolaires, disperser la communauté et demander aux élèves de rester chez eux. "A la Marsa nous ne garderons que quelques apprentis", annonça-t-il à Turin²⁹. Surpris, peut-être décontenancé par la nouvelle, le recteur majeur s'inquiéta. "A la Marsa vous ne garderez donc pas des étudiants ? Est-ce par manque de personnel ? Est-ce que M. Ménier restera directeur même en changeant le but de la maison ?"³⁰ Le provincial lui répondit sans ambages : "Julien est resté à la M[arsa]. où il y a des intérêts assez considérables engagés que je n'aurais pas su à qui confier et aussi p[ar]c[e]q[ue] je ne voudrais pas avoir l'air de renoncer totalement à l'entreprise, mais seulement la suspendre provisoirement pendant la guerre, cela laissera le temps de la réflexion. Plus que par le manque d'ouvriers la solution s'est imposée à cause du désaccord

profond et irrémédiable existant entre le chef et les employés. Il aurait fallu un personnel entièrement nouveau introuvable."³¹ Don Albera prit acte de la décision de son inspecteur, mais ajouta : "Faites tout le possible pour ne pas laisser mourir l'oeuvre à La Marsa ; au moins après la guerre il faudra la remettre en bonne voie."³² Ainsi, tandis que la guerre anéantissait l'une ou l'autre communauté du provincial Virion, La Marsa qu'elle avait épargnée, disparaissait (provisoirement) en tant qu'école, victime de ses discordes internes.

Préoccupation inattendue pour l'inspecteur Virion, en ce début de guerre des salésiens arrivaient précipitamment d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, d'Espagne, de Turquie, de Palestine, d'Argentine, du Brésil ... pays où, en principe, la persécution religieuse les avait exilés. Ils venaient servir la France, qui le leur ordonnait. Le père Virion alignera à la fin de son catalogue pour l'année 1915-1916 (établi en septembre 1915) vingt-quatre noms de "mobilisés venus de l'étranger" : Alessandri François, Ber Joseph, Bonnemayre Marius, Carrière Georges, Candéla Antoine, Chambord Marcel, Chevet Pierre, Chopin Victor, Gautier Auguste, Latour Jacques, Martin Julien, Raffin René, Rivière Paul, Romanacce André, Roux Aimé, Selle Samuel, Tanguy Jean, Taxil Marius, Tranier André, Vial Jean, Francoz Emilien, Martin Paul, Masouyé Henri, Styr Charles.³³ Ces clercs et ces prêtres pouvaient, pour une raison ou une autre, tarder à se rendre à l'ordre de mobilisation et risquer ainsi une inculpation pour désertion. Aimé Roux³⁴ était en 1914 conseiller scolaire au collège professionnel de Rosario, en Argentine. Il ne se décida pas sur-le-champ. Le tribunal fut indulgent. "M^r Aimé Roux vous racontera lui-même les péripéties des premières semaines de son service, expliquait le père Virion à don Albera : il attribue son acquittement à une protection spéciale de Don Bosco, ce que je pense aussi, car il devait être condamné. Ce confrère m'a profondément édifié par son esprit surnaturel."³⁵

Le cas d'Eugène Santier fut plus épineux³⁶. Ce prêtre salésien professeur de philosophie au scolasticat d'Ivrea, en Italie, ne supportait pas, surtout en tant que prêtre du Christ, l'idée de tuer autrui. Lors de la déclaration de guerre en août 1914, quand il n'avait que trente-cinq ans, il ne rejoignit donc pas l'armée française. Il écrivait, le 25 septembre 1915, ne pas comprendre "l'enthousiasme des catholiques pour la guerre, ni tout ce qui a été écrit [à ce sujet] par les évêques français et italiens, ni même toute la lettre du cardinal Mercier," c'est-à-dire le mandement audacieux de ce cardinal archevêque de Malines sur les droits et les devoirs des catholiques belges face à l'occupation étrangère (Noël 1914). Le 10

septembre 1917, des policiers italiens en civil l'arrêtèrent à Avigliana et, le jour même, le remirent à la police française de Modane. Incarcéré à Chambéry, puis à Rennes, il passa devant un conseil de guerre le 3 avril 1918. Interrogé sur les raisons de son attitude, il déclara que la loi militaire française n'avait en elle-même aucune valeur d'obligation morale pour les prêtres ; que, seule, la France mobilisait les membres du clergé comme les autres citoyens, que l'Angleterre protestante avait admis leur exception. Les juges ne le condamnèrent qu'à une peine légère : un an de prison avec sursis. Mais on l'incorpora immédiatement au 41^e régiment d'infanterie de Rennes. Et, à sa première approche des lignes ennemies, le 9 octobre 1918, un éclat d'obus à la tête le tua net.³⁷ Eugène Santier n'avait pas de relations épistolaires avec le provincial Virion, qui, dans sa correspondance avec don Albera, ne parla de lui qu'au lendemain de sa mort. "Par M^r Ricardi j'ai su la mort de M^r Santier : il avait fait avec nous la retraite de septembre, très pieusement."³⁸ Ce prêtre intellectuel posait un problème difficile à un provincial, dont les confrères, suivant eux-mêmes une ligne différente, n'approuvaient pas nécessairement les idées de l'objecteur de conscience Santier. Loin de là !

Les premières victimes (1914-1915)

On sait qu'à la suite de l'invasion de la Belgique par les armées allemandes (3 août 1914), la guerre se déroula dans la partie nord de la France. Liège tomba dès le 17 août, la bataille des frontières fut livrée entre le 22 et le 25 août, celle de la Marne, décisive pour la protection de Paris, du 5 au 10 septembre, celle de l'Aisne du 13 au 17, celle de la Somme les 24 et 25 de ce même mois. En octobre, la progression foudroyante des armées allemandes était enfin arrêtée. Mais à quel prix !

Le provincial ne tarda pas à enregistrer les victimes salésiennes tuées ou blessées dans le carnage. Sur son catalogue de la communauté de Morges, il inscrivit auprès du nom de Paul Perrin (qui désignait vraisemblablement un postulant salésien, puisque cette liste ne le donnait pas pour profès et qu'il ne figura jamais dans le nécrologe de la congrégation) : "tué à l'ennemi, sept. 1914 (?) autour de Dieuze". Ce village de Moselle était à cette date le théâtre de violents affrontements. Le père Virion n'eut que tardivement confirmation de la mort du coadjuteur Julien Feuillade³⁹, menuisier de son métier, disparu au Bois de Montfaucon (Meuse) le 22 septembre 1914. Le jeune prêtre niçois Jean-Marie Rey, trente ans, qui avait été catéchiste à Saint-Léon de Marseille en 1913-1914 et était devenu sergent dans l'armée, fut abattu à Wancourt (Pas-de-Calais) le 2

octobre suivant, deux mois exactement après sa mobilisation⁴⁰. Joseph Cleux, vingt-six ans, coadjuteur (mais sans vœux) de la maison de Nice, arrivé sur la ligne de feu à la fin de septembre, toujours volontaire pour les missions périlleuses, disparut près d'Arras après avoir été blessé le 22 octobre⁴¹. Le 20 décembre, ce fut le tour du clerc Pierre Le Hénaff, vingt-sept ans, dont la persévérance avait beaucoup tourmenté sa soeur religieuse aux Pays-Bas⁴². Selon son aumônier, il mourut protestant de sa fidélité à sa vocation salésienne et sacerdotale⁴³. "Quelle peine de penser que déjà trois de nos confrères sont morts dans cette guerre !", s'exclamait en janvier 1915 le recteur majeur Albera⁴⁴, qui n'était pas encore informé de l'étendue réelle de ses pertes.

L'espoir d'un dénouement rapide s'évanouissait. "Nous ne pensons pas que la guerre puisse se terminer aussitôt malgré toutes nos prières", écrivait don Albera⁴⁵. D'autres victimes tombaient. Le père Virion lisait avec attention le bulletin de la maison de Nice, *l'Adoption*, qui, à partir d'une correspondance très largement reproduite, informait la France salésienne sur le sort des militaires, anciens élèves de l'oeuvre ou membres de la congrégation. Le clerc breton Adolphe Boixière, qui allait avoir trente ans en 1915, enseignait, lors de la déclaration de guerre, dans ce Patronage Saint-Pierre de Nice. C'était un vaillant et il écrivait beaucoup. Pendant les neuf premiers mois du conflit, le périodique niçois put recopier en totalité ou en partie vingt-sept de ses lettres. Malgré une santé ébranlée, Boixière ne consentait pas à se présenter au conseil de réforme : rester à l'arrière lorsqu'il voyait des pères de famille monter au front des batailles lui eût été insupportable. En septembre-octobre 1914, trois semaines sur la ligne de feu suffirent à l'épuiser. Après trois mois d'hôpital et un autre mois de repos, il repartit au combat, ayant fait, écrivit l'un de ses camarades clerc lui aussi, le sacrifice de sa vie. Le 26 avril 1915, il tombait héroïquement aux Eparges, petite commune de la Meuse à vingt-cinq kilomètres de Verdun. Trente hommes avaient reçu l'ordre de sortir de leur abri et de frayer un chemin sur une petite croupe. Quinze s'exécutèrent sous une grêle de balles, quatre seulement revinrent. Boixière était l'une des onze victimes. Son corps ne sera apparemment pas retrouvé⁴⁶.

D'autres salésiens revenaient meurtris du front des batailles. Célestin Leray⁴⁷, clerc profès perpétuel de l'oratoire Saint-Léon de Marseille à la déclaration de guerre, avait eu l'épaule fracassée dès les premiers engagements d'août-septembre 1914. Transporté en Allemagne, il y avait été soigné et en était revenu au bout d'un an lors d'un échange de grands blessés, l'épaule droite

complètement ankylosée, le bras fixe et, les os de l'avant-bras s'étant ressoudés, incapable de mouvoir sa main droite. Ses dispositions différaient profondément de celles de Le Hénaff ou de Boixière. En février 1916, il demandait à quitter la congrégation, sous prétexte que les ordinations lui seraient refusées. L'inspecteur estimait, pour sa part, que "la longue oisiveté du camp de prisonniers - ou de l'hôpital - [avait] exercé sur lui une influence fâcheuse, mais que surtout il lui [avait] manqué à lui comme à d'autres la formation suivie dans une atmosphère un peu plus surnaturelle dans les maisons où il [avait] travaillé"⁴⁸. La pitié n'empêchait pas notre provincial de demeurer sévère.

Jean-Antoine Rey⁴⁹, autre hésitant, qui, douze ans après sa prise de soutane, ne s'engageait pas encore définitivement dans les rangs salésiens, avait été blessé à la tête. Une balle, heureusement amortie par son casque, l'avait touché en août 1915 lors de combats dans la région de Toul. Le P. Virion relevait, dans une lettre au recteur majeur, sa "belle conduite", qui lui avait valu la médaille militaire, la croix de guerre avec palmes et une citation à l'ordre de l'armée⁵⁰. Malheureusement pour lui, sa blessure, jugée pourtant sans vraie gravité, lui vaudra une trépanation, deux opérations et un an d'hôpital. C'est alors que, le 1^{er} septembre 1916, il sera définitivement réformé⁵¹.

Joseph Orezzi, Niçois de naissance, coadjuteur salésien, était en août 1914 relieur de son métier à l'oratoire Saint-Léon de Marseille⁵². C'était un doux, le type du garçon paisible. "La vie militaire est plus dure que celle du Patronage [de Nice], écrivait-il le 17 juillet 1915 depuis le camp de la Bedoule. Et je vous assure qu'on a besoin de toute la force morale et de la prière pour pouvoir y résister. Grâce à Dieu, je m'en suis jusqu'à présent bien tiré. Je dois partir pour le front d'un jour à l'autre et je me recommande surtout à vos prières, afin que, si Dieu le permet, je puisse, après la guerre, revenir vers ce cher Patronage, où j'ai passé de si doux moments, pour y faire du bien."⁵³ La guerre l'avait placé dans un régiment colonial, qui se battit sur le front de Champagne au début de septembre 1915⁵⁴. Il y fut bientôt blessé à la jambe, exactement au genou⁵⁵. On l'opéra à Paris. Il ne se relèvera plus. Amans Genieys, qui lui rendait visite à l'hôpital de l'Ecole Polytechnique, écrivait le 10 février 1916 : "Le pauvre Orezzi est bien malade, et je ne sais pas s'il pourra jamais se tirer de là, je crois que la tuberculose s'est greffée sur son mal. Il a la toux du poitrinaire et ses blessures débordent de pus. On doit lui faire l'amputation de la jambe gauche, mais à quoi servira-t-elle ? L'infection doit l'avoir gagné tout entier. J'irai le voir dimanche prochain. La mort ne l'effraie

pas, bien au contraire, il la désire presque. Il y a 18 jours, il m'annonçait tranquillement qu'il ne se relèverait plus et qu'il mourrait bientôt. Après l'avoir félicité de sa soumission à la volonté du Bon Dieu, je l'ai blagué de sa crainte afin de chasser ses idées noires et [de] lui donner un peu de courage. Ce pauvre ami a beaucoup, beaucoup souffert et il souffre toujours beaucoup. Son corps ne sera bientôt plus qu'une plaie. Priez pour lui pour que le Bon Dieu lui donne une grande force de résistance."⁵⁶ On l'aurait pris pour un "cadavre" vivant, expliquera un autre salésien après lui avoir rendu visite⁵⁷. C'était la fin. "Joseph Orezzi est mort la semaine dernière à l'hôpital des suites de ses blessures et aussi d'une congestion pulmonaire contractée à l'hôpital, mandera le père Virion à don Albera le 18 février. Il a beaucoup souffert et avait été très bien soigné. Il a fait une mort très édifiante."⁵⁸

Les maisons après deux ans de guerre

Au bout de deux ans de guerre, l'inspecteur voulut faire le point sur la situation de sa province.

En février 1916, frappé par l'anticléricalisme renaissant des mois précédents, il procéda à une mise en garde contre un optimisme naïf, qui aurait conduit à négliger les précautions de règle jusque-là. L'union sacrée d'août 1914 était contestée. Les cléricaux, disait-on, se disposent à envahir la France⁵⁹. "La guerre et l'apaisement religieux qui s'était fait les premiers mois ont amené à se relâcher des précautions prudentes que l'on avait prises sous l'empire de la persécution religieuse, mandait le père Virion à Turin. Il y a là un grand danger pour les oeuvres, car ce serait une illusion de penser que nos adversaires désarment ni que le dévouement des religieux venus pour prendre leur place dans l'armée soit une sauvegarde suffisante pour leurs maisons. En ce moment il y a un travail souterrain de haine qui se poursuit ; d'après un plan suivi une campagne de diffamation se fait par la parole et le journal pour aviver les haines religieuses dans le peuple et nous devons craindre une explosion de ces mauvais sentiments surexcités. Il est donc nécessaire de continuer à nous tenir sur nos gardes pour ne pas fournir des armes contre nous. Je puis dire en particulier que le Bull[etin] sal[ésien] est soigneusement épluché par la censure. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien à l'occasion recommander la prudence un peu oubliée tant pour la France que pour la Suisse. En ce qui me concerne j'avais manifesté le désir de recevoir les circulaires, mais je crois qu'il vaut mieux que je m'en prive. Ces envois contrôlés à la frontière par la censure sont trop compromettants."⁶⁰

En août de cette année, il dressa le catalogue général de ses confrères et de ses oeuvres et l'expédia à Turin. Le recteur majeur fut touché : "Merci d'abord du catalogue de vos employés que vous m'avez envoyé. Je vois que votre personnel est bien restreint, et que le nombre de vos collaborateurs est bien diminué. Que la volonté de Dieu soit faite !" ⁶¹ Le provincial organisa deux retraites spirituelles, l'une à Nice, "dans la propriété de mon cousin Aloïs", c'est-à-dire au Patronage Saint-Pierre, dont Louis Cartier, dit Aloïs, était directeur ; l'autre à Lausanne (au Bois-Cerf, si je ne me trompe). La première retraite, qui réunissait trente-cinq personnes, était prêchée par Victor André, aumônier des salésiennes à Saint-Cyr, et Emile Cosson, directeur à Guernesey. Le père Virion prêcha lui-même la deuxième retraite devant un tout petit auditoire : trois salésiens (de Morges probablement), trois religieuses et quatre aspirants. ⁶²

Les informations recueillies lors de ces retraites lui fournirent un aperçu de la vie des maisons. Il en était relativement satisfait. "Malgré l'extrême pénurie de personnel on a tenu tête à peu près partout, observait-il dans une lettre contemporaine au recteur majeur. [Grâce] à un travail considérable, il n'y a eu jusqu'ici de sacrifié que le Patronage de M^r Rossi à St Barnabé [de Marseille]. Pourra-t-on continuer si d'autres encore sont appelés ? Nous laissons cela entre les mains du bon Dieu et ferons ce qui sera possible." Il craignait le départ à l'armée du jeune père Amielh, faisant office de directeur à Morges. "Ce serait le plus difficile à remplacer en ce moment : il a mené sa petite barque avec beaucoup de sagesse et tous sont contents." Sa pensée repartait vers Marseille. Là son secrétaire Joseph Rossi s'occupait du patronage Saint-Joseph, dont Porphyre Rousselle, un sous-diacre qui refusait d'avancer dans les ordres, assumait la direction effective ⁶³. "St Pierre", c'est-à-dire le Patronage Saint-Pierre de Nice, avait passé une "assez bonne année". Elle eût été "tout à fait bonne", remarquait-il sans détours, "si le Préfet - c'est-à-dire Guillaume Le Cardinal - et le catéchiste - c'est-à-dire Jacques Charvinat - n'avaient été en opposition constamment, sans qu'on ait pu arriver à améliorer leurs relations : cela a nui à la direction des enfants." Le père Virion se tournait vers Montpellier ("S. Antoine"), maison qui rassemblait "une soixantaine d'enfants", pour dire qu'elle avait "assez bien" fonctionné durant l'année écoulée. Mais, dans son personnel déjà restreint, le clerc Jean Lageat avait été déclaré bon pour le service et il était fort possible que Jean-Baptiste Dossetty, seul prêtre à tenir compagnie au directeur Edouard Jourdan, soit appelé à son tour. Le père Virion n'avait pu se rendre en Tunisie. Il manquait de nouvelles de La Marsa, dont

le directeur (sans élèves) Julien Ménier, qui n'écrivait pas, lui paraissait "un peu neurasthénique". Enfin, il rentrait en France pour dire qu'à Paris le père Noguier de Malijay cherchait à "liquider son affaire", la maison de famille Ozanam, qui lui donnait des ennuis⁶⁴. Et il négligeait Melles en Belgique, d'où les enfants avaient été retirés, et Guernesey, dont le directeur Emile Cosson ne parlait et n'écrivait guère.

Le père Virion savait son recteur majeur suffisamment renseigné sur la décadence de la Navarre. L'ancien provincial de France-Sud Pietro Perrot s'était installé en 1914 dans cette maison qu'il avait autrefois fondée. Il n'en bougeait plus, créant ainsi de sérieux problèmes à don Albera, qu'en contrepartie, il renseignait utilement⁶⁵. Le directeur de la maison Laurent Prandi ne se souciait guère du bien moral et religieux de sa communauté. L'hôte encombrant de la Navarre dressait au recteur un tableau très noir de la situation de la colonie agricole. "Je vous disais l'an dernier que c'était *l'agonie* de cette chère fabrique ; cette année j'ai la peine de devoir vous dire que c'est à peu près *la mort*. Jugez-vous ce que peuvent faire dans un si vaste terrain les 4 enfants qui nous restent à la campagne (16, 15, 13 et 12 ans). Et encore les 2 premiers (16 et 15) n'attendent que les vacances pour nous quitter définitivement." Et il déplorait l'"état de saleté matérielle et d'anarchie morale" de l'oeuvre entière⁶⁶. Le directeur ne voudrait plus accepter d'élèves ! Que va donc faire son personnel ? s'inquiétait le recteur majeur. Il n'y a rien de pire que de s'habituer à paresser. "Insistez un peu pour que chaque usine soit mise en action", écrivait-il assez maladroitement à son provincial Virion⁶⁷.

Le rapport du 1^{er} septembre (qu'accompagnait un billet d'ordre de mille francs) impressionna favorablement le recteur majeur : "Je vous manifeste toute ma satisfaction pour l'empressement avec lequel vous avez travaillé à conserver les oeuvres que vous avez à la main. Continuez ainsi !" ⁶⁸ Don Albera apprenait peu après que le cardinal archevêque de Paris, Mgr Amette, avait fait l'éloge du père Julien Dhuit pour son travail au patronage Saint-Pierre de Paris⁶⁹. Les désastres de la guerre n'avaient quand même pas raison de l'oeuvre salésienne en France.

La vie spirituelle des salésiens

La vie spirituelle de ses confrères, mobilisés ou non, tourmentait notre provincial. "Cette guerre nous éprouve de toutes façons et ce qu'il y aura de plus funeste ce seront les habitudes séculières prises durant ce long séjour à l'armée. Il y a chez nos confrères beaucoup de foi et d'esprit surnaturel, mais on fume tout le

long du jour, on s'accoutume à l'eau de vie, etc. Tout cela coûtera à réformer. Tous en seront-ils capables ? Il faut beaucoup prier pour eux."⁷⁰ Le recteur majeur partageait ces préoccupations. Comme beaucoup de dévots de ce temps, il lui arrivait d'attribuer la poursuite de la guerre à la ferveur insuffisante des âmes consacrées. "Dieu attend peut-être encore de nous quelques améliorations dans nos esprits, quelques sacrifices de plus que nous n'avons fait[s] par le passé."⁷¹ Il éprouvait les mêmes soucis que son inspecteur de France, surtout depuis que, le 23 mai 1915, l'Italie avait déclaré la guerre à l'Autriche. Une hémorragie de sa congrégation était à craindre. "Si vous avez avec vous des amis, comme les années passées, écrivait-il au père Virion en 1916 à l'époque des retraites annuelles, recommandez à tous la persévérance dans leur vocation. L'amour de la liberté et du bien-être pousse quelques-uns des nôtres à abandonner le bon chemin. Quelle terrible crise traverse notre Société ! J'ai prié beaucoup pour tous en ces jours que j'ai passés à Oropa, le grand sanctuaire qui attire tant de pèlerins de toutes les parties d'Italie."⁷²

Les exercices spirituels annuels étaient organisés par le provincial avec le plus de soin possible à la Navarre ou à Nice, semble-t-il. Au cours de l'été 1917, don Albera communiqua personnellement au père Virion les "souvenirs" de retraite, c'est-à-dire les consignes spirituelles aux salésiens pour l'année à venir. C'était : "1° Je suis religieux, donc je dois cultiver de mon mieux la vie intérieure. - 2° Je suis éducateur, donc je dois empêcher que les enfants offensent Dieu - 3° Je suis Salésien, donc je dois pratiquer le zèle et la charité à l'exemple de Don Bosco."⁷³ Don Albera ne pensait là qu'à ses confrères en communauté et ignorait les mobilisés, c'est-à-dire, pour la France, la majeure partie de l'effectif. Ces mobilisés, s'ils étaient clercs, recevaient les publications destinées aux prêtres-soldats, peut-être aussi occasionnellement des circulaires salésiennes, mais nous en ignorons la nature.

Les sorties de la congrégation pendant la guerre

La correspondance entre le recteur majeur et le provincial Virion portait fréquemment sur des cas personnels.

Elle témoignait entre autres de leur agacement à tous deux à l'égard de quelques confrères, qui, non mobilisés, ne rejoignaient pas leurs communautés ou y créaient des problèmes. Don Albera prêchait la fermeté à son provincial : "Il sera bon que nous nous mettions d'accord pour travailler à faire rentrer chez nous nos

ouvriers. Commencez à leur écrire en les engageant à rentrer ; après, vous pourriez les menacer de la suspension du travail. S'ils voulaient s'adresser aux supérieurs, nous autres, étant avertis, ne ferions autre chose que confirmer vos décisions. Commencez par M^r Roche et M^r Arnaud", etc.⁷⁴

Certains cas étaient plus ou moins anodins, tel celui de Jean-Marie Anérot, (1869-1937) que, "pour sauver la situation de M. Patarelli", son directeur⁷⁵, on avait transféré de Tournai à Montpellier au temps de la déclaration de guerre. A deux reprises, en 1916 et en 1918, Anérot envisagea de quitter une congrégation, où, affirmait-il, on le persécutait, alors que, selon le recteur majeur, il était lui-même mal supportable à autrui.⁷⁶ Finalement, il resta. Martin Arnaud prenait ses vacances chez lui, à Clermont, quand la guerre éclata⁷⁷. Il y demeura et, en 1915, puis en 1916, aligna les meilleures raisons pour ne pas se rendre à l'obédience du père Virion, qui le destinait à Nice. Lettres répétées, menaces de suspense, rien n'y fit. Le recteur majeur, qui intervenait toujours dans ces sortes d'affaires, semble s'être lassé durant l'été 1916. Martin Arnaud sera dispensé de ses vœux le 30 juillet 1919 et incardiné à Clermont trois mois après⁷⁸. Louis Roche (né en 1882, profès en 1907, prêtre en 1912), était, quant à lui, conseiller professionnel à la Navarre. La guerre le trouva chez ses parents en Bretagne. Il n'en bougea plus, malgré des rappels à l'ordre réitérés et des menaces de suspense du supérieur général et du provincial en 1915 et 1916. Son état de santé l'empêchait de voyager, écrivait-il, sans, au reste, convaincre ses supérieurs. A tort, sans doute. Un certificat médical légalisé le justifiait. De fait, il mourut, semble-t-il, dans sa famille en 1920⁷⁹.

L'affaire, plus dure, du prêtre Jules Delteil⁸⁰ se dénoua pendant la guerre. Jules Delteil, salésien en Algérie, puis en Tunisie, affirmait en 1913 et 1914 avoir été forcé par Charles Bellamy, supérieur de la communauté d'Oran, à entrer dans la congrégation salésienne. Il avait abandonné sa communauté de La Marsa, exploitait un domaine dans les environs de Tunis et demandait d'être incardiné dans le diocèse de Carthage, où l'archevêque se disait prêt à l'accepter. Le père Virion ne voyait en lui qu'un rebelle désobéissant. Il lui écrivait :

"Je suis très peiné d'apprendre que, malgré les défenses réitérées que vous avez reçues, vous continuez contre la volonté de vos Supérieurs à administrer le domaine de Souk-el-Thmuis et à y garder votre résidence. Vous me mettez dans la triste obligation de vous enjoindre formellement de renoncer à cette administration et de reprendre votre poste à l'Institut Perret. Faute pour vous de le faire vos Supérieurs devront procéder contre vous en conformité avec les

Saints Canons - J'appelle encore votre attention sur cette conséquence de vos actes, c'est que le fait de votre absence illégitime vous rend suspens a divinis jusqu'à ce que vous soyez rentré dans une situation régulière. - Je prie Marie Auxiliatrice de vous obtenir des sentiments conformes à votre sainte vocation et j'ose espérer que je ne l'aurai pas invoquée en vain pour le salut d'un confrère qui m'a toujours été très cher dans le Coeur de Jésus."⁸¹

Don Albera, qui résistait pied à pied à l'argumentation de Jules Delteil, ne se résigna que le 20 octobre 1919 à lui accorder la dispense de ses vœux.⁸²

La situation de Joseph Gambino⁸³, qui optait lui aussi à Oran pour la vie paroissiale non salésienne, était analogue, mais n'intéressait pas au même degré le supérieur général. Il sera incardiné à Oran le 21 juin 1916.

On ne rapproche pas sans hésitation de Jules Delteil et Joseph Gambino, gens installés, beaucoup plus préoccupés de leurs aises que de leurs progrès spirituels, un lettré délicat et timide, égaré dans un univers assez rustre, capable de grands sacrifices, qui ne demanda à sortir de la société salésienne qu'aux moments où il n'en pouvait plus et, finalement, y termina ses jours.⁸⁴

Charles Voisin était né à Saumur (Maine-et-Loire) le 22 septembre 1882 dans une famille d'officiers de souche bretonne. Bonne tenue en société, parler clair et correct, loyauté intransigeante, noblesse de sentiments étaient choses naturelles au foyer Voisin. Une excellente mère apportait à Charles la douceur nécessaire à son être sensible. Intelligent et travailleur, il fit de brillantes études secondaires au collège Saint Martin de Rennes, tenu par les pères eudistes. "Il y fut un élève vraiment extraordinaire, remportant tous les premiers prix et en toutes matières", écrit un compagnon d'alors, avec qui il se lia d'une indéfectible amitié, lisons-nous dans sa lettre nécrologique⁸⁵. En 1900, au terme de son année de philosophie, Charles Voisin conquiert sans peine un diplôme de bachelier ès lettres classiques et s'orienta vers le séminaire Saint-Sulpice à Paris. Il aurait dû y passer six ans. Mais, pour une raison ou une autre, peut-être pour se soigner, car sa santé était fragile, notre séminariste rentra chez lui pendant une année. Donnons-lui ici la parole : "Ma conduite en dehors du séminaire pendant un an d'interruption ne fut pas édifiante au point de vue piété ; j'allais à la messe le dimanche, mais c'était à peu près tout, je n'avais point de relations avec le clergé, qui s'en plaignit ; et, quand je voulus rentrer à St Sulpice, je compris, sans qu'on me l'eût dit, que la porte m'était fermée."⁸⁶ Nous sommes en 1906, année cruciale pour Charles Voisin. Longtemps,

peut-être jusqu'à sa mort, les épreuves qui suivirent lui semblèrent avoir été d'expiation pour sa négligence durant l'interruption fatale.

Comme il voulait être prêtre, son directeur spirituel sulpicien lui expliqua que la congrégation salésienne lui permettrait d'achever son cursus théologique. Docile, il se soumit et, en février 1907, frappa à la porte du P. Virion, à Marseille, sans être bien convaincu de cheminer sur une bonne voie. Il lui ouvrit son cœur avec une confiance sincère, dira-t-il plus tard. Et ce furent, jalonnés d'incessantes hésitations, signifiées par des recours au séminaire de Montpellier, au supérieur de Saint-Sulpice, au père Cartier, directeur de Nice, etc., le postulat à Montpellier, le noviciat et la profession triennale à Hechtel en Belgique, et, en 1912, la profession perpétuelle à la Navarre. Le père Virion à qui il se confiait faisait appel à sa générosité et à son esprit de sacrifice. La profession perpétuelle l'engageait "d'une manière absolue", adjectif terriblement imposant dans la famille Voisin. Le P. Virion destina ce profès à l'institut Perret de La Marsa. Tous les ordres lui furent alors conférés en une année bénie. Le 29 juin 1913, Mgr Livinhac l'ordonnait prêtre à Carthage. Charles Virion était (provisoirement) heureux. "Ma 1^{ère} année à la Marsa fut bonne, elle me conduisit à ce sacerdoce tant désiré et pour lequel seul (souligné trois fois) j'étais entré dans la Société".

Il retomba alors dans la vie ordinaire de maisons salésiennes périllicieuses : la Marsa, avec les divisions que l'on sait entre 1913 et 1915, le Patronage Saint-Pierre de Nice pendant la suite de la guerre. Le personnel de cette dernière oeuvre ne brillait pas par la subtilité de son esprit. Louis Cartier, instruit et dominateur, le considérait de haut et avec froideur. Virgile ne laissait aux autres prêtres du lieu que le souvenir de versions latines incompréhensibles. La communauté se délectait dans les calembours à bon marché, les grosses farces et les histoires du genre *Docteur Isambart*. Imaginez dans ce monde le délicat et cultivé Charles Voisin. Il souffrit et parfois l'avoua à son inspecteur. Il était entré dans une vie sans attrait pour lui, sur l'expresse invitation de ses supérieurs de séminaire. Ces sacrifices s'étaient continués : sacrifice de sa famille, sacrifice de ses goûts naturels dans le milieu où il avait vécu, sacrifice dans ses occupations. Il luttait, souvent il fléchissait, mais persévérait quand même, timidement. Il vivait spirituellement, pas plus⁸⁷. Redonnons-lui la parole en 1919 : "Depuis longtemps donc, trois ans je crois, peut-être plus, je suis obligé d'entretenir mon confesseur de mon dégoût persévérant de la vie où je me trouve, de mon irritation secrète que ce dégoût engendre, de mes mauvaises dispositions à l'égard des enfants et du mépris que

j'affiche pour eux, qui sont la conséquence de cet état d'esprit, - de l'antipathie pour mes collaborateurs et chefs, antipathie parfois secrètement dédaigneuse, antipathie dédaigneuse aussi qui atteint l'ensemble d'une oeuvre où je souffre, et qui me conduit jusqu'à me réjouir (je vous en supplie, excusez ma sincérité !) de ses échecs (en moi-même bien entendu), comme par exemple de la dégringolade évidente du P.S.P. cette année. Et tout cela n'est que la conséquence de ce dégoût d'une vie que je supporte de si mauvaise humeur et d'où j'ai, je vous l'ai dit, tant de fois chaque jour l'idée de sortir." Une fois de plus, le père Virion, aidé du reste par les pères Cartier et Patarelli, le retint. Il aimait ce confrère et le lui montrait. Charles Voisin accepta de souffrir encore. La dernière lettre de son dossier nous dit :

Cher Monsieur l'Abbé. J'accepte avec reconnaissance les conseils affectueux que vous me donnez dans votre lettre du 7, et je m'en vais réfléchir le plus sérieusement possible sur ce que vous me dites afin de prendre ensuite la détermination la plus saine. D'ores et déjà je ne demanderais pas mieux que d'entreprendre le travail radical que vous me conseillez, mais les longues années de regret et de souffrances que j'ai traversées ne se peuvent ainsi dissiper d'un seul acte de volonté, et je me défie de moi. - Encore une fois, bien cher Monsieur l'Abbé, je vous remercie sincèrement, je vous demande pardon des croix que je vous ai imposées et je vous supplie de me continuer vos prières. - M^r Pa[tarelli] me dit que vous devez venir ici très prochainement ; je compte donc avoir la consolation de vous entretenir oralement des affaires de mon âme. - Croyez aux sentiments très respectueux et reconnaissants de votre enfant, confiant et dévoué Ch. Voisin."⁸⁸

Pareille lettre, émanant d'un homme aux évidentes qualités morales et intellectuelles, consolait notre provincial de bien des avanies. Charles Voisin restera à Nice jusqu'en 1924. "C'était un professeur éminent, méthodique, exigeant, mais en même temps très paternel," expliquera l'un de ses anciens élèves.⁸⁹ Puis il sera nommé aumônier des soeurs salésiennes et curé de paroisse à La Manouba, en Tunisie, où la mort le cueillera trente ans après (14 novembre 1956).

Les cas difficiles

La vie d'un provincial est semée de cas plus ou moins insolubles, qui nourrissent ses méditations au moins autant que les problèmes institutionnels (la vie des communautés et des oeuvres), auxquels on le croit parfois exclusivement consacré.

Dans la province française, le cas déjà ancien de Louis Roussin était particulièrement douloureux. Ce prêtre, directeur du *Bulletin salésien* jusqu'en 1901, un temps directeur de la colonie agricole de Montmorot, était devenu un joueur effroyablement endetté, dont les salésiens cherchaient à se débarrasser. Il vivait ordinairement à Aix-en-Provence, sa ville d'adoption⁹⁰. Avec les années sa situation avait empiré. En janvier 1907, le provincial Virion informait don Rua que Roussin ne donnait plus signe de vie, puis qu'il lui avait écrit à deux reprises pour se plaindre de n'avoir pas encore reçu de destination, qu'on lui réclamait une assez forte somme empruntée, disait-il, pour sa famille à un négociant de Marseille, mais qu'il n'était pas en état de rembourser.⁹¹ Pour récolter de l'argent, Roussin se prévalait de son titre de salésien ou de disciple de don Bosco. Aux abois, à la veille de la guerre il suppliait le provincial de lui obtenir du recteur majeur une lettre de recommandation auprès de bienfaiteurs assurés, tels que le général des chartreux. Il allait jusqu'à proposer qu'on le chargeât officiellement d'une mission de quête pour la Société, sur le produit de laquelle il prélèverait un tant pour cent afin de solder ses propres dettes⁹². Quelques jours après, le provincial résumait dans une lettre à don Albera la triste position de Louis Roussin (qu'il dénommait "M. Louis d'Aix") et suggérait la conduite à tenir vis-à-vis de lui. Dans leur action à son égard, il fallait aux salésiens de France une grande prudence pour ne pas donner prise au délit de congrégation.

"Le malheureux est dans une situation inextricable et il essaiera d'en sortir par tous les moyens dont il croira pouvoir tirer parti, sachant que nous pouvons peu de chose pour l'en empêcher. Tout au plus dans un Avis inséré au Bulletin et dans deux ou trois journaux les Supérieurs pourraient-ils déclarer que L. n'est pas autorisé à quêter au nom de la Société, mais il ne serait pas prudent de dire qu'il ne fait plus partie de la Société. Il y a longtemps que j'ai à plusieurs reprises appelé l'attention des Supérieurs sur les dangers qu'un jour ou l'autre la Société pouvait courir du fait des agissements de ce pauvre homme qui s'était mis complètement entre les mains d'hommes d'affaires véreux et dont je n'avais jamais pu tirer une parole sincère. - A l'heure actuelle je ne vois qu'une solution, c'est de hâter les formalités de renvoi de la Société pour que ce soit fait si c'est possible avant une catastrophe qui, je le crains, ne peut manquer de se produire. C'est ce que j'ai écrit à Turin il y a deux mois en faisant connaître le chiffre de 300.000 fr. de déficit avoué par Louis à cette époque."⁹³

La procédure d'exclusion de la Société suivit son cours pendant les années de guerre. Roussin vivait alors misérablement à Paris. En 1917, le père Noguier le

voyait arriver pour lui demander de l'aider⁹⁴. Son décret d'expulsion fut daté du 31 août 1917 et confirmé par la Sacrée Congrégation des Religieux le 26 mars 1919.

Alexandre Souvestre, un Breton de cinquante-trois ans en 1914, fréquentait lui aussi pendant les années de guerre la Maison de Famille du père Noguier⁹⁵. Cet apôtre aussi enthousiaste qu'indiscipliné gênait l'autorité. Les lettres de don Albera et du père Virion manifestent souvent leur impatience devant ses comportements insolites. Son cas était toutefois beaucoup plus sympathique et de gravité bien moindre que celui de Louis Roussin.

En 1914, l'affaire Souvestre en était à son troisième acte. Le premier acte s'était joué au temps où le père Virion avait pris possession de la province de Paris. De tempérament indépendant, Alexandre Souvestre ne tenait pas en place. A la dissolution des maisons de sa province du nord de la France en 1903, il s'était isolé à Paris (sauf erreur) au sein d'un groupe d'anciens élèves de l'oratoire Saint Pierre et Saint Paul et avait été considéré comme sorti de la congrégation⁹⁶. Puis, au bout d'environ trois ans, le 9 avril 1906, don Rua avait chargé le secrétaire du chapitre supérieur de lui faire savoir que, sur sa demande, il le réadmettait à la condition expresse d'accepter ses obédiences et de promettre "di evitar la critica e la mormorazione"⁹⁷. C'était beaucoup lui imposer. De mauvaises nouvelles parvenaient à Turin sur son compte. Huit mois après la réadmission conditionnelle, le même don Rua communiquait au chapitre supérieur "que D. Souvestre est désormais suspens et qu'il éloigne toujours plus les anciens élèves de l'oeuvre salésienne"⁹⁸. Nous sommes au temps de la sortie du provincial Bologne et de l'entrée en charge à Paris du provincial Virion. Celui-ci, à peine arrivé et certainement à la demande de Turin, s'efforça de voir clair dans le cas de cet original. Sa lettre non datée qui suivit la mort de Joseph Bologne (4 janvier 1907) rendit compte à don Rua de sa mission auprès de lui et des anciens élèves dont il s'occupait. Elle nous éclaire sur les sentiments d'un homme, que des rapports tumultueux avec ses supérieurs inciteraient à juger avec sévérité. Les anciens, observait le père Virion, lui étaient très attachés parce qu'il leur avait rendu de bons services. Souvestre lui-même craignait que, sur les dits de don Bologne, on ne fût injuste à son égard et que l'on ne tînt pas compte de sa bonne volonté. Il craignait surtout d'être obligé de rester en Italie ou ailleurs entre quatre murs, alors qu'il avait besoin de mouvement. Au reste, estimait le père Virion, il se montrait désireux de demeurer fidèle à ses engagements religieux et assurait que, pour n'y pas manquer, il avait refusé des offres du curé de Saint-Joseph à Paris. Le père

Virion, qui ne semblait pas très convaincu de sa capacité de persévérer, lui avait conseillé de se présenter à don Rua, d'entamer une retraite sérieuse et de se confier totalement à lui pour décider de son avenir. Si son supérieur le jugeait incapable de se plier aux exigences de la vie religieuse, il pourrait ensuite avec plus de sécurité de conscience se faire dégager de ses vœux et chercher une autre voie. Le provincial avait annoncé à Souvestre que don Rua lui réserverait à Turin "l'accueil paternel du père de l'enfant prodigue", bien que, s'empressait-il d'ajouter, "il n'ait pas encore tout à fait les dispositions de ce dernier, mais peut-être n'en est-il pas capable"⁹⁹. On perd alors la trace du prodigue, jusqu'au jour de février 1910 où le chapitre supérieur décida de le transférer en Belgique à la disposition du provincial de ce pays, Francesco Scalonì.¹⁰⁰

Nous entrons dans le deuxième acte de l'affaire Souvestre. Les catalogues généraux de la congrégation pour les années 1911, 1912, 1913, 1914 et 1915 attribuent à Souvestre une résidence dans la communauté de l'oratoire Saint-Charles à Tournai, maison proche de la frontière française et parfaitement francophone. Mais il est très douteux que notre pèlerin par nature y ait régulièrement vécu, car, au grand regret de don Albera, recteur majeur élu peu après son envoi en Belgique, le directeur de Tournai, Charles Patarelli¹⁰¹, utilisa aussitôt ses talents pour en faire une sorte de commis-voyageur salésien parmi les bienfaiteurs de la région de Lille, en France¹⁰². Naturellement, Souvestre quêtait et ses jeunes recrues françaises prenaient la direction de l'oratoire Saint-Charles de Tournai. Les finances de la province Saint-Denis (Paris) commencèrent de pâtir de l'activité de la province de l'Immaculée Conception (Liège) et un contentieux fut alors ouvert entre les deux provinces sur la destination des vocations salésiennes françaises formées en Belgique. Relevaient-elles de la France ou de la Belgique ? C'était une question de vie ou de mort pour l'inspection française, nous dit-on. En 1913, le chapitre supérieur fut invité à dirimer le différend. A la colère du père Virion, au moins dans un premier temps il pencha en faveur du provincial de Belgique don Scalonì.¹⁰³

Et ce fut la guerre, temps du troisième acte du mélodrame Souvestre. L'occupation allemande de la Belgique et du nord de la France ramena notre ami peut-être d'abord vers Paris¹⁰⁴, dans le sud de la France ensuite certainement, et, de toute manière, sur le territoire de l'inspection française. Mais les catalogues manuscrits du père Virion l'ignorèrent toujours. Il vaguait. A partir de 1916 tout au moins, notre homme vécut le plus souvent à Beaucaire, petite cité du Gard, où il

avait noué des relations dans le monde ecclésiastique. De là, quêteur et surtout recruteur passionné, certainement encouragé par l'un ou l'autre salésien de ses amis, il rayonnait dans les départements voisins, en Ardèche, en Aveyron ... et orientait ses garçons vers le Patronage Saint-Pierre de Nice.¹⁰⁵ Mais ni le provincial Virion, ni le directeur de cette maison, Louis Cartier, ne supportait ses initiatives. Le 11 septembre 1916, le père Virion confiait à don Albera son exaspération, légitime ou pas, devant sa dernière originalité.

"Souvestre me donne beaucoup d'ennuis, il n'en fait qu'à sa tête. Il a organisé malgré la défense faite une colonie de vacances pour *ses* [souligné] élèves, dans le but de leur donner une formation et leur a fait faire un très grand voyage pour les conduire enfin à Trouville-sur-Mer [c'est-à-dire sur la côte de la Manche, près de Lisieux] ! Je l'ai su très incidemment ces jours-ci par une lettre d'un enfant. Il est impossible d'avoir de lui aucune justification de l'argent qu'il reçoit. Quel dommage qu'on l'ait dirigé dans cette voie où je crains que personne ne l'arrête plus à moins d'un scandale. - Je ne sais comment faire : il me fuit d'ailleurs pour n'avoir pas d'explications à donner. Je pense aussi que quelques *amis* [c'est-à-dire des *salésiens* !] l'encouragent. Je n'en suis cependant pas sûr, sauf pour un."¹⁰⁶

Cette colonie de vacances pendant la guerre, en Normandie, au bord de la mer et aux frais de don Bosco, resta sur le coeur du supérieur général. Il s'exclamait : "Que dire de M^r Souvestre ? On l'a mis sur un chemin qui certes n'est pas le meilleur. Mais je ne vois pas le moyen de lui imposer notre volonté."¹⁰⁷ Puis, au printemps de l'année suivante, notre recteur majeur crut tenir la mesure qui briderait l'ami Souvestre, sur le point de récidiver son exploit de 1916. Le *Bulletin salésien* français de mai-juin 1917 publia, signée par lui, une note bien en évidence sous le titre : "A propos d'une quête".

"On nous a demandé des explications au sujet d'une *quête* faite pour procurer les *colonies scolaires* à de jeunes étudiants salésiens. Je déclare ignorer ce projet que je ne pourrais certainement pas approuver dans les circonstances présentes. Que nos charitables Coopérateurs veuillent bien se souvenir que personne n'a mission de quêter en France pour la Société Salésienne. Ceux qui voudraient nous faire tenir une offrande pourront l'adresser à la Direction de l'*Echo de Fourvière*, place Bellecour, Lyon, ou à M. l'abbé Virion, 18 rue Estelle, Marseille.- P. Albera"¹⁰⁸

La note du *Bulletin*, probablement corroborée par une monition personnelle à don Souvestre, le déclencha contre ses supérieurs. Les archives centrales

salésiennes de Rome contiennent une longue lettre non datée signée par lui qui commence par ces phrases exaltées et rien moins que respectueuses :

"M. le Supérieur Général. - A l'unanimité des Confrères qui ont loyauté de caractère avec dévouement filial pour la Congrégation de Don Bosco, je méritais l'estime et le merci des Supérieurs, parce que, plus que tout autre, j'avais réussi à recruter et à conserver d'excellents Aspirants Salésiens. En me voyant, au contraire, iniquement et cruellement persécuté, ils sont exaspérés. Les parents le sont aussi en lisant le Bulletin Salésien, qui devient un organe ignoble de diffamation et de calomnies, pour la partie essentielle, s'il est question de moi. M. Cartier amoncelle aussi des ruines par les mêmes procédés iniques et féroces, alors que je me suis exténué pour vous édifier une belle ruche de vocations, avec les grâces innombrables du bon Dieu dues à l'intercession de Marie Auxiliatrice et de Don Bosco. - M'empêcher de faire le prêtre, alors que Jésus me l'ordonne : "Ego elegi vos, ut eatis et fructum afferatis." Vouloir et dire "noir" et "mauvais" ce qui est "blanc" et "excellent" !!! Tout le monde est stupéfait." Etc.

Il joignait à sa lettre celle collective de protestation et de la même encre d'"Aspirants Salésiens animés, écrivaient-ils, des sentiments de loyauté et de justice qu'on leur a inspirés dans vos Maisons de Tournai et de Nice".¹⁰⁹

De son côté, le père Virion voyait arriver en provenance du "pauvre Souvestre" un courrier de plus en plus injurieux. Malgré plusieurs tentatives, il ne parvenait pas à le joindre. Son principal souhait était désormais d'en être débarrassé au plus vite. "Il n'entend pas raison et si un Evêque le recevait, ce serait un grand service rendu à ses Supérieurs. Mais cela arrivera-t-il ?", interrogeait-il, après un récit de ses ennuis¹¹⁰. Souvestre passait des insultes aux représailles. Il proclamait avoir introduit un recours à Rome contre son provincial et se rendait chez les garçons recrutés autrefois pour Tournai et chez ceux qu'il avait récemment orientés vers Nice pour les "empêcher de retourner" dans cette maison. "Il les a conduits au Petit Séminaire de Beaucaire, si je ne me trompe."¹¹¹ Le recteur majeur, qui souffrait alors avec ses compatriotes de la tournure désastreuse de la guerre avec l'Autriche et de l'invasion de la Vénétie - nous sommes au temps de Caporetto (24 octobre 1917) et de la traversée du Tagliamento par les troupes autrichiennes (2 novembre 1917) - n'était pas mieux traité que le provincial. "Le pauvre Souv[estre] m'écrit des lettres d'une violence telle que je reste hauri [*sic*, pour : ahuri]. Il fait toute espèce de menaces. Quelle tête ! C'est vraiment bien propre le moment qu'il choisit pour insulter ceux qui ont déjà tant de peines ! Je n'ai jamais répondu et je

ne répondrai pas. Il faudrait lui envoyer la suspension, mais qu'est-ce que l'on gagnerait ?"¹¹²

Les échanges continuèrent sur ce ton pendant une année encore. Et ce fut l'accalmie. Au début d'octobre 1918, Souvestre apparut, soumis, dans la résidence provinciale, rue Estelle à Marseille. "J'ai repêché Souvestre, annonçait le père Virion à don Albera le 31 octobre 1918. Cela durera-t-il ? J'ai cru de mon devoir d'essayer de le sortir de la situation où il se trouvait et d'en sortir les jeunes gens qui, bien dirigés, pourront faire de bonnes vocations."¹¹³ "Comme il [Souvestre] manifestait un peu de bonne volonté, j'ai essayé de le sauver : il est ici depuis un mois très occupé. Je l'ai chargé pour lui ôter la liberté de sortir, car celle-ci je ne puis la lui laisser. J'attends si cela durera, et je crains qu'il ne se sente repris de son besoin de circuler. Ce sera certainement [le cas] si Marie Aux[iliatrice] ne le garde pas elle-même."¹¹⁴ Nous ignorons pendant combien de semaines le provincial parvint à garder auprès de lui ce confrère trop remuant. Il est possible que l'armistice du 11 novembre 1918 et l'évacuation de la Belgique par l'armée allemande déclenchèrent dans Souvestre un désir irrépressible de retrouver sa maison de Tournai et d'y reprendre, au moins provisoirement, ses activités voyageuses.¹¹⁵ Mais sa décision était enfin sur le point d'être prise : la vie communautaire ne lui convenait pas. N'était-ce pas au reste le sentiment du père Virion, quand, en 1907, il le confiait à don Rua ? Les archives salésiennes nous apprennent qu'il abandonna la congrégation en 1919. Beaucaire le revit sans doute alors. En tout cas, après avoir été dispensé de ses vœux le 1^{er} septembre 1924, il fut incardiné dans le diocèse de Nîmes, dont Beaucaire dépendait.

Ernest Millot¹¹⁶ était un esprit brillant, tumultueux et peu équilibré, un psychotique sans doute. Après trois années (1907-1910) de professorat au Patronage Saint-Pierre de Nice, où on lui avait même donné pendant une année le titre de catéchiste, il avait à peu près disparu de l'horizon salésien à Aix-en-Provence, pour y préparer un diplôme (baccalauréat ?, licence ?) dans une "faculté" universitaire de cette ville. Simultanément, il enseignait dans un collège. Sa conduite pendant cette période, qui se prolongea sur deux ans, nous est énigmatique, on verra bientôt pourquoi. Puis, pendant l'été de 1912, il se soumit à une obédience du père Virion, qui le destinait à l'école de La Marsa, en Tunisie. Le provincial excite notre curiosité sans la satisfaire, quand, de Carthage, il écrivait alors au recteur majeur : " ... Notre retraite est assez consolante. Je l'avais abordée avec beaucoup de crainte et, grâce à Dieu, il y a déjà de bons fruits, notamment la

conversion de M. Millot très sincère et - espérons-le - durable."¹¹⁷ Ce terme de *conversion* n'apparaît qu'ici dans la centaine de lettres échangées entre le provincial et le recteur majeur, qui n'en abusaient donc pas. Mais qu'entendre par là dans le cas ? Millot n'avait quand même pas bamboché pendant deux ans sur la Côte d'Azur ! Nous supposons qu'après l'avoir négligée il avait réintégré la vie communautaire salésienne.

La *conversion* d'Ernest Millot ne l'avait pas calmé. Cinq mois passaient, et il expédiait à son provincial une lettre hagarde après avoir, écrivait-il, "tondu de toute la largeur de [sa] méchante langue l'autorité un peu bouillante de [son] pauvre Directeur", Julien Ménier. "Inutile de crier haro sur lui (sa *tête de baudet*), je l'ai déjà fait au confessionnal d'abord, puis en plein réfectoire, comme la justice le réclamait". Il terminait haletant : "Oh ! priez pour moi, je ne demande rien, rien, rien autre. Au ciel nous compléterons. Traînez-y moi et pardonnez-moi et bénissez-moi. - Je suis - je ne sais trop - ce que je suis aux yeux de Dieu. - Une bien triste chose. - E. Millot."¹¹⁸ Fatigué, il a besoin de repos ; quand il sera remis, nous lui donnerons la direction du *Bulletin salésien* de langue française, envisageait alors don Albera, frappé par ses qualités littéraires, mais un peu aveugle sur son état mental¹¹⁹.

La guérison de ce névrosé ne viendra jamais. La guerre, dans laquelle il se jeta de toutes ses forces, acheva de le désaxer. Il prit rapidement des grades, devint lieutenant, fut blessé. En mars 1916, le provincial passait quelques jours à Paris au patronage de Ménilmontant et y rencontrait des salésiens soldats. "Millot est convalescent, mais sa tête est toujours dans le même triste état, confiait-il à don Albera. Il finira, je le crains, par perdre la raison."¹²⁰ Intimement, Millot renonçait à sa profession salésienne et au sacerdoce même. En août 1917, hospitalisé au Val de Grâce (Paris) à la suite d'une deuxième blessure, le "lieutenant de zouaves Millot" réexpédiait à "M. Rossi, rue Estelle 18, à Marseille", le numéro 61 du périodique *Prêtres-soldats de France*, qu'il assortissait de la mention "Retour à l'envoyeur avec prière de ne plus envoyer."¹²¹ Et, malgré des "blessures non fermées", il repartait au front à la recherche de "la paix absolue", hors de toutes relations congrégationnelles. Un obus lui offrirait-t-il enfin la mort glorieuse qu'il cherchait ? Il écrivait alors au père Virion : "S'il arrive quoi que ce soit, ma soeur et elle seule saura mon adresse. J'ai versé assez de larmes et de sang pour avoir droit à la paix absolue. Excusez-moi, c'est plus fort que moi. Je ne puis écrire sans aigreur. Mais je n'ai qu'une vie malheureusement et gâchée à jamais (...) Inutile de me répondre.

Il me reste encore un peu de théologie et d'éducation. Sentiments respectueux. E. M.^{"122}

En mars 1919, la guerre terminée, le capitaine Millot - il avait monté en grade - rassembla ses impressions particulièrement amères dans une lettre d'adieu et de rupture à son provincial. En voici l'essentiel avec son style et ses phrases décousues. Il réclamait des titres financiers qui lui appartenaient. Puis :

"Vous devez penser qu'après quatre ans de ruines ma famille a grand besoin de ces titres. Veuillez, je vous prie, ne pas me laisser l'impression déjà trop forte en moi que vous vous désintéressez complètement de quelqu'un qui a reçu de vous des cicatrices plus indélébiles que les six ou sept que la guerre m'a laissées. Excusez l'amertume de mon langage. Vous comprendrez mon silence qui ne fait d'ailleurs que répondre à un silence plus coupable que le mien. Puisque je n'ai pas existé pour vous pendant quatre ans de la plus dure épreuve, veuillez me considérer comme inexistant encore et ne plus compter sur moi. S'il y a une Providence et je le crois encore, elle veillera sur moi. Seulement, j'ai besoin de vivre. Je ne veux pas revenir sur le passé. Vous n'avez certainement rien à vous reprocher devant Dieu, cela doit vous suffire. Une discussion serait stérile et viendrait trop tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai sacrifié ma santé et mon avenir et même quelques revenus avec le plus complet désintéressement et la plus aveugle confiance. J'espère qu'on ne me reprochera pas mes études [*sous-entendu* : aux frais des salésiens]. Vous connaissez mieux que moi la valeur et la variété des professeurs qui y ont présidé. Quant à mes études universitaires, je les ai faites sans le concours de personne, et ma famille en a payé les frais. J'ai été élevé à peu près gratuitement pendant quelques années, mais dès l'âge de 17 ans j'ai commencé à rendre des services qui auraient été rétribués, et aujourd'hui j'aurais une situation et des avances. Je ne vous reproche rien : c'était prévu dans un contrat qui me fait comprendre aujourd'hui l'immixtion de l'autorité dans les affaires religieuses en dehors de toute haine diabolique. Bref, je vous prie seulement de vouloir bien réparer partiellement une injustice en me délivrant un certificat comme on en délivre à tout employé, un certificat aconfessionnel, purement professionnel, au cas où l'on me demande des références dans la situation que j'embrasserai. Je n'entre dans aucun détail, personne n'ayant cru délicat de m'en demander quand je souffrais. Qu'il me suffise de savoir que surmené par le travail et votre guerre, j'étais résolu à profiter de l'occasion de l'autre guerre pour me suicider glorieusement. J'ai été gravement blessé deux fois, je suis deux fois retourné volontaire au front, la mort n'a pas voulu de moi. Le mérite ne m'est plus permis. Je vais réessayer de vivre une autre vie. Priez pour moi afin que je bénéficie au tribunal de Dieu de circonstances atténuantes. - Millot."¹²³

"Reçu une triste lettre de M^r Millot, expliquera peu après le père Virion au recteur majeur. Il demandait des certificats pour le temps passé dans les maisons, mais sans que l'on y fasse allusion à sa qualité de prêtre, en même temps il me réclamait ses titres en dépôt et divers objets que je lui ai envoyés. Il ne me donne que l'adresse de sa soeur. Il est bien à plaindre, mais n'aurait jamais dû être ordonné."¹²⁴ Cette ultime observation témoigne de la lucidité de notre provincial. Il ne se souciait guère de l'injustice des reproches plus ou moins cohérents de son confrère. L'ébranlement de sa tête excusait Millot. Il fallait le plaindre, son ordination sacerdotale avait été une erreur. Quant au recteur majeur, il épilogua laconiquement : "C'est bien triste ce que vous écrivez à l'égard de M^r Millot. Il est bien malheureux. Prions pour lui. Sans doute les défections sont nombreuses. Il fallait qu'on s'y attende."¹²⁵

Le soin des filles de Marie Auxiliatrice

Le recteur majeur Albera prenait un soin particulier des filles de Marie Auxiliatrice, dites "dames" dans sa correspondance avec le provincial Virion pour ne pas attirer l'attention de la police française. Il avait vécu, entre 1901 et 1906, leur division de la congrégation salésienne sur les instructions de Rome, mais sans jamais concevoir cette mesure comme une séparation à proprement parler. Dans la famille toujours soudée de don Bosco, les filles de Marie Auxiliatrice demeuraient pour lui, au sens fort, les soeurs des salésiens, et la charité fraternelle exigeait de s'en occuper. Le provincial Virion, peu sentimental par nature et qui n'avait pas été initié aux vues de don Bosco sur ce point, peinait à vivre cette fraternité. Chacun chez soi ! La responsabilité des filles de Marie Auxiliatrice n'incombait pas au provincial salésien. Les soeurs s'en plaignaient à un recteur majeur toujours prêt à les écouter.

En 1914, le père Jean-Marie Féty¹²⁶, aumônier de l'école de filles de Sainte-Marguerite à Marseille, s'entendait plus ou moins avec certaines soeurs de l'établissement, qui, apparemment, l'énervaient. "D'après quelques échos qui sont arrivés jusqu'à moi, écrivait alors don Albera au père Virion, M^r Féty pourrait faire beaucoup de bien et par des prétextes bien puérils, il ne le fait pas. Je vous en prie, veuillez l'animer à travailler en bon prêtre pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes." Par delà l'aumônier, il s'adressait directement au provincial : "Vous aussi faites ce que vous pouvez pour aider les bonnes Filles de N. D. Aux[iliatrice]. S'en occuper trop, c'est mal, s'en occuper trop peu, c'est manque[r] à un devoir de charité."¹²⁷ Trois mois après, la leçon lui était répétée. Le père Virion s'était

adressé aux soeurs pour la préparation des repas de sa résidence. "J'approuve ce qu'a fait M[ère] Amélie", lui écrivait don Albera, qui continuait : "J'espère que de votre part vous tâcherez aussi d'être un peu plus disposé à aider ces bonnes soeurs lorsque l'occasion se présente."¹²⁸

L'école de Saint-Cyr-sur-Mer tenue par les soeurs salésiennes était, en 1914, pourvue depuis plusieurs années d'un "directeur-chapelain", le prêtre Victor André¹²⁹, qui, pour d'autres raisons que M. Féty, ne donnait pas non plus satisfaction aux "dames" de l'endroit. Il était, paraît-il, du genre soliveau, se laissait soigner et se fatiguait le moins possible. Plutôt onctueux, il n'intéressait guère les élèves. Il ne faisait aucun bien, lui reprochait le recteur majeur, qui, durant les vacances d'été de 1915, aurait voulu lui imposer un remplaçant.¹³⁰ En vain. Victor André se prélassa donc encore à Saint-Cyr durant l'année scolaire 1915-1916. Et les dames de se plaindre à leur supérieure générale, qui s'en fut trouver le recteur majeur, lequel retomba sur le provincial. "Je crois qu'il serait bon de faire le changement dont nous avons parlé plusieurs fois à l'égard de l'aumônier de St Cyr. (...) La Mère Gén[érale] est venue me parler de St Cyr, elle en est en peine. Voyez donc s'il y a moyen de pourvoir aux besoins de cette pauvre maison."¹³¹ Encore fallait-il trouver un volontaire pour cette thébaïde. Le premier pressenti (Guillaume Corlay) "épouvanté" s'esquiva. Finalement, en 1916-1917, Victor André s'en fut au Patronage Saint-Pierre de Nice et Guillaume Le Cardinal le remplaça à Saint-Cyr.

À Sainte-Marguerite, le père Féty ne modifiait évidemment pas sa conduite. Il avait la langue piquante et vivait dans une solitude qui le racornissait d'autant plus qu'il n'avait pas grand-chose à faire. Là aussi, les soeurs répétèrent donc leurs plaintes au recteur majeur, qui les répercuta au provincial. "M^r Féty fait souffrir beaucoup les personnes avec lesquelles il vit. (...) Essayez de lui parler et [de] l'engager à se conduire de manière à édifier son monde"¹³². Le père Virion ne se berçait guère d'illusions : "Je ferai mon possible auprès de M^r J. M. F[éty], mais vous connaissez son caractère : il aurait besoin de trouver une situation différente qui le laisse moins à lui-même."¹³³ L'aumônier campait sur ses positions. Et don Albera revint à la charge. "J'ai appris aussi que M^r F[éty] cherche toujours des prétextes pour priver M. A. (*peut-être* : Mère Amélie) de la communion, tandis que tous interprètent beaucoup plus largement les concessions faites par Pie X aux malades. Il ne sera pas mal que vous, de belle manière, l'engagiez à faire comme les autres, et procurer à une pauvre malade les consolations que la piété peut apporter.

Cependant, continuait-il sagement, je ne puis juger de loin de la manière d'agir de ce confrère, comme vous pouvez le faire étant sur place. C'est pourquoi je remets tout à votre jugement."¹³⁴ Le seul remède serait de le déplacer, estimait le père Virion. Mais qui alors deviendrait aumônier de Sainte-Marguerite ?

L'année qui venait donnerait au recteur majeur de nouveaux motifs de veiller sur les filles de Marie auxilatrice. Le 19 juin 1917, la Sacrée Congrégation des Religieux produisait un décret, qui, pour mieux maintenir dans les instituts des salésiens et des filles de Marie auxilatrice le caractère et la forme voulus par leur fondateur don Bosco, nommait, pour une période de cinq ans, le recteur majeur de la société salésienne délégué apostolique auprès de l'institut des filles de Marie auxilatrice. Leurs maisons conserveraient leur autonomie et leur indépendance pour l'administration. Mais, tous les deux ans, le recteur les visiterait paternellement, soit en personne soit par délégué, dans l'unique but de promouvoir le véritable esprit du fondateur et de servir leur progrès spirituel, moral et scientifique, sans oublier la surveillance et la tutelle du bon déroulement des chapitres.¹³⁵

Dans ce contexte, les nouvelles reçues de Marseille, où les soeurs se tournaient vers des prêtres non salésiens, impatientaient don Albera. "Il me semble que nous devrions agir d'autre manière avec des religieuses qui ont le même fondateur et que le St Père a confiées tout récemment au Rect[eur] Maj[eur] des Salésiens. Si elles s'adressent à d'autres prêtres, comment pourront [-elles] conserver l'esprit de notre Père ?" Et puis : "J'apprends que le pauvre M^r Féty se rend vraiment insupportable à Ste Marg[uerite] et se réduit à faire bien peu, tandis qu'il aurait occasion de faire un grand bien. Ne pourriez-vous pas mettre remède à tant de caprices ? Ce brave homme n'agit pas en religieux."¹³⁶ En outre, apprendra-t-on plus tard, les soeurs regrettaient qu'il ait "pris l'habitude de s'entretenir familièrement avec les élèves, ce qui n'était pas bien interprété"¹³⁷. Don Albera soumit au provincial une lettre pour l'aumônier, à lui transférer s'il le jugeait à propos. "Il semble extraordinaire qu'il s'entête à ne pas donner la communion à des personnes qui, sans être gravement malades, ne peuvent rester à jeun. Ainsi il y aurait des religieuses qui ne communieraient jamais."¹³⁸

La lettre au père Féty fut sans objet, car, en ce début novembre 1917, le provincial avait déjà muté notre aumônier capricieux. En 1917-1918, M. Féty fit fonction de conseiller scolaire au Patronage Saint-Pierre de Nice. Mais il regrettait

son aumônerie marseillaise. A la fin de l'année, l'étourdi eût aimé retrouver Sainte-Marguerite et le fit savoir au recteur majeur. "Pas possible, réagit le provincial alerté. Il mettrait son directeur dans un trop grand embarras". D'ailleurs, "pour lui-même il vaut mieux aussi qu'il reste dans une vie plus réglée et un peu plus austère, car il en prenait trop à l'aise et des habitudes se prennent que l'on ne peut que très difficilement corriger ensuite."¹³⁹ En 1919, Jean-Marie Féty fut dépêché en Belgique dans la maison de Melles-lez-Tournai, où il ne tarda pas à mourir (10 février 1921).

Quant aux dames de Sainte-Marguerite, elles furent un temps privées d'aumônier salésien à demeure. En 1917-1918, le provincial ne leur assurait plus qu'un confesseur de la congrégation¹⁴⁰. Il louvoyait de son mieux avec un personnel salésien déficient.

Les victimes des deux dernières années de guerre

La bataille de Verdun, qui aurait dû saigner l'armée française sous un déluge de feu et ainsi briser ses lignes de défense, commença le 21 février 1916 et ne prit vraiment fin qu'en août 1917, avec le complet dégagement de la ville. Mais, dans cet "enfer", les Français avaient laissé 360.000 hommes et les Allemands 335.000. En 1916 également, le commandement français lançait une offensive dans la Somme. Et l'hiver 1917 ajouta ses rigueurs aux souffrances des tranchées et des combats. Dans le froid et la neige, nos confrères "ont une vie extrêmement dure", écrivait alors le père Virion au recteur majeur¹⁴¹. Le nombre des victimes salésiennes ne pouvait qu'augmenter pendant la deuxième partie de la grande guerre.

Le coadjuteur Joseph Mandé, natif de Saint-Servan, avait vingt-trois ans en 1916. Il tomba à Fleury, village symbolique de la bataille de Verdun. On lui décernera la médaille militaire à titre posthume avec la citation : "Très bon soldat, brave et courageux. Tué à son poste de combat le 23 juin 1916, à Fleury-sous-Douaumont." Maurice Mayet, natif de Lyon, clerc triennal, périt à Damloup (Meuse) le 8 juillet 1916, en même temps que son frère Albert. Le 21 juillet, sa citation à l'ordre du corps d'armées le dira : "Caporal d'une bravoure exceptionnelle. Tué en se portant en avant pour repousser une attaque à la grenade, le 8 juillet 1916, devant Verdun." Sur le front oriental, le clerc François Sallou l'était peu après, le 27 août, en Macédoine. Marius Bonnemayre, qui, en août 1914, était accouru du Honduras pour servir son pays, fut atteint par deux

éclats de bombe à Saily-Saillisel (Somme) dans la nuit du 15 au 16 octobre et expira au bout de quelques heures. Pierre Lacaze, un Pyrénéen, profès coadjuteur depuis onze ans, avait quarante-trois ans en 1917. Il tomba le 3 mars "en faisant vaillamment son devoir", nous dit sa citation. Le coadjuteur triennal Giorgio Aime, de nationalité italienne, jardinier au patronage Saint-Pierre de Nice, s'était engagé dès novembre 1914 dans la Légion Etrangère (de l'armée française). "Grenadier très courageux", il fut blessé une première fois le 28 septembre 1915, à nouveau le 23 avril 1917 et mourut le lendemain 24. On l'inhuma au Mont Fremet. Ces morts étaient glorieuses, mais le père Virion, qui n'avait pas la fibre guerrière de Louis Cartier, ne les célébrait pas à ce titre. Il partageait plutôt les sentiments de son recteur majeur : "Quelle peine de voir partir pour l'éternité tant de nos chers confrères. Que de vides se font dans nos rangs. Prions pour le pauvre M^r Aime"¹⁴².

En 1918, la province salésienne française déplora encore deux morts, l'un et l'autre du personnel du Patronage Saint-Pierre à Nice. Le lieutenant Gustave Presteau, professeur dans cette école, eut droit, le 8 août, à une citation très élogieuse à l'ordre du Corps d'Armées : "Commandant de compagnie de haute valeur, d'une bravoure légendaire et professant le plus complet mépris du danger ; le 23 juillet 1918, a entraîné brillamment sa compagnie à l'assaut d'une position sous bois fortement défendue par des mitrailleuses ; a été mortellement blessé au cours de l'action." Quant au prêtre Joseph Laugier, bon et pieux catéchiste du Patronage Saint-Pierre, après avoir, au long de quatre dures années de guerre, été mêlé à des actions multiples et blessé à deux reprises, il fut gazé près de Saint-Quentin au début d'octobre et expira le 11 de ce mois dans un hôpital de campagne à Domfront (Oise, distinct de Domfront dans l'Orne).¹⁴³

D'autres salésiens étaient gravement blessés et en porteraient toute leur vie les conséquences. Eloi Gravelle était né à Sebourg (Nord) le 10 mars 1884. La guerre le surprit pendant ses années de théologie. En 1916, au titre de caporal de liaison, il participa bravement à la bataille de Verdun, à Haudiomont en mars, au Mort-Homme en avril-mai. "Je n'exagère pas en disant qu'il y a des moments épouvantables à passer", écrivait-il simplement à Nice le 25 avril 1916¹⁴⁴. En septembre, il était dans la Somme, à Rancourt. Selon sa citation à l'ordre de l'armée, "le 25 septembre 1916, [il] s'est précipité spontanément au secours du capitaine-adjutant-major Tison blessé, bravant le feu des mitrailleuses ennemies, a pansé cet officier et l'a transporté dans les tranchées de soutien. Lors du déclenchement de l'attaque du village, est parti avec les premières vagues, assurant

les liaisons téléphoniques de son bataillon avec les éléments avancés. A été blessé grièvement." La citation concluait : "Sous-officier d'un beau courage et d'un grand dévouement."¹⁴⁵ On ne parvint jamais à extraire de sa moëlle épinière l'un des éclats qu'il avait reçus ce jour-là, d'où des crises intermittentes et donc une infirmité définitive jusqu'à sa mort en 1957.

Vital Chantier, né en 1885, était clerc en troisième année de théologie lors de la déclaration de guerre. En 1914, nous le découvrons dans les Hauts-de-Meuse, puis en 1915 en Argonne, enfin en 1916 à Verdun. Sa citation à l'ordre du régiment dira : "Bon et brave caporal, a été très grièvement blessé à son poste de combat, le 10 mars 1916."¹⁴⁶ Il avait le coude gauche fracassé. L'excellent homme ne craignait que l'amputation de son bras, qui eût rendu aléatoire son ordination sacerdotale. Un chirurgien se rendit à ses raisons et le lui conserva. Mais il était estropié pour la vie. En novembre 1917, le père Virion sollicita pour lui une dispense d'empêchement aux ordres avec les considérations : "Il a le coude gauche brisé et ankylosé, le bras restant replié à moitié, le nerf radial est coupé, et le poignet tombant doit être maintenu par un appareil et la main ne peut se tourner sur elle-même. Mais les doigts peuvent saisir et il fait très convenablement les cérémonies de la Sainte Messe."¹⁴⁷ Ordonné prêtre en juin 1919, Vital Chantier poursuivra son existence et, en 1962, mourra dans cet état.

Pierre Fraysse¹⁴⁸, clerc triennal, professeur de 7ème ou de 8ème au Patronage Saint-Pierre de Nice, ne résista pas à l'épreuve. Blessé le 15 juillet 1918, il fut transporté à Lyon, d'où son infirmière le décrivit : "Il y a huit jours que ce modeste héros nous est arrivé à l'hôpital 24 dans un bien douloureux état : un oeil enlevé, la mâchoire lésée, blessures à la main et aux deux jambes, et l'une d'elles si grave qu'en dépit d'un traitement sérieux il a fallu, en présence d'un état infectieux, l'amputer jusqu'au mollet ... "¹⁴⁹ Pierre Fraysse abandonnera la congrégation durant l'année scolaire 1919-1920.

Le provincial Virion terminait le catalogue de chaque année scolaire de guerre par la rubrique toujours plus longue des "Tombés au Champ d'Honneur". Sa liste de 1918-1919 comporta dix-sept noms. Mais elle n'était apparemment pas complète. Le jeune salésien Paul Cathiard (il était né à Grenoble le 23 janvier 1897) n'y figurait pas. Pourtant, en octobre 1916 le recteur majeur avait recommandé au père Virion ce jeune clerc triennal, qui avait trouvé sa vocation à Turin et qui accourait du Brésil pour remplir ses obligations militaires. "Veuillez lui

écrire de temps à autre. Il vous appartient. Il a lutté beaucoup avec sa famille, qui m'a donné du fil à retordre. Il est bon et mérite que nous nous occupions de lui."¹⁵⁰ Paul Cathiard mourut le 31 août 1918 "à la frontière belge"¹⁵¹.

En octobre 1918, la grippe s'ajoutait à la guerre pour augmenter le nombre des victimes. Le 19, elle fauchait le prêtre Guillaume Le Cardinal, aumônier de Saint-Cyr, et, le 25, le clerc de vingt-six ans Gérard Raepsaet.¹⁵² Que la paix vienne vite, souhaitaient alors aussi bien le provincial que le recteur majeur.

La fondation du Château d'Aix (1917)

Gérard Raepsaet était mort au Château d'Aix, oeuvre nouvelle de la province française. De nationalité belge, il avait, en 1914, émigré de Tournai à Nice, y avait passé trois ans, puis avait participé avec deux autres salésiens à la fondation de cette maison, la première à relever parfaitement du diocèse de Lyon. (Le patronage Notre-Dame Auxiliatrice des Charpennes, sis à Villeurbanne, appartenait en fait au diocèse de Grenoble. Le curé de sa paroisse figurait dans l'Ordo de Grenoble.)

Don Rua avait toujours rêvé d'une implantation dans ce diocèse, où don Bosco avait gagné de nombreuses et profondes sympathies. On aura remarqué qu'en France, dans cette première partie du siècle, le seul organisme habilité par le recteur majeur à recevoir les offrandes aux salésiens était l'*Echo de Fourvière*, sis place Bellecour, à Lyon. Mais il fallait pour pénétrer à Lyon quelque peu bousculer un clergé particulariste, qui répugnait à l'entrée en son sein d'une congrégation étrangère. La guerre modifia les données du problème. Le cardinal-archevêque Hector-Irénée Sevin (1852-1916) s'employa dès 1914 à fonder les oeuvres que réclamaient les circonstances. Comment ne pas penser d'abord aux fils des tués ?¹⁵³ Selon le procès-verbal de la réunion du chapitre supérieur du 27 juillet 1915, "il Sig. D. Albera riferisce che il Cardinal di Lione vorrebbe affidare un'opera a Lione ai Salesiani in soccorso dei figli di coloro che combattono. D. Bosco e D. Rua hanno sempre cercato di tutto per introdursi a Lione, quindi s'incarica D. Virion che tratti e faccia di tutto per accontentare quell'E.mo."¹⁵⁴ Sans enthousiasme, car il peinait à maintenir les oeuvres existantes, le père Virion obéit et se rendit à Lyon en la compagnie de Louis Cartier. L'un et l'autre furent déçus : la propriété offerte conviendrait difficilement à l'oeuvre envisagée.¹⁵⁵ "C'est dommage, observait don Albera, parce que je crois qu'il serait plus avantageux pour nous [d']être à Lyon qu'à Paris."¹⁵⁶ Et notre provincial, mis en goût, commença de désirer une

implantation lyonnaise. Les autorités ecclésiastiques, qui témoignaient d'une grande bienveillance envers les salésiens, l'encourageaient. Il persévéra donc et, en février 1916, visita aux portes de la ville, "sur la colline de Sainte-Foy", un "immeuble bien situé, bon air, espace (environ 11 hectares), un bâtiment d'habitation en bon état pouvant abriter pour commencer une trentaine de personnes sans grands frais d'installation". Coût : 80.000 francs, payables au tiers à la signature de l'acte. On pourrait y loger une maison de formation. Lui-même s'installerait là avec son secrétaire Rossi.¹⁵⁷ Puis, pour des raisons non expliquées, ce deuxième et, peut-être, un troisième projet "sur la colline de Fourvière" échouèrent à leur tour. "Don Virion n'a pas acheté la maison à Lyon sur la colline de Notre-Dame de Fourvière", annonça le procès verbal du chapitre supérieur le 5 septembre suivant, qui confondait probablement Sainte-Foy et Fourvière.¹⁵⁸ Sur les entrefaites, le cardinal Sevin était mort (4 mai 1916) et l'évêque de Grenoble, Mgr Louis-Joseph Maurin, un méridional grand ami des filles de Marie-Auxiliatrice et des salésiens de Marseille, où il avait été longtemps curé, était élu pour lui succéder (2 octobre 1916). La faveur des salésiens gagnait encore à l'archevêché, tandis que le père Virion continuait de chercher, de trouver et de renoncer.¹⁵⁹

Et, brusquement, une solution réaliste se présenta sous la forme d'un vieux château à une centaine de kilomètres de la ville. "On offre d'établir à la campagne un Orphelinat pouvant contenir près d'une centaine d'enfants. Les bâtiments existent en bon état, quelques-uns pas complètement terminés. Il y a du mobilier pour cinquante enfants, un peu de bétail, le tout à la disposition moyennant location. Le terrain est assez vaste, la terre n'est pas excellente. Le lieu est agréable, peut-être un peu humide. Cependant l'état sanitaire y a toujours été bon" Etc. Le provincial envisageait d'y créer un noviciat. "On aimerait y avoir des filles de Marie Auxiliatrice" pour la cuisine et la lingerie. La maison devrait ouvrir à la fin du mois d'août.¹⁶⁰ Le chapitre supérieur commença par s'opposer à cette offre. Vous n'avez pas de personnel pour vos "usines", vous feriez mieux de conserver la Navarre "où nous avons tant de souvenirs précieux" ... Puis le recteur majeur se ravisa et s'en remit à la prudence de son provincial¹⁶¹.

A Lyon, on montrait alors aux salésiens destinés à la fondation "toute une colonie d'enfants de la frontière parquée dans un théâtre" pour leur demander de s'en charger. "L'autorité épiscopale [les] pressait même de les adopter". Ils reçurent leurs premières ouailles dans la nouvelle maison dite Château d'Aix, le 6 novembre 1917.¹⁶² Le 10, le provincial pouvait annoncer à son supérieur : "L'affaire d'Aix

(C'était ainsi que, par erreur, les salésiens désignaient alors le "Château d'Aix", c'est-à-dire le château *près de* la rivière l'Aix, sur la commune de Saint-Martin-la-Sauveté, Loire) est conclue, et les premiers 80 orphelins sont arrivés en même temps que nos philosophes. Je me permets de vous demander pour cette maison l'érection canonique en noviciat. Elle s'y prête assez bien, car il y a deux bâtiments distincts, dont l'un peut être réservé aux novices avec leur préau de récréation."¹⁶³ A cette fondation, il avait eu l'intelligence de donner pour directeur et maître des novices Louis Festou, un Breton de trente-huit ans, très affectionné envers don Bosco et l'enthousiasme salésien en personne¹⁶⁴. Il y fera merveille. Ce prêtre parviendra à créer dans la nouvelle oeuvre, où, cependant, "tout était dans un état d'abandon navrant"¹⁶⁵, une étonnante pépinière d'apôtres salésiens. Au milieu du siècle, la majorité des vocations salésiennes de France-Sud proviendront, non pas seulement du noviciat, mais de l'école même du Château d'Aix.

Les oeuvres en 1917 et 1918

En 1917 et 1918 en revanche, les trois principales oeuvres de la côte méditerranéenne vivotaient à la Navarre, Nice et Marseille.

La Navarre, qui aurait pu et dû, selon le chapitre supérieur salésien, jouer le rôle désormais dévolu au Château d'Aix, était loin d'afficher la même vitalité. Le provincial en rejetait la responsabilité sur le directeur Laurent Prandi¹⁶⁶. "Mon beau-frère Laurent s'altère et vieillit, mandait-il au recteur majeur le 31 janvier 1917. Son affaire est toute démontée par la mobilisation, et il sympathise peu avec son avoué [Pietro Perrot] ; il lui sera dur de continuer si la guerre se prolonge au-delà de cette année."¹⁶⁷ Peu après, le père Virion rencontrait ce directeur chez lui et rendait compte au recteur majeur de sa visite. Le père Prandi s'agitait beaucoup, mais n'avait ni goût ni aptitude pour la gestion d'une colonie agricole, flanquée d'une école. Pietro Perrot s'occupait de la ferme. Il ne fallait pas lui demander d'autres services. L'économe Jacques Binachon (1866-1931) se consacrait, dans la "vallée", à la paroisse de Sauvebonne. La trentaine d'élèves présents était encadrée par des maîtres "sans formation".¹⁶⁸ Quant au Patronage Saint-Pierre de Nice, nous le savons par l'affaire Voisin, il claudiquait : "... L'ambiance n'est pas bien encourageante, écrivait celui-ci en juin 1918. L'année n'a pas été bien fameuse, puisque le dernier élève congédié il y a quelques jours était le 34^e renvoyé du côté écolier depuis la rentrée" d'octobre 1917¹⁶⁹. Le provincial portera en 1919 un jugement sévère sur l'oratoire Saint-Léon de Marseille confié depuis quatorze ans au père Léon Levrot¹⁷⁰. "L'Oratoire végète et chacun y agit à son gré. La direction

est trop indécise et le directeur manque de principes en fait d'éducation : il tolère facilement des désordres même graves contre la moralité."¹⁷¹

A la même époque, une petite institution naissait près de Lyon. L'archevêché proposait aux salésiens, à Caluire, dans le quartier du Pied Chardon, la conduite d'un orphelinat de quelque 80 petits garçons, qu'un prêtre diocésain avait fondé et confié à des religieuses (les Petites Soeurs de Saint Joseph, dites de Montgay). L'antichristianisme des orphelinats créés pendant la guerre encourageait l'Eglise à fonder les siens, observait le P. Virion. Louis Cartier croyait opportun d'accepter l'orphelinat de Caluire. Si le chapitre supérieur donnait son accord, le provincial, jusque-là à Marseille, pourrait s'installer lui-même à Lyon¹⁷². Dans l'attente, au cours de l'année 1918, le prêtre salésien Samuel Selle, militaire dans une ambulance lyonnaise, entreprit de s'en occuper régulièrement¹⁷³.

La démobilisation et la reprise des activités

N'imaginons pas un provincial insensible ou stoïque pendant ces dures années. A diverses reprises, la charge lui parut excessive. En février 1916, il avouait au recteur majeur : "Je sens ce qui manque et ne vois pas par quel moyen remédier à ces défauts. Il serait nécessaire qu'on changeât l'inspecteur pour mettre quelqu'un qui sût exercer une action plus efficace sur ses dépendants." Sa lassitude était à la fois physique et morale, lui expliquait-il quelque six mois après. La tâche le dépassait, la mémoire de ses jeunes années avait faibli. "Moi aussi j'aurais grand besoin de changer physiquement et moralement. Je me rends compte que ce n'est pas très facile pendant la guerre et je tâcherai d'aller jusqu'au bout ; mais la tête est très fatiguée. Il y a d'ailleurs 12 ans que je suis ici et je sens que devrais laisser la place à un autre qui y entrerait dans d'autres conditions." Pourquoi ne pas faire appel au père Louis Cartier, dont tous reconnaissaient l'envergure administrative ?, demandait-il en octobre 1917 : "Les difficultés croissent de jour en jour (je parle des difficultés morales) et ma pauvre tête n'est pas à la hauteur. Peut-être Louis consentirait-il à me remplacer. Voulez-vous le lui demander ? Il rendrait service à tant de monde, mais à moi surtout !" ¹⁷⁴

Aussi, grande fut sa joie quand l'armistice eut enfin été signée entre la France et l'Allemagne (11 novembre 1918). "Dieu soit béni d'avoir mis fin à l'horrible guerre qui dévaste nos pays depuis plus de quatre années !" écrivait-il au recteur majeur quatre jours après.

Aussitôt, en homme d'action et de devoir il envisageait l'avenir. "Les vides seront nombreux quand on reprendra le travail, car la mort en a pris beaucoup et cinq années sont presque perdues pour l'avenir, du moins en France. Le clergé a été terriblement frappé !". Il lui paraissait normal de maintenir sur le sol français, dans sa province par conséquent, les salésiens de l'exil venus pour le défendre. "Les problèmes d'après-guerre vont se poser très rapidement dès le début de la démobilisation. Que faire des soldats qui vont être rendus à leur vie ordinaire ? Je compte que je pourrai garder et employer tous ceux qui ont été au service de la France pendant la guerre. C'était l'avis de celui de vos collaborateurs à qui j'en ai parlé - M^r Giulio B[arberis]. C'est une chose qui me paraît équitable et même nécessaire, car autrement nous resterions si anémiés par les pertes de la guerre qu'il n'y aurait plus de relèvement à espérer." Ce problème particulier allait le tenailler pendant plusieurs mois. En même temps, il réclamait à l'autorité les orientations et les décisions qui s'imposaient. "Avez-vous prévu quelques mesures particulières : retraites spéciales ? de quelle durée ? etc. ..., pour les soldats revenant du front. Vous me rendriez service en me disant ce que l'on compte faire en Italie." En outre, "quand les relations seront redevenues plus normales, il serait indispensable que quelqu'un de l'administration [*en clair* : un membre du chapitre supérieur salésien] vînt pour un certain temps en France, de manière à se rendre compte de ce qui s'y passe et à donner les avis opportuns et au besoin prendre les décisions qui s'imposeraient. Car tout ne va pas comme il serait à désirer et une visite un peu posée ferait un très grand bien."¹⁷⁵

Il réfléchit, écouta, observa, détermina les réformes à entreprendre, dénombra les hommes à sa disposition et, au bout d'un mois, présenta au recteur majeur son plan de reprise de la province. "Quinze" (c'était alors son chiffre) de ses confrères avaient été tués "et non des moindres", plusieurs étaient mutilés et quelques-uns ne reviendraient plus. Certains auront fait sept ou huit années consécutives de service militaire. Il fallait ajouter à ces pertes celles qui résultaient de l'arrêt presque complet de la vie normale de l'institution depuis "presque cinq ans". Le recrutement avait été tari, la formation des sujets à peu près interrompue. Un secours important lui était indispensable. Sinon, la province de France périrait d'anémie. Un corps moral a besoin d'une certaine dose de forces "pour surmonter les crises vitales", observait-il. Il se défiait des provinciaux d'Amérique et d'Espagne, qui prétendaient récupérer les salésiens français partis de chez eux pour la guerre en France. "Ils n'ont pas à se prononcer, ils n'ont pas non plus subi les mêmes épreuves" que nous ; ils ont pu continuer à travailler sans les confrères

mobilisés. Et puis : "Quels droits réels auraient-ils à faire valoir sur ces français ?" La reprise exigeait le remplacement de plusieurs directeurs ou responsables de sections, soit fatigués, soit dépourvus des qualités nécessaires à leur emploi. Convaincu de n'accomplir que son devoir, le père Virion demandait pour cela au chapitre supérieur de lui laisser en France, parmi les mobilisés venus de l'étranger : Alessandri (à Constantinople en 1914), Candela (provincial à Séville en 1914), Chevrel (à Cagliari en 1914), Mathias (à Catane en 1914), Romanacce (à Smyrne en 1914), Roux (en Argentine en 1914), Tanguy (directeur à Montilla, Espagne, en 1914), Vial (directeur à S. José del Valle, Espagne, en 1914). Il aurait aussi grand besoin de Samuel Selle qui, en 1914, était directeur à Hechtel (Belgique), mais tenait à ne pas trop embarrasser le provincial Scaloni. Les décisions étaient urgentes, car les réservistes de l'armée territoriale seraient libérés avant le 15 février 1919¹⁷⁶.

Le jour où le père Virion posait pour la première fois la question des clercs démobilisés, le chapitre supérieur commençait d'y répondre en réunion : "En conformité avec les dispositions émanant de la Sacré Congrégation Consistoriale en date du 25 octobre par le décret *De Clericis a militia redeuntibus*, des dispositions sont prises pour nos confrères de retour du service militaire. Qu'ils fassent avant tout huit jours d'exercices spirituels."¹⁷⁷

Les réservistes de la territoriale retrouvèrent la communauté salésienne au début de 1919. Le père Virion leur proposa une retraite de dix jours, prêchée par Léon Beissière et Julien Dhuit. Elle rassembla à la mi-février vingt-huit salésiens, prédicateurs compris. Les bonnes dispositions des retraits surprirent et édifièrent notre provincial, qui ne s'y attendait pas. D'autres démobilisés préféraient des retraites particulières. Une autre retraite pour quelques unités commencera le 2 avril.

Le père Virion prenait alors, pour remanier oeuvres et personnel, des dispositions qu'il avait toutefois soin de soumettre au chapitre supérieur de la congrégation. dans une *Note* en cinq chapitres numérotés¹⁷⁸. Il y annonçait entre autres des nominations importantes. Antoine Candela serait directeur à Marseille-Saint-Léon, Jean Tanguy directeur à Montpellier, Joseph Bron directeur à Romans, Samuel Selle directeur à Caluire, Vincent Siméoni directeur à la Navarre, Hippolyte Faure directeur à la Marsa, et Camille Vial curé d'Oran-Eckmühl. A Lyon-Charpennes, Henri Crespel étudiait encore la possibilité de conserver le

patronage Notre-Dame Auxiliatrice. Dans le voisinage immédiat de la ville et sur le territoire de Saint-Genis-Laval, le cardinal Maurin offrait une propriété d'une vingtaine d'hectares (Pressin) pour y établir une colonie agricole. Il se chargeait d'entreprendre lui-même les constructions nécessaires. Le conseil inspectorial émettait à l'unanimité un avis favorable. Il ne fallait pas tarder, car Son Eminence demandait une réponse avant le début des travaux.

Il ne parlait pas de l'école de Montmélian, oeuvre à laquelle il renonçait parce qu'excentrique dans la province. Quant à Lyon-Charpennes, ce patronage, qu'il avait un temps pensé à transformer en dépendance de Caluire, fut abandonné lui aussi sous la pression de son directeur Henri Crespel, qui détestait cordialement le curé de la paroisse¹⁷⁹.

Cependant, durant les quatre premiers mois de 1919, au désappointement du provincial de France, le recteur majeur, si précis et si ponctuel les années précédentes, ne répondait pas aux questions pressantes du père Virion, en particulier sur les démobilisés de l'exil. Sa brève lettre du 19 février ne traitait que de problèmes personnels et très secondaires. Au fil des semaines notre provincial s'impatientait de plus en plus : "J'aurais absolument besoin d'être fixé le plus tôt possible, car d'assez nombreux confrères sont démobilisés et il est urgent que nous reprenions le travail activement, car déjà nous sommes dépassés par d'autres Sociétés religieuses et même par des Oeuvres du clergé séculier." Il ajoutait en post-scriptum : "Depuis bien longtemps la plupart de mes lettres restent sans réponse : si vous saviez combien cela est pénible !" ¹⁸⁰ Sur ce, en avril il apprit simultanément la maladie et le rétablissement de son supérieur général. Il le félicita, mais ne put s'empêcher de continuer :

"Je sais que vous êtes très seul en ce moment et surchargé d'occupations, je me permets toutefois d'insister encore auprès de vous pour que vous vouliez bien me donner votre réponse autorisée sur divers points de ma dernière lettre qui ne faisait que résumer les précédentes. Votre affection vous en fera trouver le temps, dussiez-vous pour quelques moments laisser de côté les choses plus importantes. J'aurais besoin d'être fixé, un besoin urgent, et vous seul pouvez le faire. Son Eminence le Card. Maurin me demande aussi d'insister auprès de vous pour une réponse favorable à la partie de la lettre qui le concerne." Le départ de Louis Mathias en Sicile le chagrinait. Son provincial le réclamait là-bas parce qu'il avait perdu "trois" confrères dans la guerre. "Moi j'en ai perdu 19, sans compter le bouleversement profond qui a arrêté toutes les affaires depuis tant d'années." ¹⁸¹

Un mois passait, il n'était pas encore fixé. "Dites-moi, par un mot seulement oui ou non ce que je devrai répondre au Cardinal", c'est-à-dire à l'archevêque de Lyon, sur l'affaire de la colonie agricole de Pressin, suppliait-il le 19 mai. "Avez-vous pris une décision au sujet des quelques confrères que j'avais demandés, notamment MM. Candela, Tanguy, Tranier, dont le concours me paraît indispensable ?" Il ne se résignait pas au départ en Sicile du prêtre Louis Mathias : "Pour M^r Mathias, la question est-elle définitivement tranchée par vous ? L'année dernière Don Barberis m'avait assuré qu'il n'y aurait aucune difficulté à ce que les confrères mobilisés en France y restassent. Qui a autant souffert de la guerre que nous ?" Il faisait état des défections d'Ernest Millot et de Jean Dossetty, signifiait celles de Denis Fraysse (profès triennal) d'Oran, Charles Millet (triennal) de Melles, Désiré Desbois (perpétuel) de Melles, Jean-Marie Launay (perpétuel) de Montmélian, rappelait ses "18 morts, plus les estropiés ou incurables : Fraysse de Nice, Gravelle, Chantier, Rossi", et concluait : "Vous aurez une idée de ce que la guerre nous a coûté surtout en confrères sur lesquels on aurait pu compter." Enfin, il terminait douloureusement :

"Il me resterait bien des choses à vous dire, mais ma lettre est déjà trop longue. Permettez-moi toutefois d'insister encore pour que vous ne me laissiez pas sans réponse : je ne sais que penser de ce silence prolongé depuis plusieurs mois. Si c'est un signe de mécontentement, ne craignez pas de me dire en quoi j'ai manqué, j'essaierai de faire mieux si je le puis. Craignez encore moins de me remplacer, je serai content de remettre à un autre une charge trop lourde pour ma faible tête. Pourvu que vous ne cessiez pas de prier pour moi et de me garder une petite place dans votre affection."¹⁸²

Le père Virion obtint enfin une réponse. Huit jours après cette lettre, le chapitre supérieur, apparemment sensible à sa seule finale, observait : "D. Virion Paolo scrive pregando i Superiori di esonerarlo dalla carica di Ispettore della Francia e proponette al suo posto D. Beissière Leone."¹⁸³ Et, le 31 mai, le recteur majeur l'informa des décisions prises sur les Français de l'exil. Candela, Tranier et Roux resteraient en France, Tanguy était attendu en Espagne, Mathias en Sicile. Quant à ceux du Mato Grosso, au Brésil, ils devraient y retourner. Il rassurait son provincial : "Du reste, soyez sûr que, pour moi et pour les autres Supérieurs, vous êtes toujours le même. Nous avons envers vous la même confiance que nous avons eue toujours en vous."¹⁸⁴

La fin du mandat de Paul Virion (1919)

Le mandat du père Virion touchait à sa fin. Il démissionnait et s'imaginait confesseur quelque part en France: Léon Beissière, directeur à Oran, ou Antoine Candéla, ex-provincial de la Bétique, le remplacerait avantageusement. " ... En ce qui me concerne, il serait, je crois, avantageux pour les Oeuvres de la Province que quelqu'un de plus valide et surtout de plus capable en fût chargé. M^r Beiss[ière] serait tout désigné et c'est dans cette intention que je comptais l'appeler à Marseille. A son défaut je demanderais à M^r Candéla de venir à Marseille et en peu de temps, je pourrais le mettre au courant : ce n'est pas un nouveau venu dans la charge. Je ferai ensuite ce que vous voudrez selon mes forces, il manque des confesseurs presque partout. Ce n'est pas que je veuille éviter le travail, mais j'ai la tête fatiguée, la mémoire s'en est allée et dans les circonstances actuelles je constate mon insuffisance."¹⁸⁵ Quelle illusion ! Bien au contraire, Turin décidait de lui imposer une charge identique. Il remplacerait don Scaloni, inspecteur en Belgique, pays qu'il connaissait pour y avoir été longtemps préfet de la maison de Liège au début de sa vie sacerdotale. Trois semaines après sa longue plainte, le recteur majeur lui annonça sans ambages : "On vous a proposé d'aller en Belgique [*comprendre* : pour aller en Belgique]. J'aime à croire que vous acceptez cette proposition des Supérieurs. Je suis sûr que les confrères belges seront très enchantés de vous avoir comme inspecteur. Il serait bon qu'avant [de] vous rendre à Liège, vous vinciez [*sic* : pour vinssiez] à Turin. Il y a beaucoup de choses à traiter ... "¹⁸⁶

La santé du père Léon Beissière inquiétait le père Virion. Il en fit part au père Pietro Ricaldone, conseiller professionnel chargé de sa question. Ce père dicta une réponse à son secrétaire Molfino : "Rien ne sera changé aux décisions prises."¹⁸⁷ Le père Virion se rendit alors à Turin pour s'entretenir longuement avec don Albera, dont la santé, désormais vacillante, s'était un peu améliorée. Tout n'était pas clarifié pour autant. Il demeurait dans l'incertitude sur l'avenir. Au vrai, il lui était "indifférent (au moins dans la volonté) d'être d'un côté ou d'un autre pour le peu de temps qui (lui restait) à vivre". Mais l'indécision lui pesait. A la mi-septembre, le provincial sortant de Belgique lui donnait rendez-vous pour la fin octobre. Un mois ne lui suffirait pas pour régler ses affaires pendantes¹⁸⁸.

Il laissait, en la personne de don Pietro Perrot., toujours à la Navarre, une épine qu'il eût aimé épargner à son successeur. Le comportement peu religieux de l'ancien provincial de Marseille faisait l'objet d'une partie de sa lettre du 18

septembre au recteur majeur. Il lui avait parlé la veille dans sa maison. Comme ce père lui avait déclaré ne plus vouloir s'occuper des travaux agricoles, le provincial avait cru bon de lui offrir l'aumônerie des religieuses de Saint-Cyr. Don Perrot avait refusé, arguant de sa surdité. Ce n'était qu'un prétexte, l'emploi ne lui paraissait pas assez relevé, observait le père Virion. Il ne remplirait qu'une charge administrative de niveau "convenable", et, dans l'attente, prétendait rester à la Navarre "sans rien faire et dans une indépendance complète, si complète que, comme il avait préparé au printemps un voyage en Italie sans en rien dire à personne, hier un mot lancé à table nous a appris, au directeur [Siméoni] et à moi, qu'il compte aller passer quelque temps à Chambéry auprès de son frère". Sa présence gênait grandement le nouveau directeur, dont il plaisantait l'inaptitude professionnelle. Ce confrère, qui allait, venait, recevait de l'argent sans aucun contrôle ni dépendance, constituait "un scandale permanent". On ne pouvait obtenir de lui aucun compte complet. Les titres qu'il possédait n'y paraissaient jamais. Il était venu à la Navarre sans y être appelé "pour la durée de la guerre", selon ses dires. "Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien lui donner une situation qui l'ôte de là", concluait le père Virion.¹⁸⁹ Notre provincial obéissait à sa conscience, mais perdait sa peine. Neuf ans après cette supplique, Pietro Perrot mourra sans avoir quitté la Navarre.

Désormais la perspective de son départ troublait le père Virion. Car le chapitre supérieur était inébranlable : Léon Beissière serait inspecteur en France, Paul Virion en Belgique. Son secrétaire Calogero Gusmano pressait ce dernier de se rendre auprès de don Scaloni. Le père Virion prévint donc le père Beissière qu'il l'attendait à Marseille pour la fin du mois d'octobre, comptant lui-même, "s'il plaît à Dieu, partir dans les premiers jours de novembre".¹⁹⁰ On lui offrait alors pour une oeuvre une belle propriété dans son Alsace natale. Il regrettait fort de ne pas pouvoir s'en occuper¹⁹¹. Virion n'était pas très sentimental, mais la séparation de son champ apostolique le déchirait et il avait peur de l'avenir. "Je compte beaucoup sur vos prières à cette occasion, mandait-il au recteur majeur. Car ce ne sera pas sans serrement de coeur que je quitterai les oeuvres pour lesquelles j'ai souffert et combattu pendant quinze ans et qui m'ont causé aussi de bien douces consolations. Ce n'est pas sans crainte non plus que j'envisage ma nouvelle situation. J'ai vraiment peur de ce qui m'attend, parlant selon les sentiments humains."¹⁹²

Et le père Virion partit à Liège. En France, la congrégation salésienne reprenait peu à peu vigueur. Le 9 mars 1921, après l'avoir vérifié sur place au

cours d'un voyage, don Albera expliquait à son chapitre supérieur "che in Francia la Congregazione riprende vita, fa molti progressi. I Cooperatori si mostrano affezionati e le opere si sviluppano"¹⁹³. Il en attribuait en grande part le mérite au père Virion : " ... J'aime à vous répéter, lui écrivait-il, qu'en France j'ai constaté que vous avez travaillé beaucoup et avec avantage pour notre chère Congrégation. La marche de l'inspection sent encore maintenant l'impulsion que vous lui avez donnée. Je souhaite que votre travail pour la Belgique produise les mêmes fruits que l'on a récoltés en l'inspection française"¹⁹⁴. Cette lettre consolante fut précieusement conservée par son destinataire.

NOTES

1. Nous n'imaginons rien. Depuis la loi sur les congrégations du 1^{er} juillet 1901, qui avait abouti à la disparition officielle des salésiens en France et en Algérie, maisons et confrères de ces deux pays ne figuraient plus sur l'*Elenco* général de la société imprimé à Turin. Mais nous possédons aux archives provinciales de Lyon les catalogues manuscrits de l'inspecteur pour les années 1911-1920, où, pour 1913-1914, les noms des confrères sont régulièrement précédés d'un numéro d'ordre, parfois corrigé de façon significative.

2. Paul Virion, né à Strasbourg, France, le 22 décembre 1859 ; postulant à Paris-Ménilmontant en 1886 ; prise de soutane à Paris, le 30 janvier 1887 ; profès à Marseille, Sainte-Marguerite, le 31 mai 1888 ; ordonné prêtre à Turin le 9 août 1891 ; élu en juin 1906 inspecteur de France-Sud avec régence de France-Nord ; mort à Lausanne, Suisse, le 11 mai 1931.

3. On trouve en ce sens sur lui aux archives salésiennes de Rome, boîte Francia-Sud (ACS E 975), une note circonstanciée très élogieuse de trois feuillets dactylographiés *Virion Paolo*, rédigée en 1924 ou 1925, vraisemblablement par le secrétaire du chapitre supérieur et probablement destinée à un nonce en quête d'évêques.

4. Les archives provinciales salésiennes de Lyon conservent soixante-quatre lettres de don Albera au père Virion (APSL, carton Provincial Virion). Et quarante-neuf lettres du père Virion à don Albera pour les années 1912-1920 ont été déposées aux archives centrales salésiennes de Rome dans une boîte Francia-Sud (ACS E 975). Par crainte du contrôle postal de la police française, ni les unes ni les autres n'étaient complètement signées, à l'exception de celles expédiées en Italie depuis la Belgique et, parfois, la Suisse. Don Albera se contentait de signer *Paolo* ou *P. A.*, le père Virion esquissait un *Paul* illisible. En outre, rien n'y laissait apparaître le caractère congrégationnel des correspondants. Les oeuvres y devenaient des "usines" ou des "fabriques", les confrères des "employés" ou des "ouvriers", les directeurs des "cousins". C'est, pour l'essentiel, à partir de cette correspondance, à laquelle ont été ajoutées un certain nombre de lettres de confrères de France adressées, soit au père Virion conservées aux archives de Lyon, soit au recteur majeur conservées aux archives centrales de Rome, que cet article a été bâti.

5. Document original reproduit en FdB 3509 C8.

6. P. Virion à P. Albera, Morges, 7 juin [1915].

7. P. Virion à P. Albera, 27 février [1916].

8. L. Cartier à P. Albera, Nice, 11 octobre 1914 ; ACS E 975. Voir aussi *Verbali del Capitolo Superiore*, 13 avril 1914, t. III, p. 122 ; et P. Albera à P. Virion, 18 avril 1914 : "La question de l'église que voudrait bâtir M^r Louis est assez compliquée ..." ; ainsi que P. Virion à P. Albera, s.d. (mai 1914) : "Pour Alois - entendre M. Cartier - j'ai fait les objections que je croyais de mon devoir de faire, mais si les Sup[érieurs]. jugent qu'il faut lui laisser réaliser ses projets, je n'y ai aucune opposition."

10. "Je vous disais l'an dernier que c'était l'agonie de cette chère fabrique" (P. Perrot à P. Albera, 18 juin [1916], ACS, E 975).

11. Abbé Hélie, curé des Charpennes, à P. Virion, 14 février 1919. APSL, Provincial Virion, dossier Charpennes..

12. "En passant à Lyon, tâchez de ranimer un peu le pauvre M^r Crespel. A-t-il une piété solide ? J'ai quelques doutes en voyant qu'il ne s'est jamais corrigé de la tendance à des affections par trop sensibles, même connues de toute la maison [ce qui lui avait été violemment reproché à Melles l'année précédente]. Le pauvre D. Bologne qui avant avait tant d'affection envers lui, en vue de cela ne l'estimait plus guère. Je désirerais qu'il traite le mieux possible le pauvre M. Saby." (P. Albera à P. Virion, 23 novembre 1913.)

13. P. Albera à P. Virion, 28 mars et 18 avril 1914.

14. P. Virion à P. Albera, Morges, 7 juin [1915].

15. Né à Paris le 19 février 1880, profès perpétuel en 1898, prêtre le 29 juin 1911, décédé au Château d'Aix le 7 octobre 1930.

16. Mgr Castellan à P. Virion, 21 novembre, année non précisée entre 1911 et 1913 ; APSL, Provincial Virion, dossier Montmélian.

17. P. Virion à P. Albera, Genève, 31 mars 1913.

18. Jean-Marie Launay, né à Trévé, Côtes-du-Nord, le 8 août 1886, profès perpétuel à Grand-Bigard (Belgique) le 3 octobre 1910.

19. Curé de Montmélian à P. Virion, Montmélian, 16 novembre 1914 ; APSL, Provincial Virion, dossier Montmélian.

20. "Il est bon que vous alliez au plus tôt possible dire bonjour à Dominique," c'est-à-dire au père Dominique Tosan, directeur et curé de la paroisse du Rosaire à Tunis (P. Albera à P. Virion, 26 avril 1915).

21. "Il n'est pas tout à fait exact que personne ne soit allé là-bas depuis la guerre, j'y étais en 1915 ..." (P. Virion à P. Albera, 31 octobre 1918).

22. P. Albera à P. Virion, 18 avril 1914.

23. P. Albera à P. Virion, 26 avril 1915.

24. Julien Piriou mourra bon salésien à l'âge de soixante-treize ans à Casablanca (Maroc), le 5 décembre 1950.

25. P. Virion à P. Albera, La Longeraie (Morges), 7 juin 1915.

26. P. Albera à P. Virion, 18 juin 1915.

27. Julien Ménier, né à Reims en 1875, profès à Oran en 1896, prêtre à Reims en 1899.

28. P. Virion à P. Albera, La Longeraie [Morges], 7 juin 1915.

29. P. Virion à P. Albera, 3 octobre [1915].

30. P. Albera à P. Virion, 23 octobre 1915.

31. P. Virion à P. Albera, 29 octobre [1915].

32. P. Albera à P. Virion, 26 novembre 1915.

33. Ces "mobilisés venus de l'étranger" seront au nombre de trente sur le catalogue pour 1916-1917 et de trente-deux sur celui pour 1918-1919. Parmi les nouveaux noms relevons Paul Cathiard et Louis Mathias.

34. Né à Marseille le 13 mai 1878, profès perpétuel le 15 octobre 1897, ordonné prêtre à Buenos Aires le 10 juillet 1904, mort à Montpellier le 18 décembre 1922.

35. P. Virion à P. Albera, 3 octobre [1915].

36. Eugène Santier, né à Broons (Côtes-du-Nord) le 2 juillet 1879, profès perpétuel à Saint-Pierre-de-Canon en 1895, ordonné prêtre à Paris le 21 juin 1903.

37. P. Virion à P. Albera, 11 novembre 1918. Et aussi : "Si M^r Grosso - c'est-à-dire Giovanni Battista Grosso, qui avait été longtemps directeur à Marseille - voulait me dire ce qu'il sait de M. Santier, date et détails de sa mort, sa citation ... il me ferait plaisir." (P. Virion à P. Albera, 15 novembre 1918.)

38. Y. Le Carrérès, "Un salésien objecteur de conscience : Eugène Santier", *Don-Bosco-France*, n° 121, avril 1988, p. 18-22.

39. Né à Lunel (Hérault), le 4 août 1892, profès triennal à Lombriasco le 29 septembre 1909, à nouveau à La Navarre, le 30 août 1913.

40. Jean-Marie Rey, né à Villarodin-Bourget (Savoie), le 9 mai 1885, avait fait profession à Hechtel (Belgique), le 15 novembre 1902, et été ordonné prêtre à Marseille le 21 décembre 1912.

41. Informations tirées du bulletin de Nice *l'Adoption*, janvier 1915, p. 11, et mars 1916, p. 83.

42. D'après ses lettres au père Virion depuis sa communauté de la Divine Providence, à Sittard (Pays-Bas), le 23 février 1914 et le 15 février 1915, APSL Provincial Virion.

43. D'après sa tante B. Mudès de Lapeyrie à P. Virion, Tréveneuc (Côtes-du Nord), 4 janvier 1915 ; APSL même fonds.

44. P. Albera à P. Virion, 18 janvier 1915.

45. P. Albera à P. Virion, 3 février 1915.

46. "Tombé au champ d'honneur", *Adoption*, juillet 1915, p. 206-210.

47. Célestin Leray, donné par le père Virion comme clerc et profès perpétuel, résidant à Marseille Saint-Léon en 1913-1914, est inconnu au fichier général salésien de Rome.

48. P. Virion à P. Albera, 18 février 1916 ; voir aussi du même au même, 3 octobre [1915].

49. Jean-Antoine Rey, né à Nice le 13 mai 1886, avait reçu la soutane des mains de don Rua à Avigliana, le 4 janvier 1904. Sa fiche personnelle signale ses voeux triennaux à la Navarre le 9 septembre 1911, répétés à Nice le 11 août 1917. Il sortit de la congrégation, vraisemblablement depuis la maison de Caluire, en 1921-1922.

50. Paul Virion à P. Albera, 3 octobre [1915].

51. Informations tirées de *l'Adoption*, 1916, p. 137, 165, 203, 252, 304.
52. Joseph Orezzi, né à Nice le 7 décembre 1886, avait prononcé ses premiers voeux vers 1909. Le provincial Virion le présentait formellement comme coadjuteur profès triennal sur son catalogue; mais je n'ai pas retrouvé sa fiche personnelle aux ACS de Rome.
53. "A travers notre courrier militaire", *Adoption*, août-septembre 1915, p. 264.
54. D'après *l'Adoption*, octobre 1915, p. 304-305.
55. P. Virion à P. Albera, 3 octobre [1915].
56. A. Genieys, S. P. 23, à la direction du PSP de Nice, 10 février [1916]; *Adoption*, mars 1916, p. 100.
57. G. Dehorter à la direction du PSP de Nice, 28 février 1916 ; *Adoption*, mars 1916, p. 105.
58. P. Virion à P. Albera, 18 février 1916.
59. Sur l'anticléricalisme renaissant de cette période, voir les pages d'Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. II, Paris 1986, p. 250-251.
60. P. Virion à P. Albera, 18 février 1916.
61. P. Albera à P. Virion, 31 août 1916.
62. P. Virion à P. Albera, Lausanne, 1^{er} septembre 1916.
63. Porphyre Rousselle (1877-1935), profès en 1896, avait été ordonné sous-diacre par le cardinal Mercier à Grand-Bigard (Belgique) en décembre 1908.
64. P. Virion à P. Albera, Lausanne, 1^{er} septembre 1916.
65. Pietro Perrot, né à Laux d'Usseaux (Italie), 21 octobre 1853 : profès, Lanzo, 27 septembre 1872 : prêtre, Turin, 10 juin 1876 : élu inspecteur de France-Sud en 1898 : destitué de sa charge, septembre 1904 : mort à La Navarre, 24 février 1928.
66. P. Perrot à P. Albera, 18 juin [1916].
67. P. Albera à P. Virion, 31 août 1916.
68. P. Albera à P. Virion, 7 septembre 1916.
69. P. Albera à P. Virion, 15 décembre 1916.
70. P. Virion à P. Albera, 3 octobre [1915].
71. P. Albera à P. Virion, 31 juillet 1915.
72. P. Albera à P. Virion, Biella, 31 août 1916.
73. P. Albera à P. Virion, s.d. (à fixer en juillet-août 1917, car le recteur majeur répondait ainsi à une question du père Virion dans sa lettre du 16 juillet).
74. P. Albera à P. Virion, Valsalice, 18 août 1915.
75. Formule d'une lettre de P. Albera à P. Virion, 9 juillet 1914.
76. P. Albera à P. Virion, 9 juillet 1914, 13 novembre 1916, 22 mars 1918. Le recteur majeur ne ménageait pas Anérot.
77. Né en 1873 à Aubière (Puy-de-Dôme), profès salésien en 1898, ordonné prêtre en 1902, préfet à Héchtel (Belgique) en 1913-1914.
78. Nombreuses allusions à Arnaud dans les lettres de don Albera au père Virion au cours de l'année 1915. Pour 1915-1916, plusieurs lettres d'Arnaud lui-même, de son curé, du vicaire général de Clermont, rassemblées en APSL, Provincial Virion, dossier Arnaud.
79. Selon une indication non garantie de sa fiche personnelle en ACS. - Nombreuses allusions à Louis Roche dans la correspondance Albera-Virion en 1915 et 1916.
80. Né en 1875 à Estaing (Aveyron), profès perpétuel à Oran en 1896, prêtre en 1901, directeur à La Marsa en 1911.
81. P. Virion à J. Delteil, Marseille, 20 juillet 1913 : minute en APSL, Provincial Virion, dossier Delteil.
82. Dossier épais sur Jules Delteil en APSL.
83. Né à Marseille en 1879, profès perpétuel à Grand-Bigard (Belgique) en 1908, ordonné prêtre peu après, membre de la communauté d'Oran-Eckmühl en 1911-1912 et 1912-1913.
84. APSL, Provincial Virion, dossier Voisin.
85. J. Rivat, *Charles Voisin*, Tunis, 26 novembre 1956.
86. C. Voisin à P. Virion, Caussols, 26 août 1919, p. 3. La suite de notre récit dérive, pour l'essentiel, de cette lettre très longue et très douloureuse.
87. Formules empruntées à la lettre de C. Voisin à P. Virion, Nice, 19 octobre 1917.
88. C. Voisin à P. Virion, Nice, 8 octobre 1919.
89. D'après J. Rivat, *Charles Voisin*, lettre nécrologique citée *supra*.

90. Louis Roussin était né à Strasbourg, Alsace, le 3 juillet 1858. Mais il avait fait ses études cléricales jusqu'en quatrième année de théologie, à Aix-en-Provence, ville où sa famille avait probablement émigré après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne en 1871. Au séminaire d'Aix le supérieur lui avait imposé la soutane le 19 juillet 1880 et Louis y avait ensuite reçu progressivement les ordres. Le 19 mai 1883, on l'avait promu sous-diacre. Il avait ensuite rejoint les rangs salésiens et été ordonné prêtre à Turin par Mgr Cagliero le 22 septembre 1888. En 1901, il devenait directeur de la colonie agricole de Montmorot.

91. P. Virion à M. Rua, s.d. [janvier 1907].

92. P. Virion à P. Albera, La Longeraie (Morges), 8 avril 1913.

93. P. Virion à P. Albera, Genève, 31 mars 1913.

94. N. Noguier à P. Virion, Paris, 7 juin 1917 ; APSL, Provincial Virion, dossier Noguier.

95. Emile-Alexandre Souvestre était né à Guingamp (Côtes-du-Nord) le 6 mars 1861, avait reçu la soutane en octobre 1880 au séminaire de Quimper, où il avait poursuivi ses études jusqu'à la première année accomplie de théologie, était entré au noviciat salésien à San Benigno Canavese le 4 octobre 1885, avait prononcé ses vœux perpétuels à Lille le 28 septembre 1889 et été ordonné prêtre à Paris le 23 septembre 1892.

96. Voir *Verbali del Capitolo*, 13 février 1905, t. II, p. 6.

97. *Verbali del Capitolo*, 9 avril 1906, t. II, p. 71.

98. *Verbali del Capitolo*, 17 décembre 1906, t. II, p. 116.

99. P. Virion à M. Rua, s.d. [janvier 1907].

100. *Verbali del Capitolo*, 28 février 1910, t. II, p. 274.

101. Charles Patarelli, né à Breil (Alpes-Maritimes) en 1867, profès en 1886, prêtre en 1891, mort en 1935.

102. "Je suis peiné de ce que l'on permet à M^r Souvestre de continuer sa vie de vagabond. Il y a des désordres qui commencent d'une permission accordée trop légèrement et qui durent longtemps et [qu']on ne peut pas déraciner. Je ne manquerai pas d'en écrire un mot à M^r Patarelli, quoique je n'ai[e] pas d'espoir d'apporter un remède radical." (P. Albera à P. Virion, 20 décembre 1910.)

103. Sur cette affaire, qui atteignit son acmé en 1913, voir en APSL, Provincial Virion, dossier Chapitre Supérieur. Le nom de Souvestre n'y apparaît pas, mais la coïncidence entre son arrivée et le déclenchement du litige ne peut avoir été tout à fait fortuite.

104. Le 16 mars 1915, le père Noguier confiait au père Virion : "J'ai donné l'hospitalité à plusieurs des nôtres. Ces jours-ci j'ai vu Chambord. J'ai eu plusieurs fois Souvestre qui court d'ici et là." (Noël Noguier à P. Virion, Paris, 16 mars 1915 ; APSL, Provincial Virion, dossier Noguier).

105. "[Début octobre 1915.] M. l'abbé Souvestre nous amenait trente-quatre élèves, Aveyronnais la plupart : après un stage d'un an au Collège de Graves, en Rouergue, ils venaient continuer leurs études de latin sur les bords du Paillon." ("Rapport sur l'année 1915-1916", *Adoption*, 1917, p. 121.) Le chiffre extraordinaire de trente-quatre élèves ne résulterait-il pas d'une erreur de lecture à l'impression ? Ne serait-ce pas plutôt 3 ou 4 ? Les typos de Nice ont bien un jour transformé *qqs arbres* en *99 arbres* sur une place de village.

106. P. Virion à P. Albera, 11 septembre 1916. Le "un" pourrait être Noël Noguier de Malijay.

107. P. Albera à P. Virion, 2 octobre 1916.

108. *Bulletin salésien*, n° 434, mai-juin 1917, p. 74.

109. Ces deux lettres en ACS B0460271.

110. P. Virion à P. Albera, 8 octobre 1917.

111. Du même au même, 10 novembre 1917.

112. P. Albera à P. Virion, 6 novembre 1917.

113. P. Virion à P. Albera, 31 octobre 1918.

114. P. Virion à P. Albera, 11 novembre 1918.

115. C'est ce que l'on serait tenté de tirer de sa fiche personnelle, selon laquelle il sortit de Tournai en 1919. S'il en était sorti, il y était allé. Mais nous avons mille preuves que, pour localiser les sorties de la congrégation, les secrétaires turinois consultaient le seul *Elenco generale*, lequel, les communications étant coupées, logea Souvestre à Tournai pendant toute la durée de la guerre, alors qu'il vivait en France.

116. Né à Rive-de-Gier (Loire), France, le 4 avril 1881, novice à Saint-Pierre-de-Canon en 1897, profès perpétuel en 1898, ordonné prêtre à Nice en 1908.

117. P. Virion à P. Albera, Carthage, 28 septembre 1912.

118. E. Millot à P. Virion, La Marsa, 21 février 1913. Sur l'affaire Millot, voir APSL, Provincial Virion, dossier Millot.

119. "... J'ai écrit à la Marsa et à Oulx pour M^r Millot. Je souhaite que ce bon confrère puisse se remettre. Pour le moment nous ne lui disons rien à l'égard du Bulletin. S'il guérit de corps et d'esprit, nous profiterons de lui." (P. Albera à P. Virion, 4 novembre 1913.)

120. P. Virion à P. Albera, 19 mars 1916.

121. Le fascicule figure dans son dossier en APSL, Provincial Virion.

122. E. Millot à P. Virion, Paris, 9 janvier 1918.

123. E. Millot à P. Virion, 4 mars 1919.

124. P. Virion à P. Albera, 19 mai [1919].

125. P. Albera à P. Virion, 31 mai 1919.

126. Né à Augan, près de Ploërmel (Morbihan), en 1873, profès salésien à Saint-Pierre-de-Canon, 7 octobre 1896, prêtre, ibid., 25 février 1899, mort à Melles-lez-Tournai (Belgique), 10 février 1921.

127. P. Albera à P. Virion, 18 avril 1914.

128. P. Albera à P. Virion, 9 juillet 1914.

129. Né à Noirmoutier, France, le 31 décembre 1865, novice à Saint-Pierre-de-Canon en 1883, profès perpétuel à Marseille en 1885, prêtre à Fréjus en 1891, mort à Lyon le 5 février 1933.

130. P. Albera à P. Virion, Valsalice, 18 août 1915.

131. P. Albera à P. Virion, 8 avril 1916.

132. P. Albera à P. Virion, 25 octobre 1916.

133. P. Virion à P. Albera, 18 novembre 1916.

134. P. Albera à P. Virion, 15 décembre 1916.

135. Voir *l'erbali del Capitolo*, 3 juillet 1917, t. III, p. 277.

136. P. Albera à P. Virion, 4 octobre 1917.

137. D'après P. Albera à P. Virion, 18 juillet 1918.

138. P. Albera à P. Virion, 6 novembre 1917.

139. P. Virion à P. Albera, 31 octobre 1918.

140. P. Virion à P. Albera, 10 novembre 1917.

141. P. Virion à P. Albera, Marseille, 31 janvier 1917.

142. P. Albera à P. Virion, 10 juillet 1917.

143. Les informations sur les victimes ont été tirées du *Livre d'Or du Clergé et des Congrégations. La preuve du sang*, t. I (Paris, 1925), p. 8, 219; t. II (Paris, 1930), p. 8, 22, 57, 233, 285, 571, 736, 1119. Y ajouter le fascicule "Le salésien Joseph Laugier, prêtre-soldat sur le front des combats entre 1914 et 1918", présenté par F. Desramaut, *Cahiers salésiens*, 12-13, avril-octobre 1985.

144. "A travers notre courrier militaire", *Adoption*, juin 1916, p. 196.

145. D'après le *Livre d'or* cité, t. I, p. 930.

146. *Livre d'or* cité, t. I, p. 394.

147. P. Virion à P. Albera, 10 novembre 1917.

148. Né à Albert, par Saint-Illide (Cantal), le 17 novembre 1884, novice à Lombriasco en 1910, vœux triennaux à Turin en 1911.

149. "A travers notre courrier militaire", *Adoption*, septembre-octobre 1918, p. 136.

150. P. Albera à P. Virion, 25 octobre 1916.

151. D'après une notice dactylographiée anonyme composée au Mato Grosso. Cathiard est mort à vingt-et-un ans. Curieusement, pas plus que le père Virion, le *Livre d'Or*, qui, en principe, énumérerait tous les clercs et religieux français engagés dans le conflit, ne le mentionnera. Ce ne peut être qu'un oubli.

152. P. Virion à P. Albera, 31 octobre 1918.

153. Voir L. Alloing, *Vie du cardinal Sevin*, Lyon, Vitte, 1931, p. 450.

154. *l'erbali del Capitolo*, t. III, p. 193.

155. Voir P. Virion à P. Albera, 3 octobre [1915]. et 29 octobre [1915].

156. P. Albera à P. Virion, 26 novembre 1915.

157. P. Virion à P. Albera, 18, 23 et 27 février 1916.

158. *Verballi del Capitolo*, t. III, p. 236.
159. Voir *Verballi del Capitolo*, 31 août 1917.
160. P. Virion, *Note* non datée, qui fut probablement remise directement au recteur majeur en juillet 1917.
161. P. Albera à P. Virion, 6, 29 septembre et 4 octobre 1917.
162. L. Festou à P. Albera, 18 décembre 1919; ACS Château d'Aix. Saint-Martin la Sauveté.
163. P. Virion à P. Albera, 10 novembre 1917.
164. Louis Festou, né à Guingamp le 6 juillet 1879, profès salésien en 1898, prêtre en 1905, sera inspecteur à Paris de 1931 à 1938 et y mourra le 25 décembre 1941. Entre parenthèses, la notice que lui a consacrée le *Dizionario biografico salesiano* (p. 126), où nous lisons : "Fu direttore a Melles (1913-1917), ad Aix (1917-1919) ; poi fu inviato a Château d'Aix (1922-1925) per costruire una casa per novizi", est à cet endroit particulièrement fautive. Nommé directeur à Melles en 1913, Louis Festou était, en 1915-1916 et 1916-1917, probablement aussi en 1914-1915, confesseur à Guernesey. Et Aix et le Château d'Aix constituaient une seule et même institution, qu'il fonda en 1917.
165. L. Festou à P. Albera, lettre citée.
166. Né à Camerana (Cuneo, Italie), le 30 octobre 1853, profès à Lanzo le 15 septembre 1878, prêtre à Ivrea le 22 septembre 1883. Mourra à Nice le 18 octobre 1937.
167. P. Virion à P. Albera, Marseille, 31 janvier 1917.
168. P. Virion à P. Albera, 26 février 1917.
169. Ch. Voisin à P. Virion, 4 juin 1918.
170. Né en 1873, fils de Vincent Levrot, grand coopérateur de don Bosco à Nice ; profès salésien à Saint-Pierre-de-Canon en 1894 ; prêtre à Montpellier en 1900 ; directeur à Marseille depuis 1905 ; mourra à la Navarre en 1939.
171. Note de P. Virion à P. Albera, s.d. [avril 1919].
172. P. Virion à P. Albera, 10 novembre 1917. Informations complémentaires sur l'oeuvre de Caluire avant l'arrivée des salésiens dans les premières pages de la *Chronique* manuscrite de l'Institut St Irénée, chemin Pied-Chardon, Caluire, rédigée en 1930 (APSL, carton Caluire).
173. P. Virion à P. Albera, 16 décembre 1918.
174. P. Virion à P. Albera, 18 février 1916, 11 septembre 1916, 8 octobre 1917.
175. P. Virion à P. Albera, 15 novembre 1918.
176. P. Virion à P. Albera, 16 décembre 1918.
177. Séance du 15 novembre 1918, *Verballi del Capitolo*, t. III, p. 348.
178. P. Virion, "Note", à dater, d'après son contenu, de mars 1919, 8 p.
179. Lettres du curé Hélie à P. Virion, Lyon-Charpennes, 14 février 1919 ; et d'Henri Crespel à P. Virion, 11 mars 1919 ; l'une et l'autre en APSL Provincial Virion, dossier Charpennes. Voir aussi la séance du 27 mai 1919, *Verballi del Capitolo*, t. III, p. 384.
180. P. Virion à P. Albera, s.d. [mars 1919].
181. P. Virion à P. Albera, 16 avril 1919.
182. P. Virion à P. Albera, 19 mai [1919]. En vérité, ce n'était que la fausse sortie de la lettre, qui comportait encore un post-scriptum de trois pages.
183. Séance du 27 mai 1919, *Verballi del Capitolo*, t. III, p. 384.
184. P. Albera à P. Virion, 31 mai 1919.
185. P. Virion à P. Albera, Lyon, 4 juillet [1919].
186. P. Albera à P. Virion, 25 juillet 1919.
187. P. Virion à P. Ricaldone, 30 juillet [1919]. Le sommaire de la réaction Ricaldone figure sur la dernière page de la lettre Virion.
188. D'après P. Virion à P. Albera, Marseille, 18 septembre [1919].
189. P. Virion à P. Albera, même lettre.
190. P. Virion à P. Albera, Marseille, 13 octobre 1919.
191. P. Virion à C. Gusmano, 13 octobre 1919.
192. P. Virion à P. Albera, lettre citée du 13 octobre 1919.
193. *Verballi del Capitolo*, t. IV, p. 46.
194. P. Albera à P. Virion, 30 avril 1921.

INDEX

- Adoption*, périodique, 12, 44, 58, 94, 95, 96, 97.
 Afrique, 54.
 Aime, Giorgio, 80.
 Aisne, département français, 57.
 Aix, rivière, 84, 98.
 Aix-en-Provence, 68, 73, 96.
 Alary, Joseph, 53.
 Albera, Paolo, 16, 17, 18, 24-26, 32, 35, 36, 38, 40, 42, 44, 45, 47, 50, 52-58, 60, 62, 63, 65, 68, 70, 71, 73, 74, 76-78, 82, 88, 90, 92-98.
 Albert, Cantal, France, 97.
 Alessandri, François, 56, 87.
 Algérie, 49, 52, 64, 93.
 Allemagne, 51, 58, 85, 96.
 Alloing, Louis, 97.
 Alphonse de Liguori, saint, 23.
 Alsace, 51, 91, 96.
 Amélie, , fille de Marie Auxiliatrice, 77.
 Amette, Léon, cardinal, 62.
 Amielh, Hubert, 52, 61.
 André, Victor, 61, 77.
 Anérot, Jean-Marie, 64, 95.
 Angleterre, 11, 28, 51, 56.
 Ardèche, département français, 71.
 Argentine, 56, 87.
 Argonne, France, 81.
 Arnaud, Martin, 64, 95.
 Arras, France, 57.
 Assomption, Oblates de, 35.
 Aubière, Puy-de-Dôme, 95.
 Augan, Morbihan, 97.
 Autriche, 51, 63, 72.
 Aveyron, département français, 71.
 Avigliana, Italie, 27, 34, 35, 40, 57, 94.
 Babled, Paul, 14.
 Bagnacavallo, Italie, 46.
 Bagneux, rue de Paris, 50, 51.
 Barberis, Giulio, 39, 47, 86, 89.
 Barolin, Paul, 10.
 Bateliers, rue de Strasbourg, 15.
 Beaucaire, Gard, France, 70, 72, 73.
 Beaujour, société, Marseille, 18, 25.
 Bedoule (La), Bouches-du-Rhône, 59.
 Beissière, Léon, 87, 89, 90, 91.
 Belgique, 7, 11, 28, 34-37, 39, 40, 42, 49, 51, 53, 56, 57, 62, 66, 70, 73, 79, 90-94.
 Bellamy, Charles, 64.
 Bellecour, place de Lyon, 28, 31, 71, 82.
 Belle de Mai, Marseille, 52.
 Ber, Joseph, 56.
 Bérenger, Louis, 10.
 Bertello, Giuseppe, 18, 20, 45.
 Beslay, Jules-Marie, 44.
 Biella, Italie, 95.
 Binachon, Jacques, 84.
 Bois-Cerf, Lausanne, 61.
 Bois de Montfaucon, Meuse, 57.
 Boixière, Adolphe, 58, 59.
 Bologna, Angelo, 15.
 Bologna, Giuseppe (Bologne, Joseph), 5, 7, 8, 11, 12, 18, 24, 25, 27-42, 44, 46, 47, 69, 93.
 Bonnemayre, Marius, 56, 79.
 Bordighera, Italie, 14, 15.
 Bosco, Jean, saint, 7, 10-13, 17, 18, 27, 28, 32, 39, 40, 63, 68, 72, 76, 82, 84, 98.
 Bosnie, 51.
 Breil, Alpes-Maritimes, 96.
 Brésil, 56, 81, 89.
 Bretagne, 64.
 Bron, Joseph, 87.
 Broons, Côtes-du-Nord, 94.
 Brousselle, Eloi, 53.
 Bruxelles, 15.
 Bucceroni, Gennaro, 20, 21, 26, 45.
 Buenos Aires, 94.
Bulletin salésien, périodique, 9, 27-31, 42, 44, 46, 47, 60, 68, 71, 72, 74, 96, 97.
 Cabrières, François de, 8.
 Cagliari, Sardaigne, 87.
 Cagliero, Giovanni, 17, 96.
Cahiers salésiens, périodique, 97.
 Caluire, Rhône, 85, 87, 94, 98.
 Camerana, Cuneo, Italie, 98.
 Candéla, Antoine, 56, 87, 89, 90.
 Caporetto, Italie, 72.
 Carrière, Georges, 56.
 Carthage, Tunisie, 64, 66, 73, 97.
 Cartier, Louis, 8, 13, 26, 49, 52, 61, 66, 67, 71, 72, 80, 82, 85, 93.
 Casablanca, Maroc, 94.
 Castellán, archevêque de Chambéry, 93.
 Catane, Sicile, 87.
 Cathiard, Paul, 81, 82, 93.
 Cau, Auguste, 53.
 Caussols, Alpes-Maritimes, 95.
 Cavarra, Giuseppe, 54.
 Ceria, Eiugène, 44, 45.
 Cerruti, Francesco, 19, 21, 22, 24, 33, 37, 42, 45, 46.
 Chambéry, France, 53, 57, 91.
 Chambord, Marcel, 56, 96.
 Champagne, province, France, 59.
 Chantier, Vital, 81, 89.
 Charpennes, Villeurbanne, Isère, 50, 52, 53, 82, 87, 88, 93, 96.
 Charvinat, Jacques, 61.
 Château d'Aix, 42, 82-84, 93, 98.
 Chaumière (La), Guernesey, 6.
 Chevet, Pierre, 56.
 Chevrel, Pierre, 87.
 Chine, 17.
 Chopin, Victor, 56.
 Clermont-Ferrand, France, 64, 95.
 Cleux, Joseph, 57.
 Coigneux, Somme, 11.
 Combes, Emile, 9, 12, 13.
 Constantinople, Turquie, 87.

- Corlay, Guillaume, 77.
 Cosson, Emile, 6, 61, 62.
 Cottolengo, via, Turin, 31.
 Crau (La), Var, 50.
 Crespel, Henri, 34, 53, 87, 88, 93, 98.
 Cuverville, Armand de, 10.
- Danloup, Meuse, 79.
 Dehorter, Gabriel, 95.
 Delpont, Jules, 55.
 Delteil, Jules, 64, 65, 95.
 Desbois, Désiré, 89.
 Desramaut, Francis, 97.
 Dhuit, Julien, 62., 87.
 Dieu, 60, 63, 72, 73, 74, 75, 85, 91. Volonté de - , 61.
 Dieuze, Moselle, 57.
 Dilbeck, Belgique, 15.
 Dinan, Côtes-du-Nord, 11, 35, 44.
Dizionario biografico salesiano, 98.
 Domfront, Oise, 80.
Don-Bosco-France, périodique, 94.
 Dossetty, Jean-Baptiste, 61, 89.
 Durando, Celstino, 18, 45.
- Echo de Fourvière*, périodique, 28, 30, 31, 71, 82.
 Egalité, rue de Villeurbanne, 53.
 Eparges (Les), Meuse, 58.
 Espagne, 17, 56, 86, 87.
 Estaing, Aveyron, 95.
 Estelle, rue de Marseille, 50, 71, 73, 74.
 Europe, 51.
 Evêques et Réguliers, congrégation romaine, 20, 21, 26, 45.
- Faure, Casimir, 10.
 Faure, Hippolyte, 27, 44, 87.
 Festou, Louis, 84, 98.
 Féty, Jean-Marie, 76-79.
 Feuillade, Julien, 57.
 Fleury, Meuse, 79.
 Fourvière, Lyon, 83.
 France, 5, 7-9, 14, 15, 17, 18, 24, 25, 27, 28-33, 36, 38-42, 44, 49, 51, 52, 56-58, 60, 62, 63, 68-71, 82, 84-93, 95, 97.
 Francoz, Emilien, 56.
 Fraysse, Denis, 89.
 Fraysse, Pierre, 81, 89.
 Fréjus, Var, 97.
 Froyennes, Belgique, 34, 35.
- Gambino, Joseph, 65.
 Gard, département français, 70.
 Garessio, Cuneo, Italie, 44.
 Gautier, Auguste, 56.
 Gênes, Italie, 10, 26.
 Genève, 93, 96.
 Genieys, Amans, 59, 95.
 Gimbert, Pierre, 11, 27, 42, 44.
 Grand-Bigard, Belgique, 94, 95.
 Gravelle, Eloi, 80-81, 89.
- Grenoble, 81, 82, 83.
 Grosso, Giovanni Battista, 24, 45, 94.
 Guernesey, 6, 27, 31, 32, 33, 34, 42, 44, 49, 52, 61, 62, 98.
 Guingamp; Côtes-du-Nord, 96, 98.
 Gusmano, Calogero, 19, 20, 23, 25, 26, 28, 42, 45, 91, 98.
- Haudiomont, Meuse, 80.
 Hauts-de-Meuse, Meuse, 81.
 Hechtel, Belgique, 34, 35, 66, 87, 94, 95.
 Hélie, curé des Charpennes, 53, 93, 98.
 Hilaire, Yves-Marie, 95.
 Honduras, Amérique, 79.
- Immaculée Conception, province salésienne de Belgique, 70.
 Italie, 11, 13, 14, 27, 34-37, 53, 56, 63.
 Ivrea, Italie, 39, 56, 98.
- Jacquemoud, Marcel, 5.
 Jourdan, Edouard, 61.
Journal Officiel, périodique, 44.
- Lacaze, Pierre, 80.
 Lageat, Jean, 61.
 La Manouba, Tunisie, 67.
 La Marsa, Tunisie, 52, 55, 56, 61, 64, 66, 73, 87, 97.
 Lamarzelle, Gustave de, 10.
 Lanzo, Italie, 95, 98.
 Latour, Jacques, 56.
 Laugier, Joseph, 80, 97.
 Launay, Jean-Marie, 53, 54, 89, 94.
 Laureri, Tommaso, 20, 21, 45.
 Lausanne, Suisse, 61, 93, 95.
 Laux d'Usseaux, Italie, 44, 95.
 Le Cardinal, Guillaume, 61, 77, 82.
 Le Carrères, Yves, 44, 94.
 Le Hénaff, Pierre, 58, 59.
 Lemoyne, Giovanni Battista, 45.
 Leray, Célestin, 58, 94.
 Levrot, Léon, 84, 98.
 Levrot, Vincent, 10, 98.
 Liège, Belgique, 7, 41, 57, 70, 90, 91.
 Lille, France, 11, 29, 32-35, 44, 70, 96.
 Lisieux, Calvados, 71.
 Livinhac, évêque, 66.
Livre d'Or du Clergé, 97.
 Lombard, M., 10.
 Lombriasco, Italie, 31, 32, 34, 40, 94, 97.
 Longeraie (La), Morges, 94, 96.
 Lorraine, province, 51.
 Lugo, Jean de, 24.
 Lunel, Hérault, 94.
 Lyon, 5, 28, 30, 31, 44, 45, 49, 50, 53, 55, 71, 79, 81, 82, 83, 85, 87-89, 93, 97, 98. Et voir : Charpennes.
- Macédoine, 79.
 Malines, Belgique, 56.
 Mandé, Joseph, 79.

- Marenco, Giovanni, 20.
 Marie auxiliatrice, sainte, 40, 65, 72, 73.
 Marie auxiliatrice, église de Nice, 52.
 Marie auxiliatrice, église de Turin, 41.
 Marie auxiliatrice, filles de, 7, 16, 17, 76-79, 83.
 Marinoni, Ermenegildo, 54.
 Marne, département français, 57.
 Maroc, 94.
 Marseille, 5, 7, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 18, 25, 39, 42, 44, 45, 49, 50, 52, 53, 57, 58, 59, 66, 68, 71, 73, 74, 76, 78, 83, 84, 85, 87, 90, 91, 93-95, 97, 98.
 Martin, Julien, 56.
 Martin, Paul, 56.
 Masouyé, Henri, 56.
 Mathias, Louis, 87, 88, 89, 94.
 Mato Grosso, Brésil, 89, 97.
 Maurin, Louis-Joseph, 83, 88.
 Mayet, Maurice, 79.
 Melles-lez-Tournai, Belgique, 42, 49, 53, 55, 62, 79, 89, 93, 97, 98.
 Ménier, Julien, 55, 62, 74, 94.
 Ménilmontant, Paris, 45, 50, 74, 93.
 Mercier, Désiré, cardinal, 56, 95.
Messenger des Orphelins, périodique, 12.
 Meuse, département français, 58.
 Millet, Charles, 89.
 Millot, Ernest, 73-76, 89, 97.
 Minguzzi, Giovanni, 30, 46.
 Modane, France, 57.
 Moitel, Paul, 39, 44.
 Molfino, Domenico, 90.
 Mont Fremet, France, 80.
 Montgay, soeurs de, 85.
 Montilla, Espagne, 87.
 Montmélian, Savoie, 52, 53, 54, 88, 89, 93, 94.
 Montmorot, Jura, 68, 96.
 Montparnasse, rue de Paris, 30, 31, 32.
 Montpellier, France, 7, 8, 10, 14, 15, 16, 44, 50, 52, 61, 64, 66, 87, 94, 96.
 Mort-Homme, près de Verdun, 80.
 Moselle, département français, 57.
 Moullet, Paul, 12.
 Mudès de Lapeyrie, B., 94.
 Naples, 17.
 Navarre (La), La Crau, Var, 7, 10, 11, 17, 18, 25, 27, 42, 44, 49, 52, 62, 63, 64, 66, 83, 84, 87, 90, 91, 94, 98.
 Nice, 7, 9, 10, 12, 13, 29, 44, 49, 52, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 66, 67, 71, 72, 73, 77, 78, 80-82, 84, 89, 93-96, 98.
 Nîmes, Gard, France, 10, 73.
 Noguier de Malijay, Noël, 41, 49, 62, 68, 69, 96.
 Noirmoutier, France, 97.
 Normandie, 71.
 Notre Dame Auxiliatrice, patronage de Lyon-Charpennes, 50, 52, 53, 82, 88.
 Nyon, Suisse, 27.
 Oran, Algérie, 49, 52, 64, 65, 87, 89, 94, 95.
 Orezzi, Joseph, 59, 60, 95.
 Oriol (L'), Marseille, 52.
 Oropa, Italie, 63.
 Oulx, Italie, 19, 20, 21, 32, 97.
 Ozanam, maison de famille, 49, 50, 62.
 Paillon, rivière de Nice, 96.
 Palestine, 56.
 Paris, 5, 8, 11, 12, 24, 28, 29, 31-35, 41, 44, 45, 47, 49, 50, 57, 59, 62, 68, 69, 70, 74, 82, 93, 94, 96, 97, 98.
 Patarelli, Charles, 39, 64, 67, 70, 96.
 Pays-Bas, 58, 94.
 Perret, institut, La Marsa, 55, 64, 66.
 Perrin, Paul, 57.
 Perrot, Pietro, 5, 7, 8, 11, 13-29, 32, 33, 38, 42, 44, 45, 46, 52, 54, 62, 84, 90, 91, 93, 95.
 Pie X, pape, 77.
 Pied Chardon, Caluire, 85, 98.
 Piémont, 44, 46.
 Piquant (ou Picquant), 10.
 Piriou, Julien, 54, 94.
 Pisani, Paul, 50.
 Piscetta, Luigi, 18, 20, 45.
 Ploërmel, Morbihan, 97.
 Polytechnique, Ecole, 59.
 Portugal, 34, 36.
 Pourveur, Yves-Marie, 33, 34.
 Prandi, Laurent, 27, 62, 84.
 Pressin, Saint-Genis-Laval, Rhône, 88, 89.
 Presteau, Gustave, 80.
Prêtres-soldats de France, périodique, 74.
 Princes, rue de Marseille, 50.
 Quimper, Finistère, 96.
 Raepsaet, Gérard, 82.
 Raffin, René, 56.
 Rancourt, Somme, 80.
 Raulin, Marcel, 55.
 Reims, France, 94.
 Religieux, congrégation romaine, 69, 78.
 Rennes, France, 57.
 Retrait, rue de Paris, 44.
 Rey, Jean-Antoine, 59, 94.
 Rey, Jean-Marie, 57, 94.
 Ricaldone, Pietro, 90, 98.
 Ricardi, Louis, 57.
 Richard, François, cardinal, 8.
 Rinaldi, Filippo, 16, 17, 18, 30, 35, 42.
 Rivat, Jean, 95.
 Rive-de-Gier, Loire, 97.
 Rivière, Paul, 56.
 Rocca, Luigi, 25, 37, 42, 45.
 Roche, Louis, 64, 95.
 Romanacce, André, 56, 87.
 Romans, Drôme, 10, 50, 53, 87.
 Rome, 5, 8, 20, 22, 23, 26, 38, 39, 49, 72, 76, 93, 94, 95.
 Ronchail, Giuseppe, 12, 44.
 Rosaire, paroisse de Tunis, 54, 55, 94.

- Rosario, Argentine, 56.
 Rossi, Joseph, 61, 74, 83.
 Rouergue, province française, 96.
 Rousselle, Porphyre, 61, 95.
 Roussin, Louis, 68, 69, 96.
 Roux, Aimé, 56, 87, 89.
 Royaume-Uni, 49.
 Rua, Michele, 8, 10, 14-23, 25-28, 30-42, 45, 46, 47, 68, 69, 70, 73, 82, 94, 96.
 Rueil, Seine-et-Oise, 9, 11, 34, 35.
 Russie, 51.
 Saby, Emile, 10, 53, 93.
 Sacré Coeur de Jésus, oratoire, Oulx, 20.
 Sailly-Saillisel, Somme, 80.
 Saint Antoine de Padoue, oratoire, Montpellier, 44, 50, 61.
 Saint Barnabé, Marseille, 50, 61.
 Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord, 54.
 Saint Charles, oratoire, Tournai, 29, 34, 70.
 Saint Colomban des Villards, Savoie, 13.
 Saint Cyr sur Mer, Var, 18, 61, 77, 82, 91.
 Saint Denis, province salésienne, 33, 35, 70.
 Saint-Denis, Seine, 11.
 Saint François de Sales, société, 16, 17.
 Saint Gabriel, orphelinat, Lille, 32, 44.
 Saint Genis Laval, Rhône, 88.
 Saint-Germain, M., 10.
 Saint-Hippolyte, patronage, Romans, 10, 50.
 Saint Illide, Cantal, 97.
 Saint Joseph, paroisse de Paris, 69.
 Saint Joseph, patronage de Marseille, 61.
 Saint Joseph, Petites Soeurs de, 85.
 Saint Léon, oratoire, Marseille, 10, 12, 13, 14, 44, 45, 50, 52, 57, 58, 59, 84, 87, 94.
 Saint Loup, Marseille, 52.
 Saint Martin, collège de Rennes, 65.
 Saint Martin la Sauveté, Loire, 42, 84, 98.
 Saint Paul, institut, Melles, 55.
 Saint Pierre, patronage de Nice, 7, 9, 10, 12, 49, 58, 61, 66, 71, 73, 77, 78, 80, 81, 84.
 Saint Pierre, patronage de Paris, 50, 62.
 Saint Pierre et Saint Paul, oratoire de Paris, 69.
 Saint Pierre de Canon, Salon, 9, 94, 97, 98.
 Saint Quentin, Aisne, 80.
 Saint Sulpice, séminaire de Paris, 65, 66.
 Sainte-Anne, soeurs de, 26.
 Sainte-Foy-lez-Lyon, Rhône, 83.
 Sainte Marguerite, Marseille, 76-79, 93.
 Sainte Marie, Guernesey, 27.
 Sallou, François, 79.
 Sampierdarena, Italie, 10, 14, 17, 31, 32, 44.
 San Benigno Canavese, Italie, 96.
 San José del Valle, Espagne, 87.
 San Remo, Italie, 14, 25, 26.
 Santier, Eugène 56, 57, 94.
 Sarajevo, Bosnie, 51.
 Saumur, Maine et Loire, 65.
 Sauvebonne, Var, 10, 84.
 Savoie, 13.
 Savone, Italie, 15.
 Scaloni, Francesco, 40, 70, 87, 90, 91.
 Sebourg, Nord, 80.
 Selle, Samuel, 56, 85, 87.
 Serbie, 51.
 Séville, Espagne, 87.
 Sevin, Hector-Irénée, cardinal, 82, 83, 97.
 Sicile, 46, 88, 89.
 Siméoni, Vincent, 87.
 Sittard, Pays-Bas, 94.
 Smyrne, Turquie, 87.
 Somme, département français, 57, 79, 80.
 Souvestre, Alexandre, 6, 69-73, 96.
 Strasbourg, France, 15, 45, 93, 96.
 Styr, Charles, 56.
 Suisse, 11, 27, 28, 49, 60, 93.
 Tagliamento, rivière, Italie, 72.
 Tanguy, Jean, 56, 87, 89.
 Taxil, Marius, 56.
 Thomas, abbé, 10, 17, 18.
 Tosan, Dominique, 54, 94.
 Toul, Meurthe-et-Moselle, 59.
 Toulon, Var, 50.
 Tournai, Belgique, 25, 29, 31, 33-36, 39, 40, 42, 46, 47, 64, 70, 72, 73, 82, 96.
 Tranier, André, 56, 89.
 Trévé, Côtes-du-Nord, 94.
 Tréveneuc, Côtes-du-Nord, 94.
 Trouville-sur-Mer, Calvados, 71.
 Tunis, 64, 94.
 Tunisie, 49, 54, 61, 64, 67, 73.
 Turin, 5, 8, 14, 17, 20, 21, 27-33, 36, 37, 40, 41, 44-46, 50, 54, 60, 61, 68, 69, 90, 93, 95, 96, 97.
 Turquie, 56.
 Val de Grâce, hôpital, 74.
 Valsalice, Turin, 15, 16, 97.
 Varazze, Italie, 15.
 Vénétie, Italie, 72.
l'erbali del Capitolo Superiore, 45, 46, 96, 97, 98.
 Verdun, Meuse, 58, 79, 80, 81.
 Vermeersch, Arthur, 24.
 Versailles, France, 35.
 Vial, Camille, 87.
 Vial, Jean, 56, 87.
 Villarodin-Bourget, Savoie, 94.
 Villeneuve-Trans, M. de, 10.
 Villeurbanne, Isère, 53, 82.
 Vincent de Paul, saint, 13.
 Vintimille, Italie, 14.
 Virion, Paul, 5, 7, 8, 11, 14-18, 27, 36, 37, 39, 42, 45, 49-60, 62-64, 66-74, 76-85, 87-98.
 Voisin, Charles, 65-67, 84, 95, 98.
 Wancourt, Pas-de-Calais, 57.

TABLE DES MATIERES

Présentation	5
--------------	---

LES CRISES DES INSPECTEURS DE FRANCE (1904-1906)

Les inspecteurs Pietro Perrot, Giuseppe Bologna et Paul Virion, 7. - Les provinces salésiennes de France en 1903, 8. - Le provincial Pietro Perrot dans la tourmente, 11. - Le provincial Perrot est "exonéré" de sa charge, 14. - La défense de don Perrot, 18. - Le recours de don Perrot à la congrégation des Evêques et Réguliers, 20. - Don Perrot est privé de toute charge de direction, 21. - Les méditations de l'inspecteur "exonéré", 22. - Don Perrot à la recherche de sa faute, 24. - La fin de don Perrot, 26. - Le provincial Joseph Bologna et le Bulletin salésien français, 27. - L'administration contestée de don Bologna, 29. - La critique du gouvernement de don Bologna, 33. - La douloureuse destitution de don Bologna, 35. - La mort de don Bologna, 41. - Notes, 44.

L'INSPECTEUR PROVINCIAL DE FRANCE PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Les Maisons françaises en juillet 1914, 49. - L'inspecteur provincial Paul Virion, 50. - La mobilisation d'août 1914 et ses conséquences immédiates, 51. - Les premières victimes (1914-1915), 57. - Les maisons après deux ans de guerre, 60. - La vie spirituelle des salésiens, 62. - Les sorties de la congrégation pendant la guerre, 63. - Les cas difficiles, 67. - Le soin des filles de Marie Auxiliatrice, 76. - Les victimes des deux dernières années de guerre, 79. - La fondation du Château d'Aix (1917), 82. - Les oeuvres en 1917 et 1918, 84. - La démobilisation et la reprise des activités, 85. - La fin du mandat de Paul Virion (1919), 90. - Notes, 93.

Index	100
-------	-----

Table des matières	105
--------------------	-----



